

Malgré sa situation précaire et ambiguë

Le gouvernement est hors de danger

Le débat sur Saint-Michel: l'opposition réclame la tenue d'une enquête publique

QUEBEC (M. R. et G.L.) — Le chef de l'opposition a plongé le gouvernement dans une impasse hier soir en réclamant que le projet de loi sur Saint-Michel décrive, en plus de la mise en tutelle, une enquête publique et immédiate sur l'administration municipale au cours des cinq dernières années.

Le président de la Chambre a pris l'amendement en délibéré jusqu'à lundi. Les ministères ont accusé l'opposition de faire obstruction à une loi qu'elle dit urgente tandis que les libéraux ont répliqué que le gouvernement ne voulait pas une enquête publique.

M. Jean Lesage a soumis que la mise en tutelle est une bonne chose pour l'avenir mais que le projet de loi ne prévoit rien pour le passé en laissant le tout entre les mains du gouvernement. Or, dit-il, il

est essentiel que le public sache jusqu'à quel point il y a eu un "système de crime", ou de corruption, ou de prébendes, ou d'irrégularités à Saint-Michel. Ce système ne peut se prouver par des poursuites individuelles devant les tribunaux mais par une enquête publique.

Prendant le contrepied de l'argumentation du premier ministre, M. Lesage a affirmé que l'expérience prouve que les administrations publiques ont grandement bénéficié, à long terme, de la tenue d'enquêtes publiques. Il a admis que ces enquêtes peuvent causer des torts immédiats à certaines personnes mais que le bien qu'elles entraînent est de beaucoup supérieur. "Toutes les fois, a déclaré M. Lesage, qu'il y a eu des enquêtes royales soit par l'établissement de contrôles, soit par la seule crainte de subir le mé-

me sort, il y a eu assainissement de l'administration publique à quelque niveau que ce soit".

Ce n'est pas là du salissage, c'est un des moyens de protection du citoyen, a ajouté le chef libéral.

Le premier ministre, M. Daniel Johnson, lui a demandé s'il croyait que l'enquête Salvas avait mis fin au patronage. Oui, a répliqué M. Lesage au milieu des protestations véhémentes des ministères.

"Ce fut là une des causes de notre défaite, car l'Union nationale a dit aux citoyens: nous autres on va s'occuper de vous autres", a ajouté le chef de l'opposition. Il s'en suivit un échange de propos aigres-doux au cours duquel le ministre du tourisme, M. Gabriel Loubier, lança aux libéraux: "Vous allez avoir des petites nouvelles dans le budget, attendez!"

Fait inusité pour un début de session, l'Assemblée législative avait complètement chambardé l'horaire habituel du vendredi — lequel ne prévoit que deux heures de séance — pour poursuivre durant toute la journée, et dans un climat généralement plus serein, l'étude du projet de loi imposant la tutelle à Saint-Michel.

Au cours de l'après-midi, l'opposition qui réclamait avec insistance la tenue d'une enquête royale sur toute l'administration de cette ville de banlieue, le ministre de la justice, M. Bertrand, a répliqué que le ministère "a fait tout ce qu'il est possible de faire dans les circonstances".

Bien loin de se laisser trainer les pieds comme on l'en a accusé, a dit M. Jean-Jacques Bertrand, le ministre a offert à Me Gérard Beaudry et aux plaignants dans cette affaire de pot-de-vin de confier les causes aux procureurs permanents de la Couronne, et de confier la poursuite de l'enquête policière à la Sûreté provinciale.

Si l'y a un climat de "méfiance", a noté le député de Missisquoi, c'est dû à ce que le procureur de la poursuite

Voir page 20: La CEQ

Voir page 20: Le débat



Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a modifié hier sa tactique en attaquant le gouvernement sur l'ensemble de sa politique économique et sur l'état de désintégration où se trouve le parti ministériel. (Nos informations sur l'intervention de M. Stanfield et des autres chefs des partis d'opposition à la page 2).

Pour remplacer l'impôt de cinq pour cent refusé par les Communes

Le ministre des finances annoncera de nouvelles mesures fiscales

OTTAWA (PC) — Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, a indiqué hier aux Communes qu'il présentera de nouvelles mesures fiscales avant la fin de la présente session. Le ministre n'a pas précisé la nature des mesures qu'il entend proposer, mais il a dit qu'il sera nécessaire d'éviter de nouveaux emprunts gouvernementaux.

Lundi soir, quand le projet de loi visant à augmenter de cinq pour cent l'impôt sur le revenu des particuliers a été déposé aux Communes, le gouvernement a perdu d'un seul coup un revenu additionnel de \$210 millions.

M. Sharp a fait cette annonce au cours du débat sur la motion de confiance présentée par le premier ministre Pearson.

M. Sharp, qui est candidat à

la succession du premier ministre Pearson à la direction du parti libéral, a dit que dès que le premier ministre ne voudra plus de lui à titre de ministre des finances, il démissionnera. "Quand, quand?", ont demandé les conservateurs en choeur.

Le ministre a repris que le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, ne comprenait pas les problèmes qui se posent au pays.

"Le problème numéro un, c'est vous", a répliqué un député de l'opposition.

M. Sharp a repris que M. Stanfield désirait des élections avant que la popularité gagnée lors du congrès conservateur ne s'efface.

Il a ajouté que les libéraux sont prêts à faire face à une élection en tout temps, mais que le peuple canadien n'en

voulait pas.

"Comment le savez-vous?", a demandé un conservateur.

M. Sharp a répondu que les Canadiens désiraient que le Parlement s'occupe des problèmes urgents auxquels le pays fait face actuellement.

A l'endroit du chef néo-

démocrate, M. Sharp a dit que nous aurions une crise financière si le gouvernement adoptait ses principes en dépensant davantage et en prélevant moins d'impôts.

"Nous avons déjà une crise financière", a répliqué M. Douglas.

Le bill rejeté par les Communes comportait trois des principales dispositions du mini-budget du 30 novembre 1967:

1) une surtaxe de 5 p.c. sur l'impôt de base individuel au-delà de \$100, avec un plafond

de \$600 pour les individus;

2) une accélération du rythme auquel les sociétés versent l'impôt sur leurs bénéfices;

3) un nouveau versement, avec intérêt, de la taxe remboursable sur les profits des sociétés que M. Sharp avait levée antérieurement.

Ces taxes n'étaient pas uniquement destinées à assurer des recettes suffisantes pour équilibrer le budget de la nouvelle année financière commençant le 1er avril prochain, mais devaient aussi avoir d'importantes implications sur la politique fiscale.

Les hauts fonctionnaires du ministère des finances avaient, en son temps, informé M. Sharp que ces mesures auraient, sur les coûts à la production et les prix à la consommation, moins d'influence que d'autres sortes de taxes.

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Après une pleine journée de débat sur la motion de confiance proposée à la chambre par M. Pearson, il paraît de plus en plus évident que le gouvernement est sur la voie du salut.

Mais la solution de la crise, qui laissera le gouvernement dans une situation quand même précaire, reposera sur une ambiguïté.

Ce sont principalement les partisans de M. Réal Caouette qui tireront le gouvernement de ce mauvais pas en votant en faveur de l'adoption de la motion.

Mais en le laissant entendre M. Caouette déclare carrément qu'il n'a pas confiance au gouvernement — pas plus d'ailleurs aux rouges qu'aux bleus — et que si son parti appuie la motion c'est justement parce qu'elle ne constitue pas une motion de confiance.

En se dissociant du bloc formé par l'opposition pour renverser le gouvernement M. Caouette a clairement établi hier qu'il ne considère pas le vote de lundi comme un vote de confiance.

Tel est le développement le plus clair survenu au cours de la journée d'hier qui a été marquée par:

● La reprise des travaux de la chambre et le changement de tactique des conservateurs qui ont décidé de ne pas tenter de faire échec à la présentation de la motion;

● L'expression très nette du gouvernement de lever d'une nouvelle façon les \$185 millions dont il s'approprie lundi à régulariser la perception;

● L'orientation du débat sur la motion Pearson en un débat de fond sur les mérites du gouvernement et l'ensemble de sa politique qui, selon les partis d'opposition, lui ont valu de perdre la confiance de la population;

● L'amendement prévu de la motion par l'indépendant Gilles Grégoire selon lequel la motion devrait être approuvée à condition que le gouvernement remplisse sur-le-champ ce qui équivaut à un véritable programme politique particulièrement favorable aux Québécois;

● La mise en pièces par l'opposition de la politique économique de M. Mitchell Sharp et l'échec partiel de la défense du ministre lui-même.

A la fin de la journée le premier ministre s'est dit soulagé par l'évolution des événements, tout en signalant qu'une crise n'est jamais terminée tant que le dernier vote n'a pas été pris. Puis il a mentionné la possibilité que la session se poursuive pendant quelque temps et qu'à la suite de l'élection d'un nouveau leader des élections générales soient déclenchées, probablement pour l'automne.

L'évolution de la crise est maintenant prévisible. Les trois petits partis d'opposition ont échoué dans leur tentative de limiter à une seule journée ce débat et on croit savoir que plusieurs conservateurs veulent prendre la parole ce qui pourrait fort bien faire durer le débat durant deux ou trois jours la semaine prochaine.

Quant aux libéraux, ils s'exercent comme disent les Anglais — à marcher sur des oeufs sans les briser. Ils devront être d'une prudence extrême dans les propos qu'ils tiendront ces jours prochains pour éviter d'être accusés d'arrogance ou de provoquer la chambre.

La rumeur voulait hier à Ottawa, après que M. Sharp eût fait un discours en chambre, que M. Trudeau intervenne pour étayer davantage la position constitutionnelle du gouvernement. On prête à d'autres candidats au leadership du parti libéral l'intention de profiter de ce débat pour intervenir. Si cela devait se produire il n'y aurait pas de plus sûr moyen d'irriter l'opposition et de risquer de prolonger le débat.

L'attitude de M. Caouette et des informations publiées dans Le Devoir — informations que M. Caouette a d'ail-

Voir page 20: Le gouvernement

La CEQ propose des négociations publiques avec le gouvernement

QUEBEC (de notre envoyé) — M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec, a exprimé le vœu hier que les négociations entre les 70,000 enseignants du Québec, le gouvernement, la Fédération des commissions scolaires et la Québec Association of Protestant School Boards soient désormais publiques. Simultanément, au cours d'une autre conférence de presse, hier après-midi, les représentants du Syndicat des fonctionnaires provinciaux ont fait savoir qu'ils sont également favorables à des négociations publiques, c'est-à-dire en présence des journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

M. Laliberté a précisé que cette idée fait son chemin mais qu'elle n'est pas encore entièrement acceptée par les deux organismes avec lesquels la C.E.Q. négocie conjointement et solidairement, la Provin-

cial Association of Catholic Teachers et la Provincial Association of Protestant Teachers qui groupent 8,000 adhérents.

Ces deux organismes font encore valoir diverses objections. Ils estiment en particulier que des négociations publiques pourraient rendre les négociations plus ardues. Ils craignent que les journalistes ne s'attachent qu'à des aspects secondaires, peu soucieux qu'ils seraient de l'orientation générale des entretiens. Ils craignent encore que les efforts de rapprochement ne soient compromis par des actes spectaculaires propres à influencer l'opinion publique.

Quant à lui, M. Laliberté est d'avis que la situation même du syndicalisme dans le secteur public le porte à suggérer tous les moyens qui seraient de nature à mieux éclairer l'o-

pinion publique.

Quant à lui, M. Laliberté est d'avis que la situation même du syndicalisme dans le secteur public le porte à suggérer tous les moyens qui seraient de nature à mieux éclairer l'o-

Voir page 20: La CEQ

Voir page 20: Le débat

Aggravation de la situation au Vietnam

Tandis que les Marines américains et les troupes sud-vietnamiennes progressent lentement à Hué, au 24e jour de la lutte, et que s'y poursuivent des combats acharnés, les troupes du F.N.L. et leurs alliés nord-vietnamiens resserrent leur emprise à la fois autour de Saigon et de Khe Sanh et renforcent leur implantation dans une grande partie du Vietnam du Sud.

La gravité de la situation se traduit dans trois décisions annoncées au cours des dernières heures à Saigon et à Washington. Dans la capitale sud-vietnamienne, il a été révélé que le chef du grand état-major inter-armes des E.U. était arrivé à Saigon pour procéder

avec le général Westmoreland à une revue complète de la situation et à une évaluation des besoins en effectifs supplémentaires. A Washington, le gouvernement a décidé d'appeler sous les drapeaux en avril 48,000 recrues, soit le chiffre mensuel le plus élevé depuis octobre 66; de plus, des rumeurs persistantes et apparemment fondées veulent que soient rappelés en service 50,000 réservistes des trois armées pour remplacer les renforts récemment envoyés ou qui le seront prochainement au Vietnam. Les cercles du Pentagone ne cachent plus d'ailleurs que la "limite" de 525,000 hommes (qui ne devait être atteinte que fin 68 mais

le sera dès mars) sera largement dépassée.

D'autre part, le secrétaire général des Nations unies doit faire aujourd'hui une importante déclaration sur les divers aspects de l'affaire vietnamienne. On note aussi qu'au début d'avril se réuniront à Wellington, Nouvelle-Zélande, les ministres des affaires étrangères (et peut-être les chefs de gouvernement) des sept pays qui participent à la guerre contre les nationalistes vietnamiens. Enfin, on relève dans l'influent Wall Street Journal un éditorial désabusé dont le thème peut se résumer à ceci: "Nous sommes battus, il ne sert à rien de prolonger la lutte, nous allons à de nouvelles catastrophes".

Les marines progressent à Hué

HUE (AFP) — Les "marines" américains ont occupé vendredi matin la partie sud-est de la muraille de la citadelle de Hué. Ils y ont planté leur drapeau, mais les Nord-Vietnamiens continuent à résister avec acharnement dans plusieurs autres secteurs de la ville. Le drapeau vietcong flotte toujours devant le palais impérial.

Au 24e jour de leur offensive, brûlés au napalm, pilonnés par les bombardements aériens, par les batteries de la marine américaine, par les canons et les mortiers américains et sud-vietnamiens, les Vietcongs et les Nord-Vietnamiens font

toujours preuve d'une grande capacité de résistance. Ils font irruption là où on ne les attend plus.

Dans le secteur nord-ouest, les Sud-Vietnamiens ont lancé vendredi une contre-attaque pour repousser les Nord-Vietnamiens qui avaient progressé pendant la nuit. La bataille a duré toute la journée. L'aviation américaine est intervenue avec les "Spookies" équipés de mitrailleuses à tir ultra-rapide — 18,000 balles à la minute, qui terrorisent les Vietcongs.

Les "marines" sud-vietnamiens, qui descendent vers le sud-ouest n'ont pas pro-

gressé aussi rapidement que les "marines" américains. Ils n'ont pas encore réussi à atteindre le coin sud-ouest de la muraille, où les Nord-Vietnamiens reçoivent des renforts en armes, en hommes et en matériel.

"Ils atteindront leur objectif dans trois jours", a affirmé le colonel Khoa, chef de province, qui a échappé par miracle aux Nord-Vietnamiens aux premiers jours de l'offensive. Au moment où il parlait, les "Skyhawks" américains lançaient des rafales de roquettes sur les positions nord-vietnamiennes.

Voir page 20: Les marines

Washington s'apprête à rappeler 50,000 réservistes en prévision de l'envoi de nouveaux renforts

WASHINGTON (AFP) — Pour la quatrième fois en moins de vingt ans, le gouvernement américain se prépare à décréter une mobilisation partielle des réserves, tandis qu'il augmente pour les prochains mois le nombre des appels de recrues sous les drapeaux.

Pour faire face aux besoins de plus en plus grands de la guerre au Vietnam, les hautes autorités militaires américaines ont préparé un plan provisoire de rappel de réservistes qui n'attend plus que l'accord du général Earle Wheeler, actuellement à Saigon, pour être soumis à la Maison-Blanche.

Selon ce plan, de 40 à 50,000 réservistes appartenant à la garde nationale (armée de terre) et aux "marines" seraient très rapidement rappelés. Ces effectifs seraient destinés à combler les vides causés par les envois de renforts au Vietnam d'unités d'active (réserve stratégique). Simultanément, environ 130,000 autres réservistes seraient mis en état d'alerte afin de pouvoir être rappelés, dès que les circonstances l'exigeront.

Ces mesures sont mises au point par le Pentagone en

tenant compte de la nécessité devant laquelle va se trouver le commandement de dépasser le plafond de 525,000 hommes qui avait été fixé pour le Vietnam et qui ne devait être atteint que dans le courant de l'année. Les effectifs actuels au Vietnam, avec l'envoi récent de 10,500 hommes d'active, sont actuellement de plus de 510,000 hommes.

En outre, le gouvernement a annoncé vendredi, comme il le fait chaque mois, le nombre des jeunes recrues qui seront appelées au mois d'avril. Il s'agira de 44,000 hommes de l'armée de terre et, pour la première fois depuis six mois, de 4,000 hommes qui seront incorporés dans les unités de "marines". Les appels sous les drapeaux en mars s'élèveront à 41,000 hommes (contre 39,000 qui avaient été prévus). En janvier, 34,000 hommes ont été incorporés et 23,000 en février.

Le président Eisenhower avait décidé une mobilisation partielle des réserves lors de la guerre de Corée. Le président John Kennedy avait pris des mesures similaires lors de la crise de Berlin et de l'affaire cubaine.



Venu de toute urgence en mission d'information à Saigon (et en prévision de l'envoi de renforts considérables), le général Earle C. Wheeler (à gauche) chef suprême du grand état-major inter-armes des Etats-Unis est accueilli à son arrivée par le général Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam. On sait que les effectifs américains atteignent 510,000 hommes au Vietnam et qu'en raison de la gravité de la situation, il est envisagé de les accroître de 40 à 50,000 hommes. (Téléphoto AP)



Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Tommy Douglas, qui s'entretient ici avec les journalistes, a déclaré hier que le gouvernement, après les bourbes qu'il a commises récemment, n'a plus d'autre choix que de quitter les lieux. (Téléphoto PC)

Le débat aux Communes

Pearson justifie la conduite de son gouvernement

OTTAWA (par P.O.N.) — Le gouvernement accepte le rejet par la Chambre du projet de loi C-193.

● Le gouvernement ne l'interprète pas comme un vote de non-confiance.

● Le gouvernement a le droit de demander à la Chambre de clarifier ses intentions.

● Il a le droit de le faire et il le fait de la façon la moins provocante possible.

● Il conteste l'ensemble de la position constitutionnelle prise dans la crise par le parti conservateur.

● Il se soumettra au verdict du peuple s'il est battu sur la motion qu'il a présentée hier.

● Il prendra, dès la semaine prochaine, s'il a la confiance de la chambre des dispositions nécessaires pour lever l'équivalent des impôts que le bill C-193 cherche à faire imposer.

Telle est, en bref, la position prise hier par le premier ministre en proposant aux Chambres d'adopter à son égard une motion de confiance qui, selon M. Pearson, éviterait qu'en cette période de crise constitutionnelle et économique le pays soit plongé dans une plus grande mesure d'instabilité.

Avec une extrême prudence, un minimum de partialité et le sens de l'humour qui

lui est particulier le chef du gouvernement a parlé durant un peu plus d'une demi-heure sur le seul sujet du droit du gouvernement d'adopter la ligne de conduite qui a été la sienne au cours des derniers jours.

De la forme de la motion qu'il a proposée, il a dit qu'elle aurait pu être, autre, plus générale mais qu'alors on l'aurait interprétée comme étant encore plus provocante. Il a ensuite expliqué qu'elle ne recule pas les aiguilles de l'horloge, qu'elle ne revient pas sur la substance du bill C-193, mais qu'elle ne fait que demander que le vote pris à ce moment ne soit pas considéré comme un vote de confiance.

La motion, dit-il :

— Reconnaît que le gouvernement a besoin de la confiance de la Chambre pour gouverner.

— Demande à la Chambre d'accorder cette confiance.

— Et implique que nous avons le droit de la présenter.

M. Pearson estime que les grands auteurs en matière de procédure reconnaissent au gouvernement le droit d'interpréter comme il le veut un vote défavorable et reconnaissent également que le rejet d'un projet de loi en troisième lecture n'est pas nécessairement l'équivalent d'un vote de confiance.

Il appelle à son secours M. Eugene Forsey, que ces ré-

gles s'appliquent à plus forte raison lorsque le gouvernement est minoritaire et que parlementaires et citoyens du pays devraient modifier leurs attitudes à cet égard à une époque où les gouvernements canadiens sont devenus minoritaires.

Il cite du néo-démocrate Stanley Knowles des propos qui vont dans le même sens et qui datent de 1966. M. Douglas lui-même, a poursuivi le premier ministre, suivait cet-

te même ligne d'argumentation en 1966 lorsqu'il voulait voter contre le gouvernement sans le forcer à démissionner.

Pour résumer, a dit en substance le premier ministre :

● Nous n'étions pas obligés lundi soir ni de démissionner, ni de dissoudre les Chambres.

● Nous avions tous les droits de poursuivre à ce moment comme aujourd'hui d'ailleurs les travaux de la Chambre.

● Nous rejetons formellement la thèse de l'opposition conservatrice selon laquelle la défaite du gouvernement paralysait complètement le travail du Parlement.

● Nous avons parfaitement le droit contrairement à ce que prétend l'opposition, de demander à la Chambre de clarifier ses intentions. En le faisant nous ne violons pas, mais nous respectons en les utilisant, les règlements parlementaires.

Si la Chambre appuie le gouvernement, a-t-il conclu, nous continuerons à soumettre de la législation au Parlement. Sinon, nous irons au peuple, mais je vous le demande, est-ce le moment d'aller au peuple alors que des problèmes économiques et constitutionnels affectent l'avenir même du pays. Au fond, c'est ce que la Chambre doit décider et j'espère qu'elle le fera le plus rapidement possible.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VENDEUR DEMANDÉ

REVENU ANNUEL: \$12,000.

Nouveau produit attrayant utilisé dans l'industrie de la construction, ameublement et décoration. Possibilité de revenu annuel de \$12,000. pour vendeur expérimenté, possédant automobile et désirant travailler dans la région de Montréal. S.V.P. adresser votre demande à :

Case 788
Le Devoir

L'INSTITUT ALBERT-PRÉVOST

6555 ouest, boul. Gouin - Montréal

demande

- INFIRMIERS (ES) PSYCHIATRIQUES
- INFIRMIÈRES LICENCIÉES

334-2440, poste 228

VENDEUR EN CHAUFFAGE

Recherchons jeune vendeur pour la vente d'appareils de chauffage.

Le candidat: doit posséder une voiture et demeurer à Montréal - être âgé de 25 à 30 ans - avoir une 11ème année.

Conditions de travail: salaire selon qualifications, commission sur les ventes, autres bénéfices.

Faire parvenir curriculum vitae écrit à la main, à :

KRES-KNO (MONTRÉAL) LTÉE

Att.: M. R. Lessard
7400, 19ème Avenue
Montréal 38

(Toute application demeure strictement confidentielle)

TECHNOLOGISTE MÉDICAL DIPLÔMÉ

Technologiste médical demandé pour prendre la responsabilité du laboratoire d'un hôpital de 50 lits, bien situé, dans l'intéressante région des Bois-Francs, à moins de 100 milles de Montréal et Québec - Conditions de travail intéressantes à discuter.

S'adresser à :

Mme M.J. Farizy-Chaussé, I.L.,
Hôpital Ste-Anne Inc.,
C.P. 215,
Victoriaville, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

demande immédiatement

- UN PROFESSEUR D'ANGLAIS, 1er cycle
- UN PROFESSEUR D'ANGLAIS, 2e cycle

Condition:

Être détenteur d'un brevet d'enseignement ou d'un baccalauréat spécialisé.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Directeur du personnel
La Commission Scolaire Régionale Le Royer
129, avenue Grande-Allée
Montréal-Est, Montréal 5

PROFESSEURS

REQUIS POUR NIVEAU ÉLÉMENTAIRE
MASCULIN ET FÉMININ

Les personnes qualifiées pour enseigner Cuisinaire ou Dynamique ou Mathématiques nouvelles ou Pédagogie Active sont invitées à faire une demande d'emploi.

Les titulaires de classes sont aidés dans leur travail par des spécialistes en Éducation Physique, Arts Plastiques, Chant, etc.

S'adresser à :

Municipalité Scolaire Catholique de St-Lambert
34 Avenue Lorne, St-Lambert
671-4552

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ADÈLE

OFFRE D'EMPLOI INGÉNIEUR MUNICIPAL

Des demandes d'emploi cachetées seront reçues par le saoussigné à l'Hôtel de Ville, le ou avant le 19 mars 1968, à dix-sept heures, pour la position d'ingénieur municipal.

DEVOIRS ET POUVOIRS:

1° Diriger l'administration de tout ce qui concerne les travaux publics (aqueduc, égout, drainage, chaussées, parcs, urbanisme, circulation, construction des bâtiments, usines de traitement, etc.). Être membre d'office de tous les comités qui s'y rapportent et assurer la liaison entre la municipalité, les ministères et régies gouvernementales et les services d'utilité publique.

2° Préparer des plans et devis d'ouvrages de génie ainsi que les formules de soumissions, étudier les formules de soumissions reçues, surveiller l'exécution des travaux et faire rapport à cet effet.

3° Collaborer aux projets d'urbanisme, à la préparation des plans d'ensemble du territoire de la municipalité et à la préparation des plans des édifices municipaux.

4° Avoir juridiction sur tout le personnel affecté au service des travaux publics pour y contrôler la qualité des services d'exploitation, d'entretien ou de réparation.

Le salaire sera fixé selon les qualifications et l'expérience acquise et seuls les candidats en règle avec la Corporation des Ingénieurs seront considérés.

Donné à Ste-Adèle, ce 14e jour de février 1968

Gaston Deschamps,
C.P. 58,
Sainte-Adèle - en - Bas, Qué.

L'opposition: l'attitude des libéraux est contraire au principe de la responsabilité

OTTAWA (PARP.O.N.) — Trois des chefs des partis d'opposition, MM. Robert Stanfield (conservateur) Tommy Douglas (néo-démocrate) et A.B. Patterson (crédit social) se sont ligüés hier contre le gouvernement en déclarant qu'ils allaient s'opposer à la motion présentée par le premier ministre pour obtenir la confiance de la Chambre.

L'autre, M. Réal Caouette, a dit que le vote de lundi dernier ne constituait pas quant à lui un vote de confiance, laissant entendre ainsi qu'il n'a pas d'autre choix que de voter avec le gouvernement sur la motion qu'il présente.

Ceci dit, tous les chefs de parti ont été unanimes à déclarer :

● Que le gouvernement n'a pas mérité la confiance de la chambre;

● Que le gouvernement est en plein processus de désintégration;

● Que la politique écono-

mique de M. Mitchell Sharp est un fiasco sur toute la ligne.

Les délibérations de la Chambre ont ainsi porté davantage sur l'ensemble de la politique gouvernementale que sur les aspects légaux soulevés par le problème délicat auquel le gouvernement faisait face depuis sa défaite lundi soir sur un important projet de législation fiscale.

Le chef de l'opposition

M. Stanfield a modifié sa tactique pour attaquer le gouvernement. Alors qu'il avait annoncé son intention de contester le droit du gouvernement de soumettre quelque travail que ce soit aux chambres, son discours d'hier a plutôt porté sur l'ensemble de la politique économique du gouvernement et sur l'état de désintégration dans lequel se trouverait selon lui le parti ministériel.

Paraissant plutôt faible sur le plan constitutionnel, M. Stanfield a cependant été particulièrement vigoureux dans ses attaques contre le gouvernement et contre le chef du parti libéral.

M. Stanfield a été plutôt bref sur la question constitutionnelle posée par la crise actuelle. Il a dit, et M. Douglas l'a répété après lui, que le gouvernement savait fort bien avant le vote de lundi qu'il s'agissait d'une question de confiance et sur un projet majeur de législation, que la conduite du gouvernement est contraire à l'essence même de la démocratie parlementaire et du principe de responsabilité, qu'il maintient que le gouvernement n'a aucun droit constitutionnel de se maintenir au pouvoir et qu'en le faisant par le biais de la motion qui est devant les chambres, il crée un dangereux précédent que seules des élections générales peuvent effacer de l'histoire parlementaire.

Il a attribué entre autres à l'ineptie du gouvernement les événements qui ont conduit à sa défaite de lundi en rappelant dans quelles conditions cela était survenu et en rappelant en particulier que c'est pour des raisons rattachées à la course au leadership que les libéraux avaient tenu à ce que le vote survienne ce soir-là.

Ceci dit, M. Stanfield s'est efforcé de démontrer comme il l'a fait à toutes les étapes de la discussion des mesures budgétaires que ce gouvernement n'a plus la confiance de la population canadienne et que la politique du gouvernement en matière économique tend justement à faire payer par les contribuables le prix de ce manque de confiance de la population et de la gent financière.

Il a longuement rappelé les données de la situation économique actuelle au pays; inflation, diminution du rythme de croissance, incertitude des marchés et hausse des taux

d'intérêt et finalement, accroissement considérable du chômage.

Il a terminé en disant que seules des élections générales à plus ou moins brève échéance - et je sais être patient, a-t-il ajouté - peuvent maintenant clarifier la situation. "Ce gouvernement est battu, fini, a-t-il dit, et tente de s'accrocher au pouvoir; seules des élections générales pourront mettre fin à cette situation". Il a cependant ajouté qu'il avait donné plusieurs chances au gouvernement depuis qu'il est chef de l'opposition, qu'il n'entendait pas entraver la marche des travaux de la Chambre et surtout qu'il n'entendait pas prendre pour ce débat plus de temps qu'il n'en faut pour démontrer à la population canadienne qu'elle ne doit plus avoir confiance en ce gouvernement.

Le chef des néo-démocrates

M. Douglas, comme les deux chefs de parti qui l'ont suivi a demandé que le débat ne dure pas plus d'une journée pour que la Chambre puisse s'adonner à d'autres travaux.

Il a lui aussi fait porter le débat sur la question de fond plutôt que sur le droit du gouvernement de demander à la Chambre une clarification de ses intentions.

Il s'opposera à la motion du gouvernement pour deux raisons bien précises :

1) Si le gouvernement a le droit juridique de présenter sa motion, il n'en a pas le droit moral parce qu'il ne jouit plus de la confiance de la Chambre et que les nombreuses bourbes qu'il a commises récemment ne lui donnent que le choix de quitter les lieux.

2) Le parti voit en outre dans la motion de M. Pearson une astuce pour prendre les partis d'opposition en défaut et les faire adopter une mesure qui selon M. Douglas n'est que la première étape pour faire revivre intégralement le projet de loi rejeté par la Chambre au début de la semaine.

Puis faisant le procès du gouvernement il a dit qu'il se désintégrait rapidement, qu'il était divisé sur la plupart des grandes politiques qu'il devrait soumettre à la Chambre.

Il a attaqué la politique économique de M. Sharp en disant que son principal objectif est de saigner les pauvres pour donner aux riches. Ce n'est pas le dollar ou l'économie canadienne qui sont mis en cause, c'est le jugement du ministre des finances lui-même, a ajouté M. Douglas en paraphrasant des propos tenus la semaine dernière par

M. Sharp. Il a dit que le gouvernement actuel est sans gouvernement et que s'il a été défait lundi c'est que pendant que son capitaine se trouvait à l'étranger les moussaillons tiraient aux dés pour déterminer qui porterait sa casquette.

Enfin, réfutant l'argumentation des libéraux, il a dit que ce ne sont pas des élections générales mais le maintien de ce gouvernement au pouvoir qui éterniserait le chaos actuel au pays.

M. Réal Caouette

Parodiant une parole de Sartre, M. Caouette a déclaré que pendant que les hommes politiques se font la guerre les pauvres continuent de s'appauvrir et de s'enfoncer dans la misère, il a dit qu'en votant contre le projet de loi lundi dernier son parti n'avait que rejeté une hausse de taxes et non pas le gouvernement ("rouge ou bleu, a-t-il dit, c'est toujours la même chose").

Il a enchaîné en disant que :

● La collection des taxes rejetées dans le bill de lundi est complètement illégale et que son parti ne tolérera pas que le gouvernement prenne des moyens détournés pour lever les impôts nécessaires pour équilibrer le budget.

● Que le fond de la question actuelle est une question monétaire et que le gouvernement devrait suivre à cet égard la politique des crédits.

● Qu'il n'a de sympathie pour aucun parti politique en Chambre mais seulement pour le peuple canadien.

● Qu'en même temps que d'un peu plus de sérieux au Parlement le peuple canadien a besoin de son gouvernement.

● Qu'il faudrait prendre le vote ce jour même pour éviter que "nos discussions stériles n'accroissent l'inflation au pays".

Le crédit social

Le chef du Crédit social, M. Patterson n'a laissé aucun doute sur le fait que son parti allait voter contre le gouvernement pour la raison bien simple que c'est ce qu'ils faisaient lundi dernier en votant contre le bill C-193, et il a ajouté que le gouvernement subirait le même sort que lundi s'il entendait présenter de nouvelles hausses de taxes à la population canadienne dans un avenir rapproché.

Il a accusé le gouvernement de vouloir changer les règles du jeu parlementaire au beau milieu de la joute.

Il a conclu en disant que même si son parti et le Parlement accordaient leur confiance au gouvernement, celui-ci s'écroulerait de lui-même et conduirait quand même le pays au précipice.

Hausse des salaires à Marine Industries

Le Syndicat national des employés de bureau des chantiers maritimes de Sorel, affilié à la CSN, et la Société Marine Industries Limited, ont signé une nouvelle convention collective de travail.

La société Marine Industries Ltd. accorde une augmentation de salaire de 28.30 dollars, incluant les bénéfices marginaux, échelonnée sur une période de trois ans. Le salaire moyen avant la signature du nouveau

contrat était de 101.25 dollars par semaine. Cette année il s'élèvera à 111.75 à 118.25 au premier janvier 1969 et atteindra 126.55 dollars le premier janvier 1970. De plus les syndiqués bénéficieront d'un boni de vie chère, qui entrera en vigueur au début de la dernière année du contrat. Enfin, la compagnie s'engage à fournir au syndicat, en 1969, la description des tâches de ses employés.

Adresser Curriculum vitae à
CASE 787 LE DEVOIR

Toute correspondance restera confidentielle.

DÉCÈS

AUGER - A Montréal, le 21 février 1968 à l'âge de 80 ans, est décédé, Damase Auger, époux de feu Alice Walker demeurant à 3037 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8h15, pour se rendre à l'église St-Jérôme où le service sera célébré à 8h30. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONENFANT - A Montréal, le 22 février 1968 à l'âge de 24 ans, est décédé Raymond Bonenfant, demeurant 981 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METHOT - A Montréal, le 22 février 1968 à l'âge de 84 ans, est décédée, Edmée Lalonde, épouse de feu Georges Méthot, mère de Louis-Charles, Docteur Jean-Paul Méthot, Mme Jean-Paul Beaudry (Andrée) décédée quelques heures plus tôt. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Roland Bisson Inc. No 120 rue Henri-Bourassa est, à 8h45, pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 9h00 heures. Et de là au cimetière de St-Hermas, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

COUILLARD : Mme Camille Couillard et tous les membres de sa famille, remerciant tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances, lors du décès de M. Camille Couillard, ex-pilote de Cap Saint-Ignace, décédé le 25 janvier 1968, soit par offrandes de messes, affluences, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

SECRÉTAIRES

Grand bureau d'avocats cherche des secrétaires parfaitement bilingues, connaissance de la sténo et expérience du dictaphone requise.

Pour entrevue, appelez :
878-1971, local 69

Saulnier: Montréal se prévaudra au maximum des dispositions de la loi de l'habitation du Québec

par Claude Lemelin

Le président du comité exécutif de Montréal a déclaré hier que l'administration municipale entend se prévaloir dans toute la mesure du possible et avec la plus grande célérité des dispositions de la loi de l'habitation du Québec. Sans être complètement satisfait de la nouvelle loi, administrée par la Société d'habitation du Québec, M. Saulnier a soutenu qu'elle constituait une amélioration "extrêmement sensible" sur la législation antérieure.

Le chef de l'exécutif prenait

Aujourd'hui

Le premier ministre Daniel Johnson et le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, adresseront la parole au cours d'une fête populaire en l'honneur du député de St-Henri, M. Camille Martellani, ce soir, à 20h30, au centre Gadois, 5485 chemin St-Paul, à Montréal. On dévoilera, à cette occasion, la maquette du futur hôpital de St-Henri.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, continuera sa tournée des comités de la province et sera dans St-Jacques et Orléans (Montréal), aujourd'hui et demain. Ces comités sont les 66e et 67e visités par le chef du parti libéral du Québec. M. Lesage rencontrera les militants de ces comités à des réunions privées.

Le Dr David Feuerwerker, rabbin, officier de la Légion d'honneur, professeur à l'université de Montréal, sera le conférencier ce soir, à 20h30, à une rencontre des amis de France et de Belgique, qui a lieu en l'auditorium de Beth Rivkah Academy, 5001, avenue Vézina. Le sujet de son entretien sera: "Bilinguisme, biculturalisme".

Dimanche

M. Jean Lesage assistera dimanche, à 13 h, à un déjeuner à la salle de l'église St-Bernard de Sienna, boul. Métropolitain, à Ville St-Michel. A l'issue du déjeuner, M. Lesage s'adressera aux convives. Le grand public est invité.

"Teach-in" sur la crise du logement à Montréal organisé par le Conseil du travail de Montréal (FTQ-CTC), avec la collaboration d'une vingtaine d'organismes. La manifestation débutera à 14 h et se poursuivra jusqu'à 23 h, à la salle paroissiale de St-Louis de France, 750 est, rue Roy.

Le dîner-bénéfice annuel de l'Union nationale a lieu ce soir, à 18h30, à l'hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal. Le premier ministre, M. Daniel Johnson sera le conférencier d'honneur. Plusieurs ministres et députés l'accompagneront.

A l'occasion du 70e anniversaire de naissance de M. Albert Eaton, le Farband Labour Zionist Order organise dimanche un dîner en hommage aux services qu'il a rendus au Montréal Israel Bond Organization. Le conférencier d'honneur sera M. Thomas C. Douglas, chef national du Nouveau Parti démocratique. La réception aura lieu en l'auditorium de la synagogue Chevre Kadisha B'nai Jacob, 5237, avenue Clarendon.

ENSEIGNEMENT

Musique Populaire
Orgue-Piano

Au domicile du client
seulement

627-0881

Le SABLIER

Cours de 15h. à l'intention des
enseignants et des parents de Montréal

École N.-Dame de Grâce

5455 rue Notre-Dame de Grâce
Montréal.

26 février, mars: 4 - 11 - 18 - 25
7 h. à 10 h.

École St-Marc

6365 1ère Avenue Rosemont
Montréal.

29 février, mars: 7 - 14 - 21 - 28
7 h. à 10 h.

Inscription \$15. au début du premier cours

LE DEVOIR

SAMEDI, 24 FÉVRIER 1968

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Distillé et embouteillé par
Hill Thomson & Co. Ltd., Edinbourg, Ecosse
R.-representants: Importations Durand - 842-5471

500 religieux en congrès

Quelque 500 frères de diverses communautés religieuses du diocèse de Montréal sont attendus demain au scolasticat central de Montréal, à l'occasion de l'Année de la foi.



M. Guy St-Onge, coordonnateur du congrès.

Le thème du congrès sera "Le frère témoin de la foi". Le fondateur des Fraternités des Petits frères de Jésus, le père René Voillaume, parlera de la théologie de la vie religieuse. Le père Jean-Paul Rouleau, S.J., du Centre de recherches en sociologie religieuse de l'université Laval traitera du "Frère d'aujourd'hui, dans une Eglise et dans un monde qui se socialisent".

A cette occasion, sera lancé un nouvel ouvrage du père Placide Gaborry, S.J., "Un monde ambigu. Pluralisme et vie religieuse".

Une messe sera célébrée sous la présidence de Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal.

Le programme du congrès a été mis au point par un comité spécial à l'invitation de la Commission diocésaine de l'Année de la foi, et avec l'appui de l'Office diocésain des religieux.

Place de choix offerte à la ville de Québec à l'Expo permanente

A l'occasion de la journée de Montréal au carnaval d'hiver de la vieille capitale, le maire Jean Drapeau a offert à la ville de Québec un étage complet du pavillon du Québec, afin qu'elle y installe ses services touristiques.

C'est à l'issue d'un dîner au Château-Frontenac, que le maire de Montréal a révélé l'offre qu'il avait faite au cours de l'après-midi au maire de Québec, M. Gilles Lamontagne. M. Drapeau a cependant précisé que l'offre ne valait que pour la ville de Québec.

"Je fais cette précision, a-t-il expliqué, parce que je ne veux pas recevoir plus de 200 lettres de municipalités et villes du Québec qui pourraient

"C'est inacceptable que les anglophones du Québec ne soient pas bilingues!"

- J.-L. Gagnon

"C'est inimaginable et inacceptable que les anglophones du Québec ne soient pas bilingues", a déclaré M. Jean-Louis Gagnon, membre de la Commission Laurendeau-Dunton, au cours d'un colloque sur "L'Unilinguisme au Québec" organisé par la revue Maintenant.

Cependant, a-t-il ajouté, l'unilinguisme français au Québec est impensable quand on songe au rapport de forces francophone-anglophone sur le continent nord-américain (de 1 à 40). De plus, "s'il arrivait que le Québec pose un geste pareil, cela voudrait dire l'effacement de la confédération canadienne!"

Selon M. Gagnon, le problème de langue au Québec ne vient pas de l'anglicisation des Québécois francophones. "La vérité, c'est bien plutôt que notre français est corrompu et mal enseigné, par des éduca-

Teach-in sur le logement

Plus de 20 organismes syndicaux et autres, dont le CTC, la FTQ, l'UQEQ, le comité d'action politique CSN, le Conseil des œuvres de Montréal, la Ligue des femmes du Québec et diverses associations de citoyens, participeront demain au "teach-in" organisé par les comités d'éducation et d'action politique du Conseil du travail de Montréal (FTQ-CTC).

La manifestation, qui porte essentiellement sur la crise du logement à Montréal, se poursuivra de 14 à 23 heures à la salle paroissiale de Saint-Louis-de-France, au 750 est de la rue Roy (près de la station de métro Sherbrooke).

Parmi les nombreux orateurs invités, on note les noms de M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, du chanoine Jacques Grand'Maison, du Mouvement des travailleurs chrétiens, de MM. Fernand Daoust et William Houle, respectivement représentants du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique, et de l'Union des postiers du Canada.

En outre deux artistes, Mme Pauline Julien et M. Raymond Lévesque, prêtent leur concours à cette manifestation dont le thème est: "Pas une brique ne sera enlevée avant que les expropriés soient relogés".

Les orateurs aborderont les problèmes des expropriations, de l'indemnisation des expropriés, du logement des familles déplacées, du coût du logement, de la construction domiciliaire, du chômage dans l'industrie de bâtiment et de l'habitation familiale à prix modique.

être intéressées à l'Expo permanente."

Le maire Drapeau qui avait constamment, tout au long de la journée, insisté sur l'importance de la coopération entre la métropole et la ville de Québec, a rappelé que Montréal ne tentait pas d'avoir un carnaval d'hiver, "et ne tentera pas l'aventure aussi longtemps que je serai là et même après."

Le conseil municipal de la ville de Québec doit étudier "cette très intéressante suggestion" et sera en mesure de donner une réponse dans quelques semaines, a annoncé M. Gilles Lamontagne, qui s'est touché de l'offre extraordinairement gentille du maire Drapeau.

teurs qui ne savent pas leur langue." Il existe un grand nombre de Québécois francophones qui ne sont pas bilingues et qui n'en parlent pas un bon français pour autant. "Il se trouve encore des régions du Québec ignorées des anglophones, où le français ne s'en porte pas mieux pour autant." Ces commentaires devaient provoquer de vives réactions dans son auditoire. "Pouilleux! Pouilleux!", entendait-on.

De son côté, M. Michel Pelletier, secrétaire général des états généraux, devait se déclarer partisan convaincu de l'unilinguisme français à cause de son urgente et évidente nécessité. "Il y a ceux qui veulent à tout prix sauver un régime politique et régler la crise canadienne. Cela nous donne le rapport Laurendeau-Dunton, où l'on ne nous propose pas l'uniformité mais l'uniformisation."

"Pour le citoyen moyen, ce que propose le rapport Laurendeau-Dunton, c'est le français avec tout ce que cela contient comme abandonnement et demi-civilisation pour la société qui le vit." Il importe donc d'imposer l'unilinguisme français. C'est une question de survie et de vie. "D'ores et déjà, c'est une politesse que devront nous rendre les Québécois d'une autre langue que de parler français."

L'historien Murray Ballantyne, qui participait au colloque, s'est dit favorable à ce que le français devienne la langue prioritaire et la langue de travail au Québec. "Mais, de grâce, laissez-nous le droit de parler la nôtre." Comme il demandait ensuite aux membres de l'auditoire s'ils considéraient que leur pays était le Canada ou le Québec, la réponse de la salle fut un "Québec!" unanime.

Il a souligné que le Québec avait été pendant longtemps la seule province bilingue de la confédération canadienne et la seule à reconnaître les droits linguistiques et éducationnels de sa minorité. Il craint que l'unilinguisme français au Québec ne provoque de fâcheuses réactions dans les cinq provinces qui viennent de se déclarer bilingues au niveau des institutions. "Ce que je n'aurais jamais cru voir de naître!" En réponse à un membre de l'auditoire, il a ensuite admis qu'il ne s'agissait là que d'un acte de façade n'ayant aucune conséquence pratique.

Pour sa part, M. Gilles LeFebvre, linguiste, a dit impossible dans les faits un véritable bilinguisme individuel ou collectif. A son avis, le bilinguisme du Québec a joué au détriment du français et en faveur de l'anglais.

Grands appuis de masse aux grévistes de la 7-Up

par Denise Boucher

"Nous boycotterons les produits de 7-up. A Montréal, en province, 'coast to coast'. Nous demanderons au gouvernement du Québec d'intervenir pour régler le conflit. Nous participerons, mardi, à la grande manifestation prévue." Tels sont les appuis qu'accordaient concrètement, aux grévistes de 7-up, les représentants d'au moins une quinzaine d'unions, mouvements politiques et divers organismes. Ce hier, lors d'une importante conférence de presse convoquée pour annoncer l'escalade du blocage de la grève qui dure depuis huit mois.

La FTQ, la CSN, le parti libéral provincial, le RIN, l'UQEQ, le Mouvement souveraineté-association, la Confédération des enseignants du Québec, le NPD, la JOC, la CTC, le PSQ, le Conseil des travailleurs sociaux du Québec, le Syndicat des marins, la Ligue des femmes du Québec, et le Conseil conjoint des rouliers du Québec étaient venus faire leurs offres d'aide et d'appui aux grévistes.

Tout ce mouvement de solidarité est provoqué pour alerter le gouvernement et la population et les informer de la nature du conflit qui oppose l'employeur 7-up et les 106 grévistes.

Contrat de \$7 millions aux chantiers de Lauzon

LAUZON (PC) — La compagnie Imperial Oil Ltd. vient d'accorder à la Davie Shipbuilding de Lauzon, en face de Québec, un contrat de \$7,000,000 pour la construction, en mai prochain, d'un pétrolier de 14,000 tonnes.

En annonçant la nouvelle à Québec, la compagnie Imperial Oil a précisé qu'on n'avait pas encore choisi le nom de ce navire qui transportera aux ports de l'Atlantique les produits pétroliers de la raffinerie que possède la firme à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse.

La coque du pétrolier sera renforcée contre les glaces et le bâtiment doit être doté d'un pousseur d'étrave. Il s'agit

Centre-ville

Abandon d'un projet de \$125 millions

Un projet d'aménagement du centre-ville de Montréal, qui aurait coûté \$125,000,000 et aurait occupé une superficie de 20 acres en plein cœur de la métropole, a été abandonné faute de capitaux.

Le projet, connu sous le nom de McGill College Avenue Development, aurait consisté en de vastes édifices à bureaux, un centre commercial couvrant deux quadrilatères, un grand centre médical et des corridors reliant tous les éléments de ce complexe.

Conseillers à la Commission des états généraux

La Commission générale des états généraux du Canada français a retenu les services de trois nouveaux conseillers.

Ce sont: M. Antonio Talbot, de Chicoutimi, avocat, c.r. et ancien ministre de la voirie au gouvernement du Québec; M. Georges-Emile Lapalme, de Montréal, avocat, ancien chef du parti libéral du Québec; et M. Scraphin Marion, de Hull, écrivain et ancien professeur de l'université d'Ottawa.

Rappelons que la Commission générale des états généraux est composée de 37 membres. C'est elle qui désigne les conseillers dont elle veut retenir les services pour ses travaux.

Enterré vivant

LONDRES (PA) — Un barman irlandais du nom de Mike Mealey s'est éveillé, jeudi, dans son cercueil, et a déclaré que tout allait bien.

M. Mealey, qui était extrêmement fatigué, mercredi soir, à la suite de l'enlèvement, qui lui a causé son inhumation, a lui-même sous terre, était, jeudi matin, en pleine forme.

Au moyen d'un tube, il a reçu, pour son petit déjeuner, un pan-pain, des oeufs pochés, des toast avec du miel, et une tasse de thé.

Mike, qui est âgé de 33 ans, est un ancien fossoyeur. Il tente actuellement d'établir un record mondial en passant deux mois sous terre, dans un cer-

Ce conflit tient au refus de 7-up de reconnaître la libre appartenance de ses employés au syndicat de son choix, soit l'Union internationale des ouvriers unis de brasseries et de liqueurs douces. 7-up refuse de négocier avec les représentants de cette union. Toute tentative de négociation ayant échoué, les grévistes, affiliés à la FTQ ont décidé de porter le grand coup. Avec d'autres cette fois.

La CSN accepte de participer à ce mouvement, parce que, dit M. Pepin: "C'est une question de justice. Nous vivons dans une société qui nous accorde le droit de s'unir. Si un employeur refuse ce droit, il commet une injustice. Si nous, nous acceptons la démocratie, que 7-up en fasse autant. Nous accorderons aux grévistes, non seulement un appui verbal, mais des appuis plus concrets. Nous demanderons à nos membres de boycotter les produits de 7-up. Plus, nous nous engageons à leur demander en plus une aide financière."

Pierre Bourgault, prenant la parole à son tour, a déclaré: "Cette grève est devenue maintenant un problème politique. Le gouvernement passe des lois. Mais, il ne voit pas à leur application. Il ne prévoit pas de sanction contre

Promotions à la police de Montréal

Le comité exécutif de la ville de Montréal a ratifié cette semaine 102 nominations à titre temporaire pour un an au service de la police.

Le capitaine-détective Alexander McLeod a été nommé inspecteur avec traitement de \$11,500. Deux lieutenants-détectives ont été nommés capitaines-détectives avec traitement de \$9,000. Six sergents-détectives ont été nommés lieutenants-détectives à des traitements de \$9,500 ou de \$8,500.

Vingt-quatre agents ont été promus sergents-détectives avec traitement de \$7,900. Neuf sergents ont été nommés lieutenants au traitement de \$8,500. Trente-et-un agents ont été nommés sergents avec un traitement de \$7,900.

Enfin, 29 agents ont été nommés sergents-détectives, mais sans changement à leur salaire actuel qui est de \$7,900.

Trois propositions des SSJB en matière constitutionnelle

Le Conseil exécutif de la Fédération nationale des SSJB du Québec, après avoir analysé les différents aspects de la récente conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, a formulé trois propositions:

● Que le gouvernement redonne vie au comité parlementaire de la Constitution, devant lequel les corps intermédiaires et les citoyens pourront s'exprimer librement.

● Que le gouvernement appuie les états généraux du Canada français qui ont rendu possible la manifestation, en partie du moins, de la volonté nationale canadienne-française.

● Que la recherche en matière constitutionnelle, après avoir été menée dans tous les secteurs de la collectivité, débouche finalement sur une assemblée constituante, avec l'accord et l'appui non équivoque des autorités légalement constituées.

Le Conseil exécutif estime, pour sa part, que cette rencontre des premiers ministres est d'une très grande importance pour l'avenir de la nation canadienne-française, du Québec et du Canada; avec les dispositions prises pour poursuivre la discussion en comité, c'est la porte aux négociations constitutionnelles qui s'ouvre enfin, ajoute le Conseil.

3130 est, rue SHERBROOKE — Tél.: 526-6655

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)

les best-sellers

marabout en vente partout



Comment soigner et éduquer son enfant, par le Dr B. Spock — \$ 1,95
Le guide Marabout de la jeune fille, par Fl. Prévot — \$ 1,75
L'encyclopédie des parents modernes (2 tomes) — \$ 1,95 le volume.

gratuitement

sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez tous les deux mois le Magazine Marabout illustré en couleurs.

Marabout Kanan Limitée - 226 Est, Ch. Colomb - Québec P.Q.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Le célibat ecclésiastique

Réponses à Johannes de Silentio

A la suite de la publication dans Le Devoir du 23 janvier d'un texte de Johannes de Silentio sur le célibat ecclésiastique, de nombreux lecteurs nous ont fait parvenir leurs réactions. Quelques-unes de ces lettres reçues ont déjà paru dans Le Devoir. Parmi les autres lettres qui nous sont parvenues, nous avons pué de larges extraits constituant un éventail des principales opinions exprimées par nos lecteurs. Ces extraits fournissent la matière du dossier d'opinions que nous livrons ci-dessous au public du Devoir. Après des correspondants dont il a fallu soit abrégé, soit laisser de côté les textes qu'ils

nous ont adressés, nous nous excusons une fois de plus des contraintes d'espace qui nous obligent pour ainsi dire à des semblables amputations. Nous espérons n'avoir laissé de côté aucun des arguments importants qu'ont pu invoquer nos lecteurs soit pour appuyer la thèse de Johannes de Silentio, soit pour la réfuter. La publication du présent dossier n'est qu'une étape dans la poursuite d'une recherche qui sera longue. Nous rouvrons volontiers ce dossier, dans la mesure toutefois où l'on nous communiquera des vues originales qui seront autre chose que des redites, des remontrances ou des jérémiades.

Le témoignage d'un prêtre maintenant laïc...et marié

Décidément, il n'est pas facile de maintenir le niveau d'une discussion, de trouver la même longueur d'ondes. Le texte de Johannes de Silentio, paru dans Le Devoir de mardi le 23 janvier, et les réponses, commentaires, répliques qu'il a suscitées le manifestent d'une façon évidente. Et cela est d'autant plus décevant que ceux qui s'engagent dans ce débat ont cette discussion disposent, à ce que l'on prétend du moins, des ressources d'une solide formation intellectuelle. Ce n'est pas l'exposé d'un point de vue opposé qui est décevant, décevant, mais le recours à un ton qui fausse la marche d'un débat. La controverse véritable est toujours source de lumière; la réplique apparente indispose et obscurcit une question.

Nom! On n'a pas réglé la question du célibat ecclésiastique quand on a dit qu'il a toujours été depuis le XI^e siècle "la fleur" du sacerdoce occidental. On n'a pas non plus solutionné le débat quand on crie uniquement à la régression, au retour honteux en arrière, à l'affaiblissement de la foi, à la disparition de la générosité. On oublie alors une chose capitale: la laïcité est sensiblement l'homme du XX^e siècle: la remise en question d'une discipline, d'une loi positive, ne signifie pas automatiquement son rejet pur et simple, mais un effort attentif et toujours renouvelé pour découvrir les fondements véritables d'une législation, pour la soumettre à l'éclairage nouveau qui tient comp-

te des acquisitions en provenance des sciences humaines, pour en dégager la signification pour la modifier ou l'assouplir au besoin.

Le peuple chrétien est actuellement témoin d'une discussion qui est définitivement publique. Certains sont bouleversés, inquiets, muets devant le danger d'une catastrophe imminente; d'autres sont prêts à s'interroger loyalement et à participer honnêtement à la discussion d'un problème dont l'enjeu n'est pas fatalement la perte de la foi, mais une meilleure intelligence, d'une part, d'un état de vie: le célibat, qui ne comporte pas un lien nécessaire avec l'exercice de la fonction sacerdotale, et d'autre part, d'un autre état de vie: le mariage, qui n'est pas irrémédiablement incompatible avec cette même fonction.

Il ne s'agit pas de présenter le mariage comme un remède à tous les maux du prêtre; il ne s'agit pas de caricaturer le prêtre célibataire; il ne s'agit pas d'étaler des faiblesses; il ne s'agit pas de confondre l'examen d'un phénomène authentique avec un sous-produit, succédané dégradé; il ne s'agit pas de condamner le célibat, comme situation humaine impossible; il ne s'agit pas de fonder, comme le faisait implicitement saint Jérôme, une apologie du célibat sur une dévalorisation de la sexualité; il ne s'agit même pas de mettre en cause la convenance du célibat pour le prêtre diocésain.

Il ne s'agit plutôt d'une prise de conscience devant des faits que l'on peut difficilement contredire et sous-estimer; il s'agit d'une réflexion sereine attentive à la pensée évangélique, aux données de la théologie et de l'histoire de l'Eglise du Christ, mais non moins attentive aux lumières nouvelles que peuvent fournir bien des sciences humaines positives.

Le problème du célibat ecclésiastique peut être correctement abordé de multiples façons. J'ai apprécié l'examen lucide des faits rapportés par Johannes de Silentio et aussi la qualité de son exposé. Je me bornerai ici à suggérer des thèmes d'étude et de réflexion.

Il faudrait d'abord rappeler clairement une distinction capitale entre le célibat religieux et le célibat ecclésiastique. Dans le premier cas, la continence et le célibat comme tels sont directement voulus, tandis que dans le second cas, ce qui est directement voulu, c'est le sacerdoce; le célibat étant une condition imposée par la législation ecclésiastique pour exercer le sacerdoce. Ceci permettrait de prendre conscience que "le sacerdoce et le célibat sont deux réalités tout à fait indépendantes dans la pensée du Christ telle qu'elle s'exprime" (1).

En définitive, c'est en vertu d'une loi positive de l'Eglise latine occidentale, datant du XI^e siècle, que le célibat a été imposé

comme condition sine qua non pour l'exercice du ministère sacerdotal. Sans passer en revue les motivations d'une telle loi, on peut convenir du poids d'une tradition respectable. Pour imposer une telle loi, on ne peut que constater la solutionne pas entièrement le problème tel qu'il se pose actuellement.

On aurait un avantage indiscutable à examiner courageusement si la loi ecclésiastique actuelle assure au célibat ecclésiastique (institutionnel, celui du prêtre diocésain) le caractère de choix libre et personnel.

On serait à l'écoute de son temps, si l'on se donnait la peine de procéder à des enquêtes sérieuses, conduites scientifiquement pour connaître la pensée laïque des prêtres diocésains et même du peuple chrétien dans son ensemble.

Souhaiter que le vœu du célibat disparaisse de la vie religieuse serait méconnaître la nature profonde de cet état de vie. Mais souhaiter que la loi ecclésiastique concernant le prêtre diocésain soit modifiée, assouplie, permette éventuellement l'exercice du sacerdoce, comme prêtre marié ou comme prêtre célibataire, c'est sûrement tout en respectant l'orthodoxie de la doctrine chrétienne, mettre à la disposition de l'Eglise des réserves d'énergie, au service des hommes.

ANDRÉ BLAIS, Québec

(1) Marc Oraison, Le Célibat, Ed. du Centurion, 1966, p. 149.

Réflexions à partir de l'expérience des Eglises orientales

En lisant les articles sur le célibat des prêtres qui ont paru dans Le Devoir, ainsi que les beaux témoignages de pasteurs, offerts par le dernier No de Maintenant, je me suis demandé s'il serait permis à une religieuse d'exprimer, en toute simplicité, les réflexions que cette lecture lui a suggérées, non avec l'espoir d'apporter beaucoup de lumière sur ces questions, mais parce que, dans ce débat, la consécration religieuse et la destinée féminine sont impliquées.

Je limiterai le champ de ces réflexions à quelques remarques concrètes, dans un esprit d'objectivité et d'attention désintéressée aux données du problème.

Dans les Eglises orientales catholiques, il existe des prêtres mariés, c'est un fait. Réduire la situation du prêtre à celle qui lui est faite par la discipline de l'Eglise latine, dans ce domaine, c'est ignorer que, dans certaines parties du monde, Eglise latine et Eglise Romaine ne coïncident pas. En Orient, en particulier, le rite latin retrouve sa place dans le concert des rites chrétiens, selon sa valeur qualitative propre, qui n'est pas nécessairement mesurée par le nombre global de ses fidèles — nombre qui, dans l'avenir, ne restera peut-être pas prédominant dans l'Eglise catholique Romaine.

maine elle-même.

Or ces prêtres mariés peuvent être exemplaires, comme ils peuvent ne pas répondre à ce que l'on attend d'eux. C'est, pour beaucoup, une question de préparation et de formation. Je connais bien un prêtre catholique, de rite oriental, — célibataire — et fils de prêtre, qui m'a cité d'admirables exemples de la vie familiale menée par son père, me disant qu'il n'avait jamais, depuis, rencontré un prêtre plus pénétré d'esprit de prière et d'amour pour l'Eucharistie. Qui ne se rappelle aussi le beau témoignage rendu à la mémoire de son Père par l'écrivain et prêtre orthodoxe, Virgil Gheorgiu, dans la suite à "la 25ème heure".

Par contre, dans un village du Proche-Orient, des religieuses gardes-malades m'ont confié la difficulté qu'elles éprouvaient à obtenir de leur curé, qu'il s'intéresse sérieusement à ses paroissiens, même en danger de mort, parce qu'il était trop pris par ses soucis de chef de famille.

Il semble donc qu'il faille se garder de généraliser, quand on évalue concrètement les conditions de vie et les possibilités de rayonnement apostolique du prêtre occidental, si l'était marié.

Il est certain que, dans ce cas, il est bien des problèmes de la vie conjugale qu'il comprendrait par expérience, mais est-ce là un facteur si déterminant, et n'y a-t-il pas eu beaucoup de saints prêtres qui, au long des siècles, ont été les conseillers lucides et compréhensifs de ménages aux prises avec des graves problèmes? Notre époque, si elle rend ces problèmes plus aigus, n'en a, cependant pas la primeur. N'est-il pas remarquable, par ailleurs, que bien des fils de pasteurs et de rabbins deviennent eux-mêmes pasteurs et rabbins, comme bien des fils de prêtres, en Orient, deviennent prêtres? Y a-t-il, pour ceux-là, un meilleur "séminaire de jeunes" que la famille?

En tant que religieuse, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux des prêtres mariés, libres de leur choix, avant leur ordination, que certains prêtres célibataires qui subissent leur consécration, en la réduisant, après coup, à n'être qu'une condition de leur sacerdoce, mais ne semblent pas toujours avoir perçu profondément l'appel de l'évangile, évitant ceux qui en ont reçu le charisme, à tout quitter pour suivre le Christ: "Il y en a qui ne se marient pas à cause du Royaume des cieux. Qui peut comprendre, comprenne." C'est même à ce niveau profond, parfois, que les

prêtres ont une certaine difficulté à saisir, non plus les problèmes essentiels des foyers, mais ceux des religieuses, parce que, pour eux, du fait de la "discipline" du célibat, la consécration à Dieu n'est pas la valeur première qui a déterminé leur engagement, mais bien l'appel à la vie apostolique.

Enfin, en lisant les témoignages, parus dans Maintenant, sur les ménages pastoraux, j'ai pensé à la belle vocation que pourrait être celle d'une femme de prêtre, — prêtre elle-même, dans l'avenir, car je ne suis pas sûre que le sacerdoce des femmes soit improbable, — mais j'ai du même coup, mieux compris que, pour moi-même, comme pour mes sœurs, les religieuses, cette hypothèse laissait toute sa force à la motivation primordiale de notre réponse au Seigneur: "Pour moi, vivre, c'est le Christ." Les formes de notre vie doivent s'adapter, et s'adapter, mais dans la solitude monastique du cloître, comme dans les insertions les plus engagées dans la vie du monde, le témoignage libre de notre don total à Dieu manifeste la réalité fondamentale qui soutient et éclaire notre vie: "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est Moi qui vous ai choisi."

GHISLAINE VAN OVERSTRAETEN, Montréal

Roma locuta est

qui a publié, le 24 juin dernier, un encyclique, "documents d'une importance décisive," précise-t-il. Il y réaffirme les directives du "saint Concile", composé de plus de 2000 évêques, et rappelle que celui-ci "n'a pas hésité à confirmer solennellement la loi ancienne, sainte et providentielle du célibat sacerdotal, telle qu'elle existe actuellement".

Il néglige également de rappeler que la Conférence nationale des évêques des Etats-Unis, formée de 300 prélats environ, adhère fermement à la même doctrine. On peut lire dans le document:

"Ce serait donc, de notre part, faire preuve d'irresponsabilité que de laisser espérer des changements dans cette discipline. De tels espoirs sont sans fondements."

Ce texte d'un prêtre, tenu d'observer les prescriptions de la loi ecclésiastique et qui a choisi librement son état, — à 25 ans on est d'ordinaire conscient de ses actes, — est-il acceptable? Sa publication est-elle opportune? Pourquoi jeter le trouble et la confusion dans l'esprit d'un peuple peu averti de ces problèmes et laisser révolter certains jeunes prêtres, moins zélés peut-être qu'aux premières années de leur sacerdoce, à une époque redoutable? Ce ministre catholique étrange me paraît manquer singulièrement de sens psychologique. En insinuant que l'Eglise latine a tort d'exiger le célibat de tous ses prêtres, il risque de jeter un doute sur la sagesse de cette loi et de susciter chez certains l'espoir de son abrogation. Or, nous le savons par expérience, il nous

arrive souvent de prendre nos désirs pour des réalités et les idées mènent aux actes.

Rome a parlé, et avec force. Le débat est clos, semble-t-il, pour tout prêtre soumis à son autorité.

J'ai toujours été accueilli chez vous, monsieur le directeur, avec bienveillance. C'est pourquoi je vous prie de publier ce commentaire en réponse à l'un de vos correspondants. Je lis souvent dans Le Devoir des lettres qui expriment des idées peu conformes ou parfois même contraires à celles de la direction et dont l'auteur assume seule la responsabilité. J'apprécie cette marque de tolérance et de respect envers ceux qui pensent différemment.

RENE CHALOUET, Québec

Faut-il craindre à ce point la liberté?

La publication de l'article de Johannes de Silentio, "Sacerdoce du 20^e siècle et Célibat" — indique le terme d'une époque, c'est qu'enfin on veut considérer les membres du "Peuple de Dieu" comme des adultes et on se permet de leur parler comme tel. Il va sans dire que tous ne pourront ou ne voudront absorber facilement l'expression de la vérité au 20^e siècle précisément parce que dans certains éléments de la société on a peur de vivre.

Les prophètes de malheur dont parlait Jean XXIII n'ont pas fini de déambuler, et si nous traversons des jours difficiles, c'est surtout à cause d'eux, à cause aussi de ceux qui négligent de se renseigner, d'étudier, d'approfondir les questions en litige. Un

état de chose est regrettable, c'est l'incertitude, le manque de courage, la fausse prudence — qui devient de la lâcheté et un manque d'espérance — face à la vérité que l'on découvre.

Certains individus se complaisent dans un demi-sommeil et pour n'avoir pas su suivre l'évolution, ils se trouvent absolument déconcertés face aux réalités actuelles. Quand la science peut nous éclairer, quand les moyens de communication permettent rencontres et échanges fréquents entre spécialistes de différentes disciplines et chercheurs de l'univers, on est en face d'un phénomène nouveau dont les résultats sont beaucoup plus efficaces, profonds et universels qu'hier. Si ces dénouements bousculent la tranquillité

de quelques-uns, ils n'en sont pas moins réels et désirables.

L'encyclique de Paul VI sur le célibat dans le sacerdoce est considérée par plusieurs simplement comme une étape et dont le but est de mettre en relief la valeur du célibat — qui demeurera une valeur positive — mais, dans l'Eglise du 20^e siècle, il devient de plus en plus évident de la nécessité d'admettre un clergé marié en plus d'un clergé célibataire — tant pour l'intérêt de l'Eglise que pour le bien des individus concernés.

Les personnes soucieuses du bien de l'Eglise et qui font preuve d'inquiétude feraient bien de lire les ouvrages des nombreux spécialistes, tant religieux que

laïques — exégètes, historiens, sociologues, psychologues, etc. — dont la compétence est reconnue universellement. Il est évident qu'après ces lectures leur opinion plus nuancée.

Ce qui est le plus étonnant dans les lettres style fleurs bleues écrites en réaction à l'article de Johannes sur Sacerdoce du 20^e siècle et Célibat, c'est l'incompréhension de ce qu'est l'Eglise, le mépris de la liberté de l'individu, le manque de respect pour l'autre. La loi du célibat ecclésiastique peut être changée, comme toute loi de l'Eglise d'ailleurs.

L. LETELLIER, SULLÉONARD

Vatican II n'a jamais voulu détruire les lois du sacerdoce

Je félicite de tout coeur les membres du clergé qui ont le courage de proclamer leurs convictions et de mettre de la lumière et de la vérité dans une situation qu'on déclare intenable.

Enfin, je souhaite de tout coeur qu'on laisse les questions du clergé aux mains du clergé qui ne manque pas de chefs éclairés pour résoudre les questions et qu'on cesse par charité et je dirais, par justice, de salir la réputation de nos pères.

Il est difficile d'admettre que certaines accusations ou insinuations soient faites par un clerc, dans cette lettre du 23 janvier... s'il faut juger l'auteur de la lettre par ce qu'il avance... ça ne vaut pas cher!

Même s'ils peuvent avoir leurs faiblesses (ils sont humains), ces prêtres ont droit à notre charité. Par les temps qui courent... on est besoin de défenseurs... où les trouveront-ils? Imitons ce peuple que nous côtoyons et qui a pour principe de couvrir du manteau de la charité les quelques écarts qu'ils peuvent découvrir chez leurs prêtres.

Quand Vatican II affirme la liberté du chrétien, ceci concerne le laïc et non le prêtre. Jamais le Concile n'a eu en vue de détruire les lois du sacerdoce. De cet état tout aspirant en connaît les obligations. A vingt-

cinq ans, il est assez adulte pour se décider d'embrasser cet état de vie sans y être forcé; s'il opte pour le sacerdoce, il s'y engage de plein gré. Le séminaire avec son règlement sage et souple l'a préparé à la réflexion sans lui faire subir un lavage de cerveau.

Si chez quelques cas, il y a

détailance, il est sage et chrétien d'avoir pitié et non de blâmer. Sachons traiter en frères les membres du clergé et ne pas leur reprocher les quelques plaisirs ou délices qu'ils s'accrochent pour conserver l'équilibre de la nature.

C. LABBE, séminariste, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE

3620, boul. Lévesque, Chomedey

COURS POUR ADULTES

(2^e session)

Cours de formation scolaire 1^{ère} à 11^e année

Cours d'anglais et de français (conversation)

Début des cours: 26 fév. 1968 à 7.30 h. p.m.

Renseignements: 688-3781 poste 65



OU VOUS TROUVEREZ...

Le plus vaste choix de musique classique et populaire sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN

7865, SAINT-HUBERT

276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT

LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES

JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À 16 HRES

(Une division de André Radio Service Ltée)

Pas de statut particulier pour les détroqués!

(...) J'ai beaucoup de sympathie pour les détroqués qui ont souffert — plusieurs ont vraiment souffert — comme j'en aurais pour n'importe quel homme qui souffre de prière pour ceux qui sont malheureux comme je le ferais pour n'importe quel homme qui n'est pas heureux.

Le temps est venu, il me semble, que quelqu'un dise clairement que les détroqués n'ont pas de titre extraordinaire à notre sympathie, attention, ou considération, et qu'ils n'ont pas plus le droit que n'importe qui de rejeter leurs problèmes sur la communauté ou l'Eglise, et de demander

un "statut" particulier pour se justifier et exposer leurs revendications personnelles.

Le fait que les détroqués ne soient plus considérés comme des bannis de la société, cela présente une évolution et un progrès dans la mentalité actuelle. Mais ils ne sont pas des héros populaires et plus vite ils apprendront — ainsi que les médias d'information — mieux ce sera.

Evidemment ce ne sont pas tous les détroqués qui méritent ces remarques sévères. Quelqu'un doit encore dire que la manière et les circonstances

du départ de plusieurs d'entre eux indiquent clairement qu'ils se soucient peu des répercussions de leur conduite auprès des autres ou du tort causé à leur sainte mère l'Eglise.

(...) La plus grande ironie dans tout cela, c'est que le moment est bien mal choisi pour la trahison.

Désertir la prêtrise quand l'Eglise et le sacerdoce seraient sur le point de couler à pic, ou quand il n'y aurait plus aucun espoir de survie, cela pourrait peut-être avoir du sens. Mais quitter la prêtrise au moment même où

l'Eglise est en plein renouveau dans ce monde d'aujourd'hui, c'est de la pure folie.

Le nombre des détroqués est et sera de beaucoup inférieur à d'autres réajustements dramatiques dans l'histoire de l'Eglise: la Réforme et la Révolution française.

Ceux qui veulent tout abandonner ou ceux qui ressemblent à Johannes de Silentio, laissons-les partir; nous ne voulons personne dans le sacerdoce qui ne veut pas y être.

JEAN-MARC PELLETIER, prêtre, Joliette, Ontario.

Québec et le français

(...) Monsieur Masse, devant le Club Fleur-de-Lys, déclarait dernièrement que l'unilinguisme québécois était impossible. Et pourtant, sans bannir l'anglais, il y a moyen d'éviter la lâcheté en prenant des mesures telles que celles qui suivent:

1- Éviter l'anglicisation des Québécois et de l'immigration en restreignant l'accès aux écoles publiques anglaises uniquement aux gens de langue anglaise (ce-la pourrait être garanti dans une charte des droits de l'homme). M. Masse, qui sait que l'é-

ducation relève de la province et qui fut à ce ministère, devrait le comprendre.

2- Réclamer la part de souveraineté du Québec en matière d'immigration (cf. le B.N.A.A.) de façon à créer un ministère de l'immigration ayant pour tâche de rationaliser cette dernière selon une politique authentiquement québécoise.

3- Faciliter le rapatriement des minorités françaises (demeurées françaises) par des mesures d'aide gouvernementale particulière à leur égard (dégrève-

ment d'impôts, aide à l'installation, etc.).

4- Rendre le français langue officielle de travail et de communication dans les entreprises (la majorité des travailleurs par voie syndicale ou autrement) exprimeront ce désir.

Ces mesures relèvent entièrement du gouvernement provincial; et il n'est pas nécessaire d'être "prés des idées de M. Lévesque" pour sauver le fait français au Québec. Le gouvernement pourrait légiférer ainsi sans au-

cunement porter atteinte aux droits de la minorité, mais seulement en faisant disparaître leurs privilèges et en réalisant vraiment le programme sur lequel il fut élu.

En attendant, dans ce qui devait devenir l'Etat national du Canada français, beaucoup de Canadiens français travaillent en anglais, un nombre croissant envoient leurs enfants aux écoles anglaises, et l'immigration s'anglicise tout court.

HUBERT WALLOT, Paris, 7 février 1968.

DEUX OUVRAGES CONCERNANT LE CARDINAL

TRENTÉ TEXTES DU CARDINAL LÉGER

qui ont marqué l'Eglise au Concile et au Québec. Collection "Foi et Liberté"

La pensée du Cardinal sur les grands problèmes contemporains: les responsabilités du laïc, l'éducation, l'unité des chrétiens, la foi dans le monde, la liberté religieuse, le mariage, le célibat des prêtres, etc.

312 PAGES \$3.00

LE DERNIER COURRIER DU CARDINAL

Extraits des 7.000 lettres reçues par l'archevêque de Montréal à la suite de l'annonce de son départ, présentés par l'abbé André Lamoureux.

192 PAGES — 24 ILLUSTRATIONS \$2.00

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

245 EST, BOULEVARD DORCHESTER MONTRÉAL MÉTRO: CHAMP-DE-MARS TÉLÉPHONE: 861-9621



l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Les inscrits à Blue Bonnets

DIMANCHE	
PREMIERE COURSE - TROT - Non-pagants de \$2500 en 67-68 - BOURSE \$1600	
1- Super Fast	P. Lachance
2- Dominique Boy	G. Baillargeon
3- Mervin Sun	M. Turcotte
4- Dean's Pride	D. Laroche
5- Lone Shark	D. Gillis
6- Profitable	R. Coutu
7- Symphony Victor	R. Bernault
8- Helen Song	J. Quessy
Aussi éligibles: Scotch Vanity - G. Lachance	
Newport Hawk - A. Bédard	

DEUXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$1500 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE \$1100	
1- Royal Bel	P. Lachance
2- Lord Rose	C. Belanger
3- Gaby Vonian	G. Baillargeon
4- Jacqueline Star	J.G. Ruberg
5- Sergeant	M. Turcotte
6- Annable	S. Pleau
7- Golden Spark	A. Bédard
8- Elise Spencer	P. Cournoyer
Aussi éligibles: Commander Pick - P. Cournoyer	
Editha Wilson - Y. Plouffe	

TROISIEME COURSE - AMBLE - Non-pagants de \$5000 en 67-68 - BOURSE \$2400	
1- Joey's Pal	W. Bourgon
2- Checkit	K. McElroy
3- Tar Tar	E. Galt
4- Westfield Express	Hen. Filion
5- Stirling Mir	D. Laroche
6- Shellback	G. Lachance
7- Winston Pick	R. White
8- Dancer's Dream	R. Bédard
Aussi éligibles: Non-pagants de \$5000 en 67-68 - BOURSE \$2400	
1- Debbie Bond	Hen. Filion
2- Mr. Media	A. Boucher
3- Newport Rocket	J.C. Martineau
4- Charmante Windsor	M. Hébert
5- Lullwater Frost	G. Lachance
6- Mr. Tyson	Pas nommé
7- Newport Venture	M. Turcotte
8- Flying Kather	R. Coutu

QUATRIEME COURSE - TROT - Non-pagants de \$5000 en 67-68 - BOURSE \$2400	
1- Debbie Bond	Hen. Filion
2- Mr. Media	A. Boucher
3- Newport Rocket	J.C. Martineau
4- Charmante Windsor	M. Hébert
5- Lullwater Frost	G. Lachance
6- Mr. Tyson	Pas nommé
7- Newport Venture	M. Turcotte
8- Flying Kather	R. Coutu

CINQUIEME COURSE - AMBLE - 3, 4, 5 ans seulement - Non-pagants de \$3000 à vie - BOURSE \$1500	
1- Muechel Long	G. Baillargeon
2- Fairway	A. Boucher
3- Madeleine Adon	J.G. Brouseau
4- Surfer	C. Dupont
5- Paolo Mir	S. Galt
6- Prairie Pointer	G. Lachance
7- Tazian White Way	B. Côté
8- Conquest	M. Turcotte

SIXIEME COURSE - AMBLE - Non-pagants de \$2500 en 67-68 - BOURSE \$1600	
1- Ad Da Card	Hen. Filion
2- High Gay	F. Lebois
3- Baidin	S. Pleau
4- Chico Wilson	L. Turcotte
5- Proke's Denon	Pas nommé
6- Knight Knight	D. Laroche
7- Championette	J.C. Martineau
Aussi éligibles: Mr. MacDev - M. Hébert	

SEPTIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$2000 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE \$1300	
1- Karen Mc	G. Filion
2- Shadville Itallid	G. Lachance
3- D.C. Champ	J.P. Gauthier
4- Lincoln's Champ	P. Robillard
5- Big Togo	S. Pleau
6- Burdewave Sally	S. Galt
7- Steven Dell	J.C. Martineau
8- Von Landis	M. Bergeron
Aussi éligibles: Martha's Son - R. Coutu	
Primo's Pete - A. Bédard	

HUITIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$3000 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE \$1500	
1- Battle C. Adon	T. Horton
2- Hobby Horse Rich	R. Bouthillier
3- Hearty Dares	A. Bédard
4- Ace Governor	N. Pelletier
5- Diamond Way	C. Belanger
6- Fuller Hanoover	G. Galt
7- Captain Missie	G. Filion
8- Vernon's Boy	A. St-Amour
Aussi éligibles: Duke Train - C. Patry	
Kerko - B. Côté	

NEUVIEME COURSE - AMBLE - Gagnants de plus de \$10 000 en 67-68 - BOURSE \$5 000	
1- Direct M. Adon	A. Bédard
2- Sharp Express	Hen. Filion
3- Quick Kid	R. White
4- Andy's Son	R. Barreau
5- Abbe Lark	L. Turcotte
6- Perfect Knight	C. Pouson
DIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$3000 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE \$1 300	
1- Tommy Attorney D	P. Robillard
2- Mrs. J.B.	L. Galt
3- Brandon Hanoover	A. Boucher
4- Lori Johnston	J. Hébert
5- Stewart's Clan	J.C. Gauthier
6- John D.C.	C. Belanger
7- Billy Galion	A. Hanna
8- Ernie League	G. Horton
Aussi éligibles: Castle Hal - C. Patry	
Voice of Spring - R. Steele	

Première en Coupe du Monde

Nancy Greene confirme sa supériorité mondiale en gagnant la descente de l'Arberg-Kandahar



Chamonix, France. — chaque seconde compte. — La championne mondiale de ski alpin, la Canadienne Nancy Greene a remporté une des plus brillantes victoires de sa carrière hier à Chamonix, France, alors qu'elle a surclassé toutes ses rivales dans la descente du Kandahar reconnue comme la plus difficile au monde. Nancy a devancé l'Autrichienne Christl Haas par 9/100 de seconde.

CHAMONIX — La Canadienne Nancy Greene, championne olympique de slalom géant et championne du monde du combiné, a ajouté une nouvelle victoire à son brillant palmarès en gagnant la difficile descente du 33ème Arberg-Kandahar en 2'05"61 devant l'Autrichienne Christl Haas, battue seulement de 9/100èmes de seconde, et l'Anglaise Divina Galica, troisième à 2'19"100èmes.

La piste rouge des Houches, sur laquelle eut lieu la course est réputée par sa difficulté: longue de 2400 mètres pour une dénivellation de 600 mètres elle comprend de nombreuses bosses qu'il faut négocier à grande vitesse. La résistance physique et la technique jouent donc un rôle important et égal. Sur une telle piste, Nancy Greene, actuellement en très grande forme, a pu compenser son handicap de poids, par rapport à l'ex-championne du monde et olympique Christl Haas, par sa technique supérieure.

En outre, certaines skieuses n'ont su s'adapter à la neige mouillée, lente au départ, mais rapide dans la dernière partie du parcours. C'est d'ailleurs dans l'ultime tiers de la course que la plupart des chutes eurent lieu en raison de la vitesse avec laquelle les concurrentes abordèrent les bosses.

Blessée à la cheville dans la première descente de la saison, à Bad Gastein, Nancy Greene avait dû observer une dizaine de jours de repos. Revenue à Chamrousse en grande condition pour les jeux olympiques, elle rata complètement sa descente dont elle était une des grandes favorites, en raison d'un mauvais partage. Mais elle prit sa revanche en se classant seconde du slalom spécial derrière Marielle Goitschel, surclassa ses rivales dans le slalom géant et s'attribua du même coup le titre de championne du monde du combiné.

A Chamonix, Nancy Greene a donc confirmé sa supériorité actuelle en battant dans

l'ordre Christl Haas, Divina Galica, la jeune Autrichienne Elfi Untermoser, Annerosi Zird, Florence Steurer, une autre jeune et excellente Autrichienne, Wiltrud Drexel, Marielle Goitschel, la jeune Américaine Erica Skinger, Marie France Jeangeorges, Felicity Field, etc.

Ce classement est des plus logiques. Divina Galica a démontré que sans un partage désastreux, elle pouvait prétendre à une médaille aux jeux olympiques dans cette spécialité, tout comme évidemment, Nancy Greene.

Quant à Marielle Goitschel et Florence Steurer, elles sont actuellement fatiguées. Il faut cependant souligner que Marielle n'a pas brillé cette année en descente comme l'an passé: 8ème à Bad Gastein, 4ème à Saint Gervais, elle ne se classa que 8ème à Chamrousse tout comme à Chamonix dans l'épreuve du Kandahar.

Par sa victoire, Nancy Greene, a pris la tête de la seconde "Coupe du Monde de ski Alpin" qu'elle remporta déjà l'an dernier en battant, dans l'ultime épreuve, Marielle Goitschel 91 pts, Florence Steurer 86 pts, etc.

- 1) Nancy Greene, Canada: 2'05"61/100
- 2) Christl Haas, Autriche: 2'05"70/100
- 3) Divina Galica, GB: 2'08"52/100
- 4) Elfi Untermoser, Autriche: 2'08"57/100
- 5) Annerosi Zryd, Suisse: 2'08"58/100
- 6) Florence Steurer, France: 2'09"39/100
- 7) Wiltrud Drexel, Autriche: 2'09"39/100
- 8) Marielle Goitschel, France: 2'09"43/100
- 9) Klerica Skinger, Etats Unis: 2'10"43/100
- 10) Marie France Jeangeorges, (FR.): 2'10"47/100

Coupe du Monde

CHAMONIX — Nancy Greene qui a obtenu 25 points avec sa victoire dans la descente du Kandahar, a pris la tête au classement général de la Coupe du Monde de ski alpin féminin.

	Pays	Points
1) Nancy Greene	Canada	101
2) Isabelle Mir	France	93
3) Marielle Goitschel	France	91
4) Florence Steurer	France	86
5) Annie Famose	France	79
6) Fernande Bochaty	France	74
7) Olga Pal	Autriche	68
8) Gertrude Gabl	Autriche	65
9) Christl Haas	Autriche	55
10) Faerbingger Burgl	Allemagne de l'Ouest	36
Brigitte Wald	Autriche	36

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

PARTICULIER, offre collection entière de meubles canadiens. Tous de 100 à 250 ans de vieux. Bas prix. 671-2276. 4-3-68

Berthelville Antiquities vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital, Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. 843-8513 ou 272-7859. J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER

Appartement de 8 pièces complètement privées, fenêtres sur 4 côtés, incluant: 4 grandes chambres, 3 salles de bain, salon 24' x 15', grande salle familiale ou bibliothèque, salle à manger séparée, cuisine, 2 foyers, aussi immense passage, salle d'utils, chambre et salle de bain pour domestique. Appartement vraiment luxueux. Départ cause transfert. Sous-location à partir du 1er mai. Appeler GÉRARD: 842-9784 ou locataire: 845-8864. 26-2-68

LE CHATEAU

(coin Lamontagne et Sherbrooke) Appartement de 8 pièces complètement privées, fenêtres sur 4 côtés, incluant: 4 grandes chambres, 3 salles de bain, salon 24' x 15', grande salle familiale ou bibliothèque, salle à manger séparée, cuisine, 2 foyers, aussi immense passage, salle d'utils, chambre et salle de bain pour domestique. Appartement vraiment luxueux. Départ cause transfert. Sous-location à partir du 1er mai. Appeler GÉRARD: 842-9784 ou locataire: 845-8864. 26-2-68

AUTO A VENDRE

Peugeot 204, de Luxe, 1968, parfaite condition, 6,000 milles, radio am/fm, procédé Ziebart, vente cause études. Tel. après 5 p.m. 769-1249. 26-2-68

A VENDRE

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC. Division de décors intérieurs, vous offre 30% de remise sur ameublement complet de tout style. A prix réduits les plus beaux tissus, tapis, draperies. A votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous 274-3007. 8-5-68

DEMEMAGEMENT

ROUSSELLE TRANSPORT Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine. Tel: 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Magasins complets \$12, manteaux \$15, vestons sport \$6, \$10, \$15; chemises de toilette \$1.50; pantalons \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

FEMME DEMANDÉE

Professeur (féminin) demandée avec expérience, bilingue, pour première année, école privée, après-midi seulement. Les candidates doivent posséder diplôme et bonnes références. Les demandes de professeurs féminins retirées seront bienvenues. Écrire Case 16 Le Devoir. 4-3-68

HOMME DEMANDÉ

Représentant d'expérience visitant les librairies pour la vente de livres diffusés en exclusivité. Librairie Mercier 435-0581. 26-2-68

LOGEMENT A LOUER

St-Hubert, 3803 près métro, 1½ - \$18. par semaine, très moderne, redécoré. Tel. 524-4372. 1-3-68

LOGEMENT A LOUER

SNOWDON district rue Dornal près transports. Luxueux bas duplex 5½ plus salle de jeu, chambre à coucher et salle de bain finies dans sous-bassement. Chauffage, garage et jardin privés. Service de concierge à l'année. Cuisine avec poêle et frigidaire. Air conditionné. Tapis mur à mur, lampes, miroirs, décoratifs et draperies. Loyer 1er mai. \$240 par mois. Téléphonez pour rendez-vous 744-0404. 26-2-68

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

LAVAL-QUEST, bord de l'eau, style colonial, pierre, 9 pièces, foyer, garage, terrain 150' x 300', paysager, conditions - comptant à discuter, près CNR et autoroute. 627-2039. 26-2-68

PROPRIÉTÉ A LOUER OU A VENDRE

Originale, unique, une trouvaille pour un artiste, bois de grange 150 ans, marquerie, tapis, commodités, chauffage, portes arcades, clôture vieilles perches. Gaz, Pierre, etc. \$125.00 chauffée, 4 appartements. Lachenaie, Montée Dumais 2 milles. 581-0204. 26-2-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE

BEAUHARNOIS 20 minutes pont Mercier, maison 6 appartements plus solum, près église, école, système automatique à eau chaude, terrain aménagé, fenêtres panoramiques. Propriétaire Montréal - 331-1550. 26-2-68

Très beau duplex 6-5, neuf de 3 ans avec foyer. Pièces spacieuses et ensablées. Cuisiniers et réfrigérateurs inclus. Sous-sol fini et peut être louable si désiré. Terrain clôture et garage pour 2 voitures. Occupation en mai. A proximité: écoles, église et autobus dans nouveau Bordeaux. Prix: \$41,500. Minimum comptant requis \$10,000. Balance à discuter. Pas d'agents. Écrire à Case 12 LE DEVOIR. 26-2-68

Chamadey Est, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, \$23,000. Hypothèque 6½%, Domane Renaud. Tel. 667-8994. 26-2-68

A CHOMÉDEY OUEST, bungalow District St-Martin, 6½ pièces, brique et pierre naturelles, grand terrain de 10,000 pi. cor. terrassement fini, pro. Tel. 681-7468. 26-2-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rehausser vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

- SPECIALITE - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT. Tel. 388-2532. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses. POMPONNETTE, INC. 256 est, Ste-Catherine. Tel. 861-9293. 26-2-68

Le 34ème Kandahar du Québec se déroulera au Mt-Tremblant

La 34ème course Kandahar du Québec, organisée par le Red Birds Ski Club, aura lieu au Mont Tremblant les 9 et 10 mars.

La Kandahar est la plus ancienne compétition annuelle du Canada. Course pour la première fois en 1932, elle ne fut interrompue que pendant la guerre, de 1943 à 1945. C'est une cousine germanique de la célèbre Arberg-Kandahar européenne; le Red Birds Ski Club obtient en effet une franchise du Club Kandahar, de Suisse, pour organiser une course similaire au Canada en 1932.

Depuis, la Kandahar du Québec est devenue la plus importante compétition internationale de ski au Canada. La liste de ses vainqueurs comporte les noms les plus illustres du ski, tels ceux de Les Streeter, Josi Reider, Guy Périllat et de Marvin Moriarty. Les femmes furent invitées en 1963 à courir pour la trophée Red Birds, créée en l'honneur de Peter Ryan. Les Canadiennes Nancy Greene, Barbara Walker et Linda Crutchfield Bockock ont mérité ce prix. Nancy Greene gagnait cette course pour la troisième fois l'année dernière.

La course est un Combiné Alpin; le Slalom Géant aura

lieu le 9 mars à midi sur la piste Devil's River, et le Slalom se déroulera sur la piste Expo, le lendemain à 11:00 heures a.m.

On peut apporter personnellement ses bulletins de participation au Stadium de l'Université de Montréal, Suite 168, 2050 avenue Maplewood, lundi le 4 mars avant 7:00 heures p.m.

Le chef de la course est Anthony Maxwell.

Restic devient pilote

HAMILTON — La direction des Tiger-Cats de Hamilton de la conférence de l'est du football canadien a annoncé hier matin que Joe Restic avait accepté le poste d'instructeur en chef de l'équipe, laissé vacant par suite de la nomination de Ralph Sazio au poste de gérant général.

Joe Restic, qui est adjoint de l'instructeur en chef depuis 1961, a signé un contrat de quatre ans pour un montant qui n'a pas été révélé.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
EST DÉMÉNAGÉ A
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 258-288-2152

VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

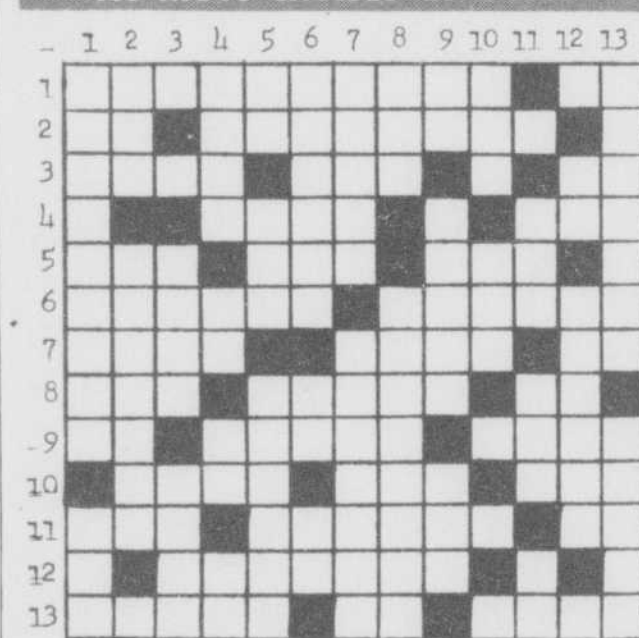
Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL
Courtiers d'Assurance Agréés

Tél. 849-2371

les MOTS-CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1. Anc. localité de la banlieue de Montréal, aujourd'hui comprise dans la ville - Symb. de l'argent.
2. Du dialecte provençal - Rivière du Québec, affluent gauche de l'Ottawa.
3. Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie - Arme pour tirer des flèches - Aluminium.
4. Genre de cabriolet.
5. Bière anglaise - Gaz que nous respirons - Allez en latin.
6. Coffre de bois servant à divers usages - Fondation des sœurs de la congrégation de l'Assomption (1853).
7. Variété d'argile riche en hématite - Mis à sec - Consonnes doubles.
8. Patriarche biblique - Comté du Québec dont le Ch.-l. est Knowlton - Note de musique.
9. Carte à jouer - Seigneur de la cour de Charles V, assassiné par un nommé Macaire - Lac de la Colombie britannique, au pied du mont Robson.
10. Savoir-faire, adresse - Riv. de Roumanie, affluent du Danube-Nouveau.
11. Pluriel de leu - Il fut lieutenant-gouverneur de l'Ontario - Petit ruisseau.
12. Ville de l'Ontario, centre d'entraînement de l'aviation.
13. Garnir un voilier - Pron. ind. - De très petite taille.

Verticalement

1. Chef huron de Stadaconé - Jambe, en anglais.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Le Grand Charles importe le basket sur roulettes

par Jean-Paul Cofsky

Aujourd'hui quand on veut mettre la main sur des nouvelles fraîches, il faut éviter scrupuleusement les conférences de presse où, d'habitude, tout le monde, avant même d'y arriver, sait d'ores et déjà ce que l'on va y raconter. Généralement, à ces conférences de nouvelles, c'est la même histoire pour tout le monde. Or, donc, que faut-il faire pour dénicher une nouvelle "nouvelle"? pas autre chose que de hanter les endroits "pas comme les autres". Et le cabaret du Grand Charles, dans le Vieux Montréal, devenu le rendez-vous de la gent sportive, est l'endroit tout indiqué pour y dénicher des primeurs... "because" le patron est un ancien sportif qui se souvient de ses beaux jours d'athlète et cherche aujourd'hui encore à consacrer ses meilleurs moments à la cause du sport.

Le Grand Charles (de son vrai nom, René Trudeau) a décidé d'importer le basket sur roulettes, en droite ligne du Mexique, où actuellement ce sport fait fureur. Ce n'est ni plus ni moins que du ballon-pain sur patins à roulettes, histoire de compliquer les choses.

Il a mis sur pied déjà deux équipes qui s'entraînent ferme au Centre Paul Sauvé. Une de ces équipes, représentant sans doute "les bons", porte le nom "Les Québécois" et l'autre, il va sans dire, "les méchants", les "Westenders".

La première partie d'une série de 2 de 3 sera jouée au Centre Paul Sauvé, le vendredi 12 avril, la deuxième joute ayant lieu le vendredi 3 mai tandis que la dernière, avant le début d'une tournée provinciale, sera disputée le vendredi 10 mai.

Le capitaine des Québécois se nomme Claude St-Jacques et l'instructeur en est Serge Couture. L'inscription de deux autres équipes est prévue, avec

comme forte possibilité, la formation d'une ligue régulière.

Détails intéressants, les équipes seront formées de six joueurs au lieu de cinq et les paniers seront à une hauteur de 10 pieds au lieu de 12. Et, pour ne pas ralentir le jeu inutilement, pas plus d'une punition à la fois ne pourra être imposée.

Le coût d'admission à ces joutes sera de \$1.00 pour les adultes et de .50 cents pour les étudiants... de quel âge qu'ils puissent être.

Ce basket joué sur patins à roulettes, et sur plancher de ciment, nécessitera des costumes spéciaux; c'est-à-dire que les joueurs devront s'équiper un peu à la manière des joueurs de football, car les contacts seront rendus plus durs par la vitesse déployée par les joueurs. Sans compter qu'une chute sur un plancher de ciment n'a rien de trop douillet. Tous les joueurs por-

teront également un casque protecteur.

C'est là, messieurs-dames, que j'ai déniché cette nouvelle fraîche, au beau milieu de la gerbe de fleurs des serveuses capiteuses à souhait qui font la réputation de l'établissement et la joie des clients friands de beauté de joie de vivre.

C'est entre trois mesures saccadées de l'orchestre Dixie Land du lieu que j'ai recueilli cette confidence du patron.

La morale de cette histoire vraie est des plus simples: si vous voulez être "par devant" les nouvelles fraîches, fréquentez donc les établissements pas comme les autres, où la vie vous apparaîtra rose et souriante... sous les traits des divines serveuses, et pétillantes, et frétilantes... sous les traits du Grand Charles! Vive le sport, et vive le Grand Charles, qui s'ingénie à aller au fond des choses!



Tampa, Floride. -- CROYEZ-LE OU NON, LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ. -- Ce ne sont plus les hirondelles qui font le printemps, mais l'apparition des joueurs de baseball aux divers camps d'entraînement. On voit ici la nouvelle et prometteuse moisson de lanceurs des Reds de Cincinnati. De g. à dr., Bill Kelso, obtenu des Angels de la Californie, Ron Tompkins, avec Vancouver en 1967, John Tsitouris, obtenu de San Diego, George Culver, des Indiens de Cleveland, Jorge Rubio, Los Angeles, et Bill Henry, rappelé de Buffalo. (Téléphoto PA)

Sharp Express adore B-B

Dans le domaine des courses il existe une expression qui dit que certains chevaux sont faits pour certaines pistes. Cette théorie n'est pas acceptée de tous, mais elle va à merveille à Sharp Express, qui est devenu le chéri des amateurs de premières rangées à Blue Bonnets.

Sharp Express s'est amené à Blue Bonnets l'autome dernier, après une performance médiocre sur les pistes américaines. En 15 présences en piste ici, depuis le 16 septembre dernier, le cheval hongre de sept ans compte pas moins de huit triomphes, trois deuxième places et trois troisième.

A la suite de ses sept dernières courses, il a remporté cinq victoires et ne s'est avoué vaincu que par un nez et un cou à l'issue des deux autres. Jusqu'à maintenant cette année, Sharp Express possède une fiche de 2-2-0 en quatre départs, représentant un total de gains de \$8,000. S'il sort victorieux de l'épreuve principale de demain, laquelle est dotée d'une bourse de \$5,000, ses gains en cinq départs excéderont les \$9,890 qu'il a gagnés durant la saison 1967.

Demain, Sharp Express tentera de poursuivre sa série de deux victoires et sera considéré comme étant le cheval à battre. Direct M. Adios, qui a déjà pris sa mesure à deux reprises depuis le début de la saison, sera sa principale opposition.

Jusqu'à présent, Sharp Express semble justifier le débourse de \$15,000 qu'a fait le propriétaire-entraîneur-conducteur Henri Filion, lorsqu'il s'est porté acqureur du cheval à la piste Liberty Bell l'automne dernier.

Les autres concurrents seront Andy's Son, Abbe Lark, Quick Kid et Perfect Knight.

Andy's Son, l'orgueil des Maritimes, pourrait bien s'avérer la bête noire de la course.

se, maintenant qu'il compte un départ cette année. A ses débuts 1968 la semaine dernière, il a mené du début au dernier droit pour finalement flancher à quelques verges du fil d'arrivée.

Duel Marielle-Nancy

CHAMONIX -- Marielle Goitschel, médaille d'or du slalom spécial des jeux olympiques de Grenoble, et sa seconde, Nancy Greene se retrouveront au départ du "spécial" du Kandahar qui aura lieu au début de l'après-midi. La Française Annie Farnose, médaille de bronze, aurait dû se mêler au duel Franco-Canadien, mais n'ayant pas terminé hier l'épreuve de descente, elle a été éliminée du slalom, selon les règlements du Kandahar. Toutefois le jury a encore la possibilité en dernière heure de l'inclure dans la liste des engagées.

Selon toujours le règlement particulier du Kandahar, l'ordre des départs du slalom est en sens inverse du classement de la descente pour les cinq premières. Puis il suit exactement ce classement, à partir de la sixième, ainsi, la Suisse Anne Rosli Zryd, 1^{ère} de la descente, portera le dossard no. 1 dans le slalom spécial, devant l'Autrichienne Elfi Untermoser (no. 2) la Britannique Divina Galica (no. 3), l'Autrichienne Christl Haas, (no. 4) la Canadienne Nancy Greene (no. 5), la Française Florence Steurer (no. 6), l'Autrichienne Wiltrud Drexel (no. 7), Marielle Goitschel, (no. 8) etc...

Ce slalom spécial -- premier départ à 14h. 30 -- aura lieu sur la piste du mont. Sa dénivellation sera de 150 mètres.

Il sera piqué de 53 portes pour la première manche et de 45 pour la seconde.



SALON DU SPORTSMAN DE MONTRÉAL

du 8 au 17 mars

aréna Maurice-Richard
rue Viau, au sud de Sherbrooke
Les plus nouveaux équipements de

CAMPING PÊCHE CHASSE NAUTISME
Sports-Voyages-Vacances

5000 SIÈGES
permettant de mieux apprécier les
VEDETTES de nos REPRÉSENTATIONS
Séances de CINÉMA continues.
Démonstrations de lancers, de
manègement d'armes et de sécurité.

PÊCHEZ VOTRE TRUITE
dans notre étang poissonneux

Stationnement pour
6000 AUTOS

Du lundi au vendredi
1h à 11h p.m.
2 représentations

Le samedi
9h a.m. à 11h p.m.
3 représentations

Le dimanche
midi à 11h p.m.
3 représentations

LIGUE NATIONALE CLASSEMENT										
(Division Est)										
	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts			
Montréal	58	34	15	9	185	120	77			
Chicago	59	28	18	13	179	167	69			
Boston	59	28	21	10	206	177	66			
New York	57	27	19	11	168	153	65			
Toronto	56	23	24	9	152	134	55			
Détroit	58	20	28	10	189	196	50			
(Division Ouest)										
	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts			
Philadelphia	58	26	23	9	144	139	61			
Minnesota	58	23	25	10	150	182	56			
Los Angeles	57	24	28	5	149	181	53			
St. Louis	57	21	25	11	134	139	53			
Pittsburgh	57	20	27	10	145	166	50			
Oakland	58	13	34	11	117	164	37			

Compteurs de la LHN

Section EST			
B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

Section Ouest

Bathgate, Pitt.	18	29	47
Angotti, Phil.	11	35	46
Cullen, Min.	23	20	43
Hampson, Oak.	12	31	43
Joyal, L.A.	16	26	42

Section Nord

B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

Section Sud

B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

Section Est

B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

Section Ouest

B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

Section Nord

B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

Section Sud

B.	A.	Pts	
B. Hull, Chi.	41	29	70
Mikita, Chi.	34	36	70
Esposito, Bos.	30	32	62
Gilbert, N.Y.	24	38	62
Howe, Dét.	29	32	61
Ratelle, N.Y.	23	37	60
Wharram, Chi.	20	38	58
Delvecchio, Dét.	17	40	57
Bucyk, Bos.	25	31	56
Stanfield, Bos.	17	37	54

HOCKEY

Hier LIGUE NATIONALE

Aucune partie

Aujourd'hui

New York à Montréal
Boston à Toronto
Minnesota à Détroit
Chicago à Los Angeles
Oakland à Pittsburgh

Dimanche

Toronto à New York
Pittsburgh à Philadelphie
Oakland à Minnesota
St-Louis à Los Angeles

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Springfield	26	25	7	200	218	56
Hershey	26	20	7	203	176	58
Providence	23	25	9	193	213	55
Baltimore	20	22	9	182	173	49

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	25	20	12	188	185	62
Rochester	26	18	3	186	151	57
St-Roch	22	22	9	203	183	55
Buffalo	22	23	9	176	185	53

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Kitchener	46	31	9	6	275	147	68
Montréal	40	31	11	3	214	143	65
Niagara Falls	48	29	13	6	229	148	64
Toronto	47	28	14	5	241	151	61
Hamilton	46	26	11	9	203	135	61
St. Catharines	47	19	25	3	173	133	42
London	49	16	27	6	162	227	38
Peterborough	47	10	27	10	156	213	30
Oshawa	46	12	29	5	155	251	29
Ottawa	47	4	40	3	83	293	11

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Victoriaville	16	15	3	186	151	57
Hull	18	15	3	132	135	52
Drummondville	24	17	3	167	171	51
St-Hyacinthe	20	22	3	182	178	44
Sherbrooke	14	25	3	160	172	42
Granby	16	25	4	163	185	37

LIGUE JUNIOR "A" DU QUÉBEC

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Drummondville	34	15	3	238	152	70
Shawinigan	31	19	0	281	213	60
Trois-Riv. (7)	24	24	2	252	231	50
Thérèse	22	25	1	235	224	47
Québec	19	28	3	206	292	41
Sorel	16	34	0	305	289	32

FORUM

DIMANCHE LE 25 FÉVRIER A 8 HEURES P.M.

HOCKEY : LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO OTTAWA vs CANADIENS

PRIX, SIÈGES RÉSERVÉS: Loges Promenade et Mezzanine: \$2.00 Amphithéâtre: \$1.50 - Cercles: \$1.00 - ADMISSION GÉNÉRALE: \$1.00 - ENFANTS: .50 sous DANS LES SECTIONS NON RÉSERVÉES SEULEMENT.

Billets MAINTENANT en vente. VENEZ NOTER QUE NOS GUICHETS S'OUVRENT À 1 HEURE DIMANCHE.

Punch grisonne pendant que ses Maple Leafs tâtonnent!

Le pilote-gérant Punch Imlach sait très bien ce que ses Maple Leafs de Toronto doivent faire pour participer aux séries de fin de saison en vue de l'obtention de la coupe Stanley.

A la veille du match contre Boston ce soir, Imlach a déclaré:



Punch Imlach

"Si nous triomphons des Bruins à quatre reprises, nous devrions participer aux séries éliminatoires. Par ailleurs, si nous les vainquons trois fois et récoltons quelques points lors de nos matches en main, ce sera peut-être suffisant".

Les Leafs accusent présentement un retard de 11 points sur les Bruins, installés au 3^e rang dans la division Est de la ligue Nationale de hockey, et de 10 points sur les Rangers, qu'ils affronteront à New York dimanche après-midi.

Les Rangers visitent les Canadiens à Montréal ce soir tandis que Minnesota se rend à Détroit, Los Angeles reçoit Chicago et Pittsburgh est l'hôte du Oakland.

Dimanche, Pittsburgh rend visite à Philadelphie; Oakland se rend à Minnesota et Los Angeles reçoit St-Louis.

Imlach

Imlach n'a jamais travaillé aussi fort pour atteindre les séries éliminatoires depuis ses débuts comme pilote-gérant des Leafs en 1958-59.

Il est naturellement le cible des amateurs, mais il accepte une telle situation en sa qualité de meneur d'hommes.

Il a répondu lui-même aux critiques des amateurs sans se soustraire à leurs remarques, ce qu'il croit être également son rôle.

Tout en admettant que son club ne compte pas beaucoup de buts, il ignore s'il existe des clans au sein de l'équipe résultant d'un certain mécontentement envers l'union des joueurs et la direction. Il ajoute que le tout reviendra à la normale si l'équipe reprend le sentier de la victoire.

Schwarz aux Ice Capades

Vienne -- Wolfgang Schwarz, champion olympique autrichien de patinage artistique, passé professionnel, a signé un contrat avec la revue sur glace américaine "Ice Capades" hier à Garmisch-Partenkirchen, apprend-on à Vienne.

Par ailleurs, Punch admet également que le club a souffert d'un esprit de défaitisme après le commencement de la deuxième moitié du calendrier.

La protection de la maternité est insuffisante, sinon inexistante, chez les travailleuses au Canada

N.D.L.R. — Tandis que la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada poursuit son travail, nous croyons utile de signaler à nos lecteurs la parution récente, en langue française, d'une étude très pertinente de Mme Sheila Woodsworth publiée au début de 67 en anglais sur "La protection de la maternité chez les travailleuses au Canada". (1)

Cette étude a été entreprise à la demande du Bureau de la main-d'œuvre féminine, au ministère du travail du Canada.

Mme Marion V. Royce, directrice du bureau, explique que la croissance

rapide de l'effectif de la main-d'œuvre féminine constatée au Canada au cours de la dernière décennie, a mis en lumière la question de la protection de la maternité chez les travailleuses. Ce problème est devenu, dit-elle, de plus en plus un sujet de préoccupation pour les employeurs, les syndicats ouvrier, les gouvernements, ainsi que pour les femmes elles-mêmes. L'existence ou l'absence de politique et de programmes pertinents ont des répercussions sur le bien-être de la nation.

La présidente de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Mme Anne Bird, a d'autre

part déjà mentionné que cette question du congé de maternité serait abordée au cours des travaux de la commission.

Voici résumés, les points saillants et certaines conclusions de l'étude de Mme Woodsworth, colligés par Renée Rowan. Bibliothécaire de formation, mère de famille à plein temps (selon sa propre expression) Mme Woodsworth, est la femme du directeur de l'école de service social de l'université McGill. Mme Woodsworth s'est toujours intéressée de très près au statut de la femme, en particulier aux problèmes du travail féminin au dehors du foyer.

La protection de la maternité, sous forme de prestations médicales et de prestations en espèces, est presque inexistante au Canada, révèle l'étude entreprise par Mme Woodsworth. D'autre part, un nombre toujours plus élevé de femmes travaillent en dehors du foyer et représentent actuellement près du tiers de la population active. Près de la moitié de ces femmes sont mariées.

Il y a une certaine urgence à accorder quelque attention à ce que font ces femmes lorsqu'elles deviennent enceintes. Quittent-elles leur emploi, comme c'était auparavant la coutume, ou désirent-elles maintenant reprendre leur travail après avoir passé quelque temps au foyer avec leur bébé?

Dans ses recherches, Mme Woodsworth s'est attardée en particulier au groupe de femmes de 20 à 34 ans, celles en fait le plus susceptibles d'avoir des enfants. Un coup d'œil rapide sur les statistiques fournies par le Bureau de la main-d'œuvre féminine du Canada révèle d'autre part que le gain moyen de ces familles époux-épouses dont la femme est salariée n'est que de \$6,054 par année. Étant donné que ces familles ont un revenu relativement peu élevé et ce en dépit des efforts conjugués des deux soutiens de famille, il faut conclure que les mères dans ces foyers travaillent par nécessité.

Quelles dispositions ont été prises pour leur protection pendant la période de grossesse? Doivent-elles quitter leur emploi et s'en chercher un autre ensuite? Est-ce que quelqu'un leur vient en aide pour payer les frais médicaux? Touchent-elles une compensation pour la perte de revenu subie pendant la période de temps où elles ne peuvent plus travailler.

Dans le but d'évaluer la situation existante en rapport avec cet aspect changeant du travail de la femme, le Bureau de la main-d'œuvre féminine a fait parvenir un questionnaire sur la protection de la maternité à 97 établissements commerciaux et industriels. L'échantillonnage comprenait de grands et de petits établissements situés dans les diverses régions du Canada. En voici les résultats.

Très peu est accordé

En général les femmes employées dans les établissements répondants qui accordent des congés de maternité en vertu des dispositions d'une convention collective ont obtenu un congé de six semaines ou plus avant la naissance de l'enfant, et six semaines ou plus après la naissance. Elles n'ont reçu aucun revenu de leur employeur pour la durée de leur congé de maternité, mais certaines des employées hors-bureau ont bénéficié de l'aide de l'employeur en ce qui a trait au paiement des primes d'assurance. Elles ont maintenu leurs droits d'ancienneté pendant la durée entière du congé.

Aucune disposition n'a été prise pour accorder des périodes de temps rémunéré pour allaiter l'enfant, ni aucune autre disposition spéciale en vue du bien-être des employées qui sont enceintes ou qui allaitent leur bébé. Certains indices ont démontré que dans le domaine de l'ancienneté et des primes d'assurance, les employées hors-bureau régies par des conventions collectives ont été dans une meilleure situation que tout autre groupe faisant l'objet de l'enquête.

Les congés de maternité dans les lois provinciales

Deux provinces, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, ont adopté des lois qui exigent de l'employeur qu'il accorde des congés de maternité et lui interdisent de congédier l'employée absente pour cause de congé de maternité. La loi du travail de l'Alberta prévoit l'interdiction d'employer une femme pendant la période du congé de maternité d'une durée de trois mois et demi, mais étant donné qu'aucun règlement n'a été édicté, la loi demeure inopérante.

En Ontario, la loi sur la sécurité dans l'industrie autorise l'établissement de règlements régissant l'emploi des femmes enceintes dans tout atelier ou usine. Aucun règlement concernant les femmes enceintes n'a été établi.

Dans les autres provinces du Canada, au Québec en particulier, il n'existe dans les lois ouvrières au

cune disposition régissant les congés de maternité des travailleuses.

Il faut signaler, par ailleurs, qu'une convention collective signée en mars 1966 entre la province de Québec et ses employés de la fonction publique, déclare qu'une fonctionnaire enceinte a droit à un congé de maternité non rémunéré sur recommandation de son médecin traitant. Ces mêmes règlements statutaires régissant les employés de la fonction publique existent dans cinq autres provinces. Dans trois autres provinces, les dispositions concernant les congés de maternité sont inscrites dans le cadre de la politique adoptée à l'égard du personnel.

Les conventions collectives

Puisqu'au Canada les femmes syndiquées représentent 15,4 p.c. du nombre des travailleuses syndiquées, une certaine pression s'est exercée pour faire inclure des dispositions à l'égard des congés de maternité dans les conventions collectives. Comme résultat, note Mme Woodsworth, certaines conventions collectives contiennent de très bonnes dispositions. En revanche, souligne-t-elle, il n'est que tout naturel qu'à la table des négociations priorité soit accordée aux mesures qui touchent la majorité des syndiqués. Il s'ensuit que peu de conventions collectives, qu'elles s'appliquent aux femmes ou pas, contiennent des dispositions à l'égard des congés de maternité.

Ces dispositions sont extrêmement variées, non seulement en ce qui concerne la durée du congé et la période où il est accordé, mais aussi en ce qui concerne l'ancienneté et les avantages sociaux. Dans l'ensemble, il n'y a pas beaucoup de différence entre les dispositions prises à la suite d'une décision unilatérale de la direction et celles qui résultent des clauses inscrites dans les conventions collectives.

Les congés de maternité posent-ils des problèmes?

Le point de vue de l'employeur:

Les attitudes des employeurs qui ont répondu au questionnaire reflètent bien

les opinions diamétralement opposées de notre société à l'égard des mères de famille qui travaillent, note dans son étude Mme Woodsworth. Beaucoup pensent que les mères devraient rester au foyer, mais d'un autre côté, ces mêmes mères sont difficiles à remplacer du point de vue capacité professionnelle.

Bien qu'en majorité les employeurs n'aient noté que peu de difficultés, ou même pas du tout, en ce qui concerne les congés de maternité, plusieurs ont soulevé par contre le problème du remplacement qui semble le plus grave. Le remplacement signifie dans bien des cas une dépense de temps et d'argent pour la formation d'un nouvel employé qui deviendra rarement vraiment compétent en peu de temps. Le travail est généralement ralenti pendant la période de formation et l'efficacité générale en souffre. D'autre part, le retour au travail de l'employée qui était en congé peut occasionner une désorganisation analogue à celle qui s'est produite lors de son départ.

Quelques employeurs ont également noté que dans certains cas, les responsabilités familiales supplémentaires influent sur le rendement au travail de l'employée qui vient d'avoir un enfant.

Le point de vue de l'employée

Bien des femmes ont la chance de pouvoir compter sur une grand-mère ou une parente qui aime véritablement l'enfant et s'en occupera avec amour. Ces mères peuvent reprendre le travail sans crainte, et prêter toute l'attention voulue à remplir leurs fonctions. La mère qui a les moyens de s'offrir un ménage à plein temps n'a pas de problèmes non plus. Selon l'étude de Mme Woodsworth, les difficultés commencent lorsqu'il faut amener l'enfant ailleurs pour le confier à la garde d'une succession de femmes qui ont elles-mêmes plusieurs enfants.

Si le bébé est malade, la mère reste près de lui même en sachant que cela représente un inconvénient pour l'employeur. Quand l'enfant est tout petit, la mère se fait généralement beaucoup de souci, son tra-

vail ménager est beaucoup plus lourd et elle n'a pas assez d'heures de sommeil.

D'autre part, note Mme Woodsworth, si la femme ne garde pas son emploi, ce n'est pas seulement son revenu qu'elle perd, mais peut-être aussi ses droits d'ancienneté ainsi que les autres avantages sociaux auxquels elle a parfaitement droit.

Un congé de plus longue durée, qui sous certains aspects, serait plus avantageux pour la mère et l'enfant, pourrait en même temps être une catastrophe car la mère ne pourrait pas gagner le salaire dont la famille a absolument besoin pour vivre décemment. Même la période de dix semaines après l'accouchement semble être trop longue pour certaines femmes si elles n'ont aucun revenu durant cette période.

Le bien-être de la mère et de l'enfant est vital, mais chacun des médecins interrogés par Mme Woodsworth a des vues différentes sur les problèmes qui s'y rattachent. Environ 10 à 15 p.c. des femmes peuvent avoir besoin d'un long congé avant l'accouchement, alors que les autres, sans mettre pour autant en danger leur santé ou celle de l'enfant, peuvent travailler jusqu'à la fin du sixième ou même du septième mois de leur grossesse. Un long congé après l'accouchement est désirable, mais n'est pas toujours possible, on l'a déjà noté.

Mme Woodsworth souhaite que l'on en vienne désormais à imaginer plus souvent les "travailleuses ayant des responsabilités familiales" sous les traits de personnes s'efforçant bravement de combiner d'une nouvelle façon leurs doubles devoirs.

Cette attitude pourrait, dit-elle, être le point de départ d'autres recherches médicales absolument nécessaires, portant sur les problèmes en cause, et de l'institution d'une politique sociale plus humaine, appropriée à une société déjà transformée.

(1) "La protection de la maternité chez les travailleuses au Canada", par Sheila Woodsworth. En vente chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa et dans les librairies du gouvernement fédéral. A Montréal, l'adresse est 1182 ouest, rue Ste-Catherine.



Sophie a deux poupées: un garçon et une fille de quatre mois!

Des poupées "petit frère" et

"petite sœur" à la Foire des jouets

Les poupées Petit frère et Petite sœur qui viennent d'être mises au point au Canada — et qui seront en vente en mai prochain à Montréal — sont deux des plus jolies et attachantes poupées que je connaisse, déclarait le Dr Reva Gerstein, psychologue réputé, après avoir examiné ce nouveau produit de la maison Regal Toy de Toronto.

C'est la première fois au Canada qu'on introduit sur le marché des poupées sexuées. En fait, ces poupées diffèrent très légèrement des autres poupées-poupons, sauf qu'elles indiquent de façon subtile par leur forme que Petit frère est un garçon et Petite sœur, une fille. Ces poupées n'ont rien à voir avec les célèbres Barbie qui se voulaient jeunes filles en herbe. Au contraire, Petit frère et Petite sœur sont de mignons bébés, d'environ quatre mois, en vinyl lavable, que les enfants pourront baigner, savonner, poudrer, changer de couche, etc.

Avant de lancer son produit sur le marché, le propriétaire de la maison Regal, M. Frank Samuels a envoyé des poupées à plusieurs psychologues et spécialistes de l'enfance réclamant leur avis très franc. Parmi les témoignages d'approbation reçus, signalons celui du Dr Sam Rabinovitch, directeur du Centre d'études du Montreal Children's Hospital qui écrit: "Ces poupées sont de bon goût, attrayantes et complètement acceptables. J'estime que ces poupées seront re-

çues avec enthousiasme par les enfants qui se feront sûrement un plaisir de les posséder et profiteront de cette occasion d'avoir des poupées d'une identité correspondant à leur sexe".

Ces poupées, surtout dans des familles où l'un des deux sexes est absent parmi les enfants, seront d'un précieux apport pour les mamans dans l'éducation sexuelle des très jeunes enfants.

La secrétaire générale du Conseil Canadien de l'Enfance et de la Jeunesse, Mme Margery R. King écrivait de son côté: "Je crois que les mamans accueilleront volontiers cette manière facile et convenable d'expliquer la différence entre les sexes d'une façon parfaitement naturelle".

De fort bon goût, ces deux poupées connaîtront sans doute un succès auprès du public. Elles seront présentées lors de la Foire des jouets qui débute lundi prochain à la Place Bonaventure.

S.C.

Madame, Mademoiselle,
SUIVEZ
du 4 mars au 15 mai

LES COURS

DE FINE CUISINE

Familiale

de M. Henri BERNARD

chef et Professeur bien connu

par ses Cours et par la TV

Vous apprendrez

Les BASES-PRACTIQUES et

les RAFFINEMENTS

de l'Art culinaire

avec

de FINES RECETTES

équilibrées et économiques

Pour tous renseignements,

et Prospectus gratuits

Adressez vous à:

INSTITUT D'ART

CULINAIRE

École détenant un Permis en vertu

de la Loi des Ecoles

Professionnelles privées

2015 de la Montagne

Tél. 843-6481

NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure

ou comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

LIMONADE

ASEPTA

EMBEILLIT

par l'éclat du teint

Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

AGRÉABLE EN TOUTES SAISONS



Venez voir ce qui vous attend au Havre des Îles où vous aurez tout le confort de la ville dans un paysage champêtre • Des acres de terrain aménagé • 2 patinoires, l'une pour le hockey • Terrains de jeux • Courts de tennis • Bains sauna • Piscine à l'intérieur et à l'extérieur • Marina • Chauffage et cuisine tout à l'électricité • Ample d'espace pour le rangement • Grands balcons • Buanderie automatique • Thermostat dans chaque pièce • Antenne de TV gratuite • Services et magasins sur les lieux • Complètement à l'épreuve du feu • Stationnement adéquat • Service d'autobus gratuit.

Visite tous les jours - de 10 a.m. à 9 p.m.

Pour s'y rendre, traverser le pont de Cartierville, tourner à gauche aux premiers feux de circulation et suivre les affiches sur le boulev. Levesque, sur une distance d'un mille environ.



HAVRE DES ÎLES

CHOMÉDEY, LAVAL • TEL. 688-9711

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestionnant qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

Optrex

LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

OP-30

DIRECTEMENT DE NOTRE ENTREPOT DANS LES

24 HEURES

Demandez notre catalogue détaillé sur nos escaliers "Colonial" en chêne.

11,200, 6e RUE,
Rivière-des-Prairies,
665-3836 - 322-3811



"La religion dans le monde de demain"

La prochaine réunion de la Société d'étude et de conférences aura lieu mardi le 27 février, à 14 hrs à l'hôtel Windsor. Le Père Vincent Harvey, o.p., directeur de la revue *Maintenant*, prononcera une causerie intitulée: "Quel est l'avenir de la religion dans le monde sécularisé de demain?"

Pour renseignements, on peut communiquer avec le secrétariat, en composant: WE 2-8607.



En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

un nouveau livre de Paul Chamberland

L'INAVOUABLE:

par Jean Guy Pilon

M. Paul Chamberland n'a jamais été un poète de tout repos. Il s'est appliqué, et souvent avec succès, à enfoncer des barrières, à faire des trous. Chez lui, le poète s'est toujours doublé d'un homme d'action et d'un intellectuel, d'un penseur qui a écrit beaucoup sur les problèmes du Québec. Ce poète sincère mérite notre respect, que l'on partage entièrement ou partiellement ses idées et ses opinions.

M. Chamberland s'est principalement imposé comme poète à la voix forte avec un recueil virulent qui s'intitulait "Terre-Québec". Il s'est aussi distingué comme essayiste par ses innombrables articles à la revue PARTI-PRIS.

Je m'interroge cependant sur la qualité de son dernier livre publié aux Éditions Parti-Pris: "L'Inavouable", qui porte en sous-titre "poème".

C'est un livre dont la poésie me semble singulièrement absente. On y retrouve, sous diverses formes, certains des thèmes que l'essayiste a déjà abordés et approfondis, mais il me semble que le poète s'est quelque peu égaré dans ce flot de virulence. Car c'est un livre virulent que celui-là, qui tient plus, selon moi, de l'essai politico-social que de la poésie. Un flot, un ouragan, en fait, qui charrie de la lave et de la rancœur, de l'agressivité et de ce fait, sur le plan poétique, une importante faiblesse.

Le livre est long et dense. Il ne comporte ni blancs ni repos: il est d'une large coulée et l'auteur emploie, à son gré, toutes les formes qui lui semblent convenir à son propos, qu'il s'agisse de la forme du poème telle que nous la connaissons, du poème en prose ou de la prose proprement dite. Une prose d'ailleurs remarquable, qui s'apparente davantage à l'essai. C'est là la faiblesse de ce "poème".

Car le lecteur n'est plus en poésie, mais il a l'impression de lire un essai.

Ma réticence, qu'on me comprenne bien, ne tient pas qu'au plan formel. Elle va beaucoup plus loin, elle provient du ton même du livre, de son orientation, et aussi de son parti pris d'agressivité à tout prix, ce qui amène le poète à des excentricités verbales qui constituent le risque le plus détestable de toute poésie résolument et si violemment engagée.

Il me semble que M. Chamberland a tenté, dans ce livre, de réconcilier ou plus encore, d'unir la poésie et la harangue, le chant et la récrimination, la lave de phrases avec la parole.

Son initiative est peut-être louable, mais elle ne me semble pas convaincante. Elle irrite même un peu du fait que le poète sacrifie trop facilement la poésie à toutes sortes d'autres intentions et préoccupations. Et puis, il faut bien le dire, il est un peu démodé de se moquer de Jésus sans humour, en 1968. Pour soi-même, on accepte ou on n'accepte pas le Christ. L'une et l'autre attitudes exigent le respect. Ça ne mérite pas de mauvais calembours quels qu'ils soient.

Ma principale intention, dans cette chronique, n'étant pas d'évaluer ou d'analyser le bien-fondé des essais politiques, je dois cependant ajouter qu'à travers une majorité de pages où M. Chamberland donne dans le pamphlet, je retrouve parfois le poète qu'il est, la vigueur de sa parole, l'acuité de son regard et la beauté de ses images.

Il me plaît de lire, par exemple:

"nous sommes des dormeurs
chancres lésions léthargies
arrachement nos plus fins bateaux
nous avons castré nos plus fiers marins
nous butons contre des pierres qui furent en d'autres temps
nos victimes
nous lorgnons l'envers du jour
risquant des gestes de noyés".

Ou encore:
"quel fleuve déjà quelle vie
quelle terre où était-ce donc vivre
on se souvient si mal

il y eut jadis les jours ensoleillés
et de petites villes naïves dans leurs jupes qui tournaient
on a perdu ses souvenirs comme bêtes blessées que l'on
abandonne auprès des rivières
tu m'aimais
ton visage était l'ovale de la vie
germe central aux radiations du bonheur
le temps avait la forme de ton corps

un feu dans ma poitrine rougeoyait
le feu dans ma poitrine tenait centre
je ne l'ai su qu'après l'heure des cendres

quel fleuve déjà quelle vie
quelle terre
où était-ce donc vivre".

M. Paul Chamberland y affirme, dans ces pages et dans quelques autres, sa qualité de poète.

L'INAVOUABLE, poème, par Paul Chamberland,
Éditions Parti-Pris, Montréal 1968, 120 pages.

ARTS et LETTRES

LE DEVOIR

L'Hydro-Québec
rend hommage au
Prix d'Études françaises



Demain sera-t-il cinématique?

Au moment où l'art dit "cinématique" repousse dans le passé plusieurs "ismes" de la peinture moderne, M. Frank Popper, invité du Musée d'art contemporain et de la Galerie Nationale, est venu apporter quelques clartés sur cet art controversé, au cours d'une conférence prononcée la semaine dernière à la Bibliothèque nationale.

Théoricien bien connu, auteur de "Naissance de l'art cinématique" qui vient de paraître chez Gauthiers-Villars, M. Popper est l'homme tout désigné pour nous présenter le cinématisme de sa genèse à l'épanouissement qu'il connaît actuellement.

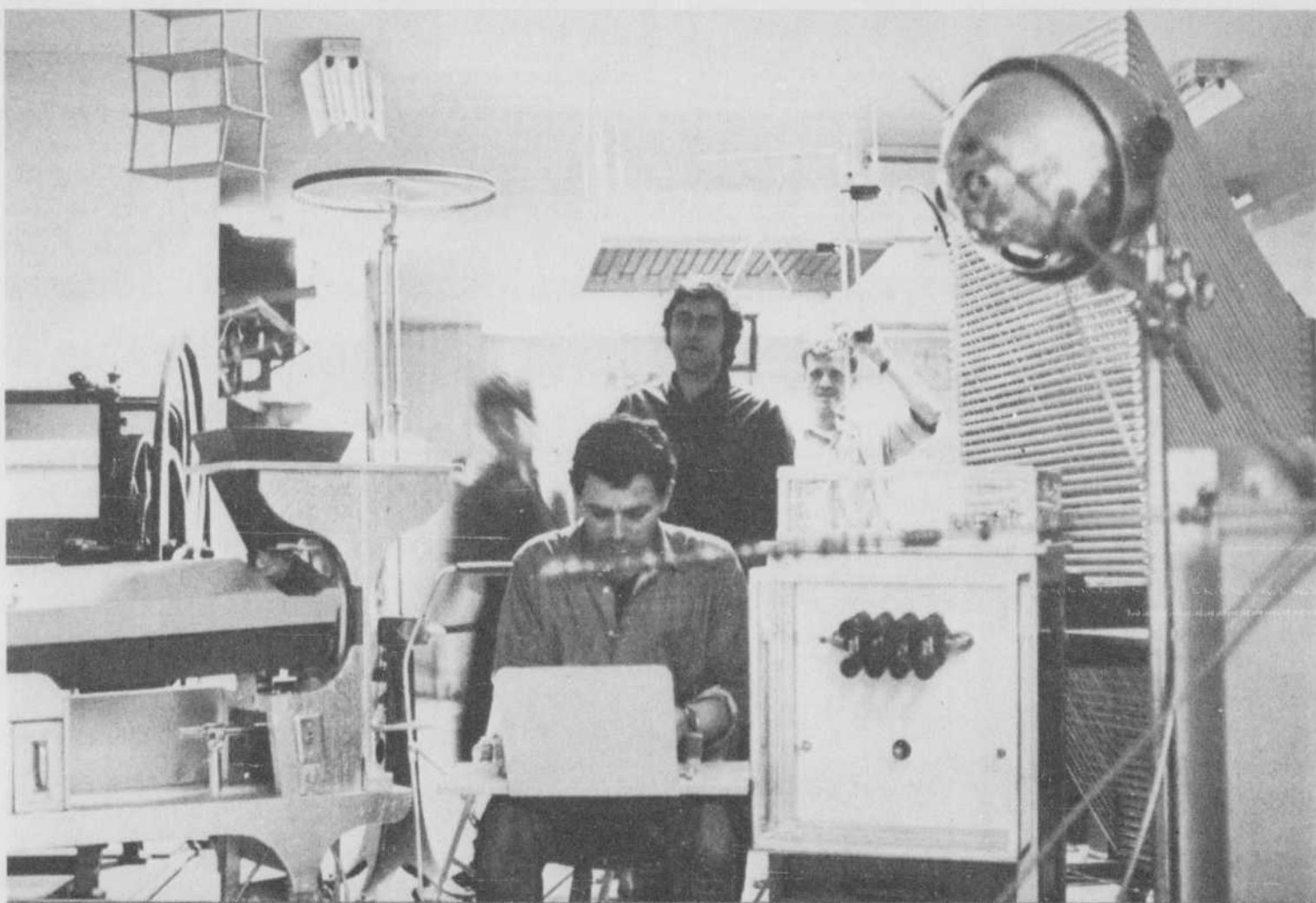
Le principe de l'art cinématique est très simple en lui-même. Il ne peut y avoir art cinématique s'il n'y a mouvement, que le mouvement soit donné par des machines, par la lumière, ou que le mouvement soit virtuel comme dans l'art optique.

Comme l'a illustré M. Popper, au moyen de projections, le mouvement et la lumière ont toujours retenu les artistes, qu'il s'agisse du dessin d'un bison sur les parois des grottes ou de la lumière dans une toile du Tintoret.

Le terme "art cinématique" a déjà près d'un demi-siècle, puisqu'il apparaît pour la première fois dans le manifeste de Gabo et Pevsner en 1920. En s'inscrivant dans le domaine esthétique, le terme utilisé jusque là exclusivement en physique-mécanique, établit un rapport entre l'art et la science et rend compte d'une nouvelle interprétation de la réalité.

Origines de l'art cinématique

C'est vraiment à partir de 1955 que les artistes ont créé ce que M. Popper appelle "un nouvel art" et non "un nouveau style". "L'abstraction a été une étape nécessaire. Mais l'art optique est vraiment l'antichambre de l'art cinématique. Vasarely, Agam, Soto ont emprunté cette voie. Déjà l'art optique exigeait la participation active du spectateur pour que soit perçue pleinement l'expérience cinématique. Certains tableaux d'Agam par exemple demandent que le spectateur accomplisse des mouvements précis et la lecture n'est possible qu'à cette condition". (D'ailleurs, chez nous certains tableaux de Merola procèdent de recherches semblables). Le mouvement ou la manipula-



Conçues par le groupe "Fusion des arts", un ensemble de sculptures musicales à participation active des spectateurs. Intitulé "Les Mécaniques", cette sculpture a été réalisée pour le pavillon de la jeunesse à l'Expo 67.

tion par le spectateur font partie intégrante de l'oeuvre, ne s'en dissocient pas, multipliant et renouvelant le tableau à l'infini.

Soulignant l'importance croissante de la lumière dans l'art, M. Popper trace un historique rapide du luminocinématisme à partir des "orgues à couleurs" du XVIIIe siècle, en passant par les essais de "sons et lumières" avec le "clavier à lumière" qui suivait les modulations de la musique.

Aujourd'hui, le mouvement lumineux est créé par des projecteurs variés, ampoules de toutes sortes, néons blancs ou colorés. Tous ces appareils sont reliés à des dispositifs plus ou moins mécaniques et produisent des effets optiques multiples. Certaines oeuvres combinent mouvement et lumière dans une variété infinie de proportions.

L'exposition "Lumière et Mouvement" qui eut lieu à Paris de mai à août dernier et plus près de nous, l'exposition "Art et Mouvement" que le Musée d'Art contemporain organisait l'automne dernier sont des manifestations importantes qui montrent à quel point ces recherches ouvrent un champ particulièrement large à l'expérimentation.

Environnement

Pour M. Popper, l'art cinématique se conçoit comme la suite d'une tradition esthétique et prend la succession de la peinture de chevalet. Manifestation esthétique qui influence tous les arts visuels, le cinématisme mène infailliblement à l'environnement non seulement architectural mais psychologique. Souvent l'artiste ne participe pas à la création de l'espace mais il

le modifie en intégrant son oeuvre après coup. L'environnement suppose une oeuvre à grande échelle dans laquelle le spectateur qui ne se place plus devant un tableau et ne circule plus autour d'une sculpture mais vit dans un espace sous l'effet de l'oeuvre.

L'avenir de l'art cinématique

Devenu un art plastique indépendant, l'art cinématique est le reflet de notre civilisation technologique. Comme tout art véritable, il remet tout en question. Il offre des perspectives d'avenir dans l'art-spectacle ou art polysensoriel, (comme l'oeuvre de Xenakis au pavillon français à l'Expo 67), ou encore dans l'art-architecture - urbanisme en créant des environnements. A cause de la participation nécessaire du spec-

tateur, la psychologie de l'art se trouve changée. M. Popper rêve de monter une exposition dans une ville créée par des artistes où tout serait art cinématique: urbanisme, architecture, etc., où l'art de l'environnement serait total, global. Le mouvement, la couleur, la lumière seraient utilisés d'une manière dynamique et spectaculaire. Pour M. Popper l'art cinématique est un tonifiant, un stimulus pour tous.

L'art cinématique au Québec

On connaît bien nos peintres optiques, Molinari, Tounsi, Hurlbut. Les recherches en art cinématique par contre sont assez récentes. Mousseau fut l'un des premiers à se servir de la lumière pour la murale de l'Hydro-Québec où la lumière des néons colorés transforme

constamment la murale sous l'oeil du spectateur. Son environnement à la Moussepa-thèque ou celui qu'il a créé récemment au Musée d'art contemporain s'inscrivent, dans les recherches actuelles effectuées partout dans le monde.

En février 64, un groupe d'artistes présentait des sculptures en mouvement: Besner, Soucy, Fournel, Béchard, Gaudet-Larouche. Même si cette exposition n'était guère réussie, elle montrait au moins l'intérêt porté ici à l'art cinématique. Peu connu, Vilder, n'a pas encore eu d'exposition personnelle, mais il présentait au dernier concours artistique du Québec, une oeuvre intéressante, composée d'une centaine de roues dentées comme des engrenages. Chaque engrenage qui porte une rayure est mis en mouvement par un moteur dissimulé derrière le tableau. Le mouvement circulaire de chaque roue anime la surface du tableau en faisant onduler les rayures. Le travail de Vilder apporte une contribution efficace à l'art cinématique. Cournoyer est peut-être celui qui a le plus poussé ses recherches. La boîte mécanisée allie le mouvement à la lumière, à la couleur et au son. Selon le trajet d'une boule dans la boîte, la boîte s'ouvre, s'illumine, se ferme, des lumières colorées clignotent, laissent entendre de la musique. Comme dans beaucoup d'oeuvres du genre, une part de hasard et de jeu est inhérente à l'oeuvre.

Mais l'art cinématique convient mal aux recherches individuelles et les travaux les plus marquants ont été réalisés par des équipes, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Espagne... Ici, le groupe "Fusion" dont les membres les plus actifs sont André Montpetit, Robert Dandelin, Yves Robillard, Pierre Hébert et Richard Lacroix ont quelques réalisations à leur crédit: une sculpture en mouvement et un spectacle "Les Mécaniques" donné au Pavillon de la Jeunesse, très près de l'art cinématique pratiqué aux États-Unis qui a souvent partie liée avec le happening.

L'art cinématique où la science et la technique s'associent étroitement à l'art n'en est qu'à ses débuts. On peut en attendre des résultats de plus en plus surprenants.

par Laurent Lamy

Tous pour un
marabout
pour tous

La semaine littéraire

à prix populaire
marabout
en vente partout

Nous sommes tous des bourgeois

Les essais

par Naim Kattan

Vous ne pouvez pas y échapper; vous êtes un bourgeois. Vous êtes un homme de gauche, un libéral? vous détestez l'argent; vous rejetez les valeurs bourgeoises? Avez-vous une affection particulière pour la littérature qui met au pilori le bourgeois? Ne vous méprenez pas. Ce ne sont là que des preuves que vous appartenez à cet esprit bourgeois que vous niez.

Juriste, théologien, professeur de science politique, homme d'action, Jacques Ellul s'applique depuis de nombreuses années à démythifier les fausses valeurs et à débusquer les nouveaux lieux communs. Bourgeois est un titre qui se porte mal, un qualificatif que l'on rejette, que l'on tente d'éloigner, mais qu'est-ce que le bourgeois? Il n'y a plus de classe bourgeoise, "Le monde bourgeois ne s'efface pas", dit Ellul, "ne s'effondre pas avec la disparition de la classe bourgeoise; au contraire, il n'est plus le fait d'une classe, il est le fait de tous. Le bourgeois n'existe plus, mais la société qu'il élaborait est la nôtre, et nous qui sommes dedans, qui sommes-nous?" Pour définir le bourgeois Ellul recense deux caractères essentiels: le caractère idéologique et le caractère ontologique.

Le bourgeois a élaboré une idéologie du bonheur et la quête du bonheur est devenue elle-même son idéologie. Le caractère ontologique du bourgeois c'est son pouvoir d'assimilation. Le bourgeois proclame que le bonheur est un droit. Cette invention permet l'intervention de la société dans la vie de l'individu. Bien plus, cette intervention est devenue essentielle puisque la réalisation de ce droit n'est possible que par le corps social. L'individu s'en remet à la société. La poursuite sociale du bonheur donne un sens nouveau à l'existence, ce n'est plus l'être qui définit l'homme, mais le faire. Il faut construire le bonheur, l'édifier et le premier point, le point le plus palpable, c'est le bonheur matériel. De là on passe directement au confort et la société bourgeoise fait usage de tous les moyens que met l'industrialisation à sa disposition pour que l'homme bourgeois dispose de tout le confort possible. Or, le confort matériel donne le sentiment d'une sécurité de plus en plus absolue à l'homme. Selon Ellul, cela conduit à la recherche et puis à l'acceptation du confort spirituel. Il faut à tout prix éviter le doute, le combat spirituel.

La première et la grande victime de cette recherche du bonheur c'est la religion. Le bourgeois l'interprète en termes de bonheur. Pour que la religion dispense le confort spirituel il faut qu'elle donne au bourgeois une bonne conscience. Le bourgeois se regarde, se contemple; il est satisfait de lui-même. Et pour affirmer son bon droit il cultive la mauvaise conscience, l'apparent malaise. "Le suprême confort artistique", dit Ellul, "consiste à admirer ce que l'on trouve horrible et sans aucune valeur esthétique: Beckett ou Picasso font exactement partie du panorama collectif du confort bourgeois." Et l'intellectuel qui fustige le bourgeois ne fait que remplir un rôle que lui assigne le bourgeois lui-même. Il se donne bonne conscience en satisfaisant son exigence d'intellectuel anti-bourgeois et ce faisant, il attire son véritable public, son seul public, c'est-à-dire le public bourgeois, ce qui lui permet d'emplir son portefeuille.

Ellul déceale le même phénomène dans la vie politique. La culture de la mauvaise conscience politique fait partie du confort bourgeois. Elle ne fait que consolider une bonne conscience, sûre d'elle-même. Quand le bourgeois s'accuse de crimes contre le prolétariat, les colonisés, quand il atteste de sa responsabilité envers les peuples affamés, il se confirme à lui-même sa propre excellence et prouve qu'il est capable d'une mauvaise conscience. Quelle meilleure attestation d'authenticité? En participant à une manifestation contre la bombe, il prouve que son confort matériel ne l'a nullement empêché d'être ouvert à la souffrance des hommes, et par conséquent, il peut jouir de son confort matériel en bonne conscience.

La pensée ne sert pas seulement pour l'auto-justification du bourgeois. Elle doit être aussi utile. Elle dirige une action efficace et sert à transformer le monde. Sa soit de l'action est sans bornes, car cette expression par le faire permet de masquer l'absence de l'être.

Assimiler les contraires

Le bourgeois nie tout ce qui lui est contraire. Mais il ne le fait pas de front. Il assimile les forces qui oeuvrent contre lui, les détourne et finit par les utiliser pour accroître sa puissance. Tout devient consommable. Son vocabulaire dénote le caractère utilitaire de la société bourgeoise. Les mots que l'on entend souvent sont enrichissant, intéressant, donc on définit tout, de la religion à l'art, en termes de richesse et d'intérêt. La classe bourgeoise a si bien assimilé tout ce qui tendait à la détrôner qu'elle a disparu dans une société devenue globalement bourgeoise. La rationalité, le développement de la technique, la relativité morale, la productivité, la recherche du droit au bonheur, le primat de l'Etat pour la gestion de la société, voilà une énumération partielle de ses bourgeois.

Il n'est pas possible d'avoir le confort bourgeois sans être bourgeois. Et les mouvements de gauche qui ont voulu assurer à l'ouvrier le confort bourgeois n'ont fait que renforcer l'emprise des valeurs bourgeoises sur notre société.

Le bourgeois vide les idéologies de leur contenu pour les mieux assimiler. C'est ce qu'il a fait avec le christianisme et c'est ce qu'il a fait également avec le marxisme. Mais ces deux idéologies d'après Ellul résistent encore dans la mesure où elles gardent leur valeur d'idéologie et ne deviennent pas un système qui permet au gouvernement et à la société de fonctionner d'une manière plus efficace. Il est évident que dans cette optique les sociétés européennes ne sont pas des sociétés chrétiennes et que la société édifiée par les Soviets n'est en vérité qu'une société bourgeoise qui se drape du manteau marxiste.

Techniques et civilisation

Ainsi, la boucle est bouclée, le bourgeois règne en souverain, mais cela n'empêche pas la contradiction entre son être et son faire d'être au centre de sa vie. "Or, c'est ainsi que se présente notre société toute entière", dit Ellul, "elle est d'une efficacité prodigieuse quant à ses moyens, ses techniques, ses appareils multipliant de façon dévorante les possibilités d'agir et d'une incertitude, d'une incohérence à peu près totale aussi bien quant aux fins que quant à son existence même, à sa vie profonde, à sa destination." Il ne faut pas confondre les progrès techniques avec la civilisation. "Depuis l'aube de l'histoire", dit Ellul, "d'innombrables mal-

heureux ont fait passer telle croyance, telle vertu, tel sacrifice avant leur appétit: ils ont alors manifesté qu'ils étaient libres envers leurs besoins immédiats. C'est l'embourgeoisement des pauvres (et des intellectuels poussant les pauvres dans cette voie) qui a fait proclamer le primat des besoins matériels".

Le monde bourgeois où nous vivons est un monde de formes. Il se caractérise par l'absence de réalité. La technique est une forme achevée, brillante. Mais l'hôte secret de cette société séduisante c'est le néant, et l'homme contemporain en prend de plus en plus conscience. Proclamer la mort de Dieu ou la mort de l'homme n'est que l'expression de la conscience que l'on a de ce néant. Peut-être l'homme occidental a-t-il toujours voulu secrètement s'éliminer lui-même. Peut-être était-il habité par une passion de la mort. Bien sûr il ne s'agit pas là d'une suprême justification de bourgeois, mais d'une inquiète et partielle explication du monde qu'il a construit.

Au terme de cet ouvrage de colère et de passion l'on peut se demander: Mais à quoi Ellul veut-il en venir? Peut-être à rien d'autre que pour proclamer son attachement à ce qui n'est ni le confort ni la bonne conscience. Ce livre c'est le cri d'un homme angoissé et lucide. Cette attitude peut inciter d'aucuns à rechercher des certitudes dans le passé, à nier le monde contemporain et à se réfugier dans l'histoire. Pour moi, il s'agit au contraire d'une invitation à dépasser le monde bourgeois, d'accepter les ambiguïtés du présent et les incertitudes de l'avenir.

"Métamorphose du bourgeois" par Jacques Ellul, Collection "Liberté de l'Esprit" — Editions Calmann-Lévy, Paris.

PAYEZ MOINS CHER EN PAYANT
LE MEME PRIX QU'A PARIS
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine O. 844-6371

Les lettres du monde entier

Thomas Wolfe

Peu connu en France, le romancier américain Thomas Wolfe, mort prématurément, a laissé des oeuvres d'une abondance lyrique qui surpasse Faulkner lui-même. On a pour-tant traduit en français "La toile et le roc", "Aux sources du fleuve", et au moins deux autres romans de lui. Mais voici qu'une biographie de Wolfe vient de paraître, aux Etats-Unis, et qui est l'oeuvre d'Andrew Turnbull, biographe de Fitzgerald. Chez Scribner's Sons.

Mailer et le Vietnam

Norman Mailer, le rebelle de la littérature américaine, a écrit, après son "Rêve américain", un roman intitulé "Why are we in Vietnam?", qui paraîtra en français, chez Grasset, au printemps. Dans tout le roman, aucune allusion à la guerre qui se déroule actuellement, si ce n'est dans le dernier chapitre où l'on apprend que les deux jeunes héros se trouvent mobilisés. Il paraît, selon la critique Pierre Dommergues, que Mailer s'inscrit dans la tradition de Mark Twain et d'Hemingway en liant deux jeunes hommes d'amitié par-delà leur différence raciale.

Noël par Escholier

La poétesse Marie Noël, décédée en décembre dernier, fait l'objet d'une étude très détaillée du critique Raymond Escholier dans "Marie Noël, la neige qui brûle", paru chez Stock. On s'étonne d'y découvrir des témoignages de Colette et de Montherlant, qui, tous deux, la considéraient comme l'un des poètes les plus purs, les plus importants de France. L'auteur cite d'abondants extraits de son journal, qui nous révèlent un aspect inconnu de la poétesse.

Constant devant Dieu

La personnalité de Benjamin Constant demeure une énigme pour ceux qui se sont intéressés à son oeuvre et à sa vie. L'auteur d'ADOLPHE est certainement un curieux personna-

ge, et Henri Gouhier, dans la collection Les écrivains devant Dieu, chez Desclée de Brouwer, l'interroge, lui, qui, à dix-huit ans, formait le projet d'écrire un ouvrage sur la religion, qui fut l'oeuvre de toute sa vie, au-delà de ses préoccupations sentimentales et politiques.

VIENT DE PARAÎTRE

Catalogue des livres canadiens en librairie - Canadian books in print édition 1968

Edité par RITA BUTTERFIELD et JULIA RICHER

sous les auspices du

Conseil Supérieur du Livre
Canadian Book Publishers' Council
Canadian Booksellers Association
Canadian Library Association — Association Canadienne des Bibliothèques

avec le concours du

Conseil des Arts du Canada
et de la Bibliothèque Nationale du Canada

Distribution:

Conseil Supérieur du Livre — University of Toronto Press
3405 rue Saint-Denis,
Montréal, 18e, Qué.

2 VOLUMES — environ 450 pages chacun, reliés, 6 3/4 x 9 3/4

compilation par ordinateur électronique — 6000 titres anglais et 4000 titres français, chaque titre comprend le nom de l'auteur, de l'éditeur, la date du copyright, prix, la collection, index par titres — index des noms d'auteurs — index des éditeurs canadiens — complètement bilingue.

Prix de catalogue: \$20. net

Coordination:
Basil Stuart-Stubbs et J. Z. Léon Patenaude

Nouveauté du CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

3300, boul. Rosemont - 729-6325

Dans une langue superbe, sur un ton qui peut atteindre, parfois, le grondement de la colère, l'auteur de "Québec année zéro" a noté les événements pour en extraire avec une acuité pénétrante, des réflexions de caractère politique".

(Roger Champoux, La Presse)

Le livre dont tout le monde parle

Le livre qu'il faut avoir lu



QUÉBEC ANNÉE ZÉRO,

de Solange Chaput-Rolland

\$2.50

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

9e MILLE
**LE JOUR
EST NOIR**

34e MILLE (édition canadienne)
**UNE SAISON
DANS LA VIE
D'EMMANUEL**

7e MILLE
L'INSOUMISE

9e MILLE
**DAVID
STERNE**

LES "BEST SELLERS" DE MARIE-CLAIRE BLAIS...

En vente partout à \$2.00 • Distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal. Téléphone: 523-1600

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

La semaine littéraire

par Jean Ethier-Blais

Le spiritualisme de Baudelaire

de Joseph Melançon

Baudelaire est mort en 1867. Il est singulier que le centenaire de cette mort n'ait pas donné lieu à plus d'homages. Les exégètes de la littérature française reconnaissent dans le nom de Baudelaire un mot-clé de notre sensibilité. Il est devenu par définition le poète moderne, qui allie à la pureté rythmique de Racine les courants subtils et ondoissants de l'illumination, ainsi que le rire de Satan. Peut-être est-ce là que gît la raison du silence (les éloges ont été faits à voix basse) qui a entouré le centenaire de la mort de Baudelaire: dans son visage de lâche blessé, n'est-ce pas le nôtre que nous reconnaissons? Et n'est-ce pas que la tristesse honteuse de son regard nous fait peur et nous affole? Le livre que consacre au spiritualisme de Baudelaire (1) M. Joseph Melançon est intéressant à lire; les analyses subtiles se succèdent les unes aux autres. L'esprit de M. Melançon est essentiellement littéraire. Il est à la recherche d'un homme et d'un poète, non point d'un symbolisme ou d'un grammaire; il utilise savamment les travaux de ses prédécesseurs. Mais le poids de ses affirmations suffirait. M. Melançon sait dire le fond de sa pensée; il le dit d'une voix claire qui est la franchise même. Il aime et admire Baudelaire; de ce fait, on l'aime et l'admire lui aussi.

Dieu et l'imagination

A propos de Thomas de Quincey, Baudelaire écrit qu'il a fait "revivre tout l'univers de son enfance, mais avec la richesse poétique qu'y ajoutait maintenant un esprit cultivé, déjà subtil, et habitué à tirer ses plus grandes jouissances de la solitude et du souvenir." Ces deux derniers mots sont au centre du livre de M. Melançon, comme ils sous-tendent l'oeuvre de

Baudelaire. Solitude et souvenir. La vie de ce grand poète n'est rien sinon l'acceptation de la solitude, l'accoutumance à la solitude, enfin la transformation de ces deux premiers états en plaisir. M. Melançon souligne à juste titre le contexte janséniste dans lequel baignent Baudelaire et son oeuvre. Le Mal et Satan ne jouent pas pour rien un rôle prééminent dans sa vie. C'est qu'il les appelle (et c'est la même personne) de toute l'avidité de son remords et de son besoin d'espérance. Car Baudelaire appartient à cette race d'hommes qui se sentent obligés de se torturer de douleur et de tristesse, qui se méprisent, parce qu'il leur faut se faire pardonner une faute qu'ils n'ont pas commise. Ce monde spirituel dont parle M. Melançon, qui entoure Baudelaire et le pénètre, "sans être accessible à la raison", c'est l'univers du remords sans objet. Le contenu de ce mot "spiritualisme", ce sera donc l'histoire de cette vie. L'histoire de toute vie.

Ce qui ressort du "Spiritualisme de Baudelaire", c'est d'abord l'existence d'une sorte de fatum. Nous naissons faits d'une certaine façon. Dans la vie, ce que nous recherchons, ce ne sont que des moyens de renforcer notre personnalité de départ. Lorsque Baudelaire écrit: "Le choix vient du tempérament" il reconnaît l'existence, en chacun de nous, au fond de lui-même surtout, d'un archétype, planté là on ne sait par qui (les parents peut-être) comme un arbre au milieu d'une plaine dénudée. Nous luttons au cours des années afin de nous transformer, de devenir "meilleurs"; nous nous imposons des sacrifices, et en particulier celui de nous arracher, au profit des autres, à notre chère solitude. Nous nous plions aux conventions. Pourquoi? Pour redevenir en dernière analyse ce que

nous étions au départ, pour retrouver ce qui était en nous, dans l'enfance. On connaît les rapports de Baudelaire et de sa mère: amour renfermé, haine, désirs profonds et inassouvis. Une grande partie des énergies de Baudelaire a été employée à démolir le socle de la mère. En vain. C'est dans les bras de cette femme qu'il mourra. On nous le montre sous le trait d'un désespéré. Je veux bien. Il l'a été; un saint dégagé de la religion, entre ciel et terre. M. Melançon fait, dans cette optique, un portrait à la fois sublime et plausible de Baudelaire. Donc, un désespéré, que hantent les fantômes de la dualité, frère en ceci de Musset. Il n'en reste pas moins qu'il est mort entre les bras de sa mère et que, quoi qu'on dise, c'est ce à quoi aspirent tous les hommes. Dans ce chef-d'oeuvre ignoré qu'est le "Jean-Christophe" de Romain Rolland, le grand-père du héros meurt en criant, dans son désespoir et sa crainte: "Maman! Maman!" Tout l'homme est dans ce cri, et surtout Baudelaire. Pendant la vie, les amours, les haines, les échanges de regards, comme dans Stendhal, tout l'appareil de la réussite, la grandeur, les sourires et les courbettes; oui, il y a tout cela, que l'on appelle, quelle folie, le bonheur. Mais, au moment de mourir, s'il n'y a pas cette présence maternelle, il ne restera que le néant. La vie de Baudelaire n'a pas été un échec, parce que cette femme était présente à la fin. Sa poésie est sublime et nous touche. Mais son dynamisme n'agit qu'en fonction de cette rencontre ultime. Baudelaire était muet à l'agonie. Il n'a donc rien dit. Mais l'amour se nourrit de silence, le silence des regards, ô divines, ô véritables, ô seules voluptés! Sommes-nous loin du livre de M. Melançon? Je ne le crois pas. L'imagination

créatrice de Baudelaire, celle qui lui a permis de s'élever au-dessus de "l'homme naturel" et d'accéder au monde des images supra-naturelles, elle réside dans ce déclin de l'enfance, qui lui a permis de se constituer un éternel de bonheur, où puiser, où se baigner, où retrouver la vie. Mère, voilà le seul nom véritable de l'enfance, et son Lethé.

La part du rêve

Ce qui donne à la poésie de Baudelaire sa "splendeur gnomique", c'est la force de l'imagination. Grâce à elle, il s'arrachait (ou croyait s'arracher) aux aléas du présent. Et nous, grâce à Baudelaire, nous pouvons retourner aujourd'hui dans l'âge mûr, à "l'amour des craintives enfances". Après avoir lu le livre de M. Joseph Melançon, j'ai passé trois heures (toute une soirée, post-yoga) dans les "Fleurs du mal", à humer, à chercher le secret de ces odeurs délétères et divines. L'imaginaire cherche à se dépouiller de lui-même. Dans son analyse de la "Chambre double", M. Melançon nous montre Baudelaire, d'abord aux prises avec la réalité de la vie, qui est mesquine, horrible; et puis, voici qu'entre en branle l'imagination, qui est rêve. Nous pénétrons dans l'univers de l'action vraie, puisque l'action est la sœur du rêve. Les objets autour du poète prennent des formes quintessenciées, ils vivent, ils bougent presque dans leur repos. La chambre est devenue ce que l'imagination souhaitait qu'elle devint. Mais cela n'est encore rien. L'imagination de Baudelaire rejoint celle de Dostoïevski, dans l'"Homme-Dieu", qui est un chapitre dostoïevskien par le ton, par la douleur, par les cris dans la nuit. A côté de ce trek à l'intérieur de l'orgueil et du satanisme, l'i-

magination même est abolie. On est en présence d'Ivan Karamazov et de son démon, qui s'entrelient dans le noir et c'est l'un des rares moments (à part Pascal et les mystiques) où la littérature française se hausse au niveau de la folie de la croix et du poing levé en direction du ciel. J'oubliais Bernanos. Ne l'oublions pas ce génie qui a sauvé la littérature du vingtième siècle des ténèbres. Tout comme Baudelaire et Hugo ont sauvé celle du dix-neuvième (français, s'entend) avec comme aide-camp sublime, Barbey. Le reste, Gide, Martin du Gard et les épigones de la N.R.F. n'est que "jonglerie et grandes marionnettes, nées de la fumée de cerveaux enfants."

Pourquoi ne pas le dire? Le livre de M. Joseph Melançon, malgré sa langue parfois bien abstruse, nous oblige à repenser Baudelaire en fonction de notre propre sensibilité. J'ai été séduit par le rappel du monde de l'enfance, avec ses prolongements infinis. Est-ce assez, pourtant? N'y a-t-il rien d'autre, chez ce génie mélancolique, que ces deux hommes qui luttent: le réaliste et l'imaginaire? Je ne puis croire que Dieu ne soit pas là, avec son cortège d'anges. Parfois, je me dis que je ne crois à rien, que tout est illusion. Mais le ton d'un homme comme Baudelaire me rassure. Oui, nous dit la voix secrète de ce poète, Dieu existe. Oui, il est là, sa main plane sur nous, oui le Ciel nous sera ouvert un jour, les anges chanteront leurs hymnes, nous verrons battre leurs ailes. Vive Max Jacob, après tout! Je ne croirai jamais, malgré les tristesses absurdes de la petite-bourgeoisie bien-pensante, que Baudelaire ne soit pas un saint. Les "urnes d'amour" ne sauront jamais mentir.

(1) Joseph Melançon: "Le spiritualisme de Baudelaire", Fides, Montréal 1968.

Rencontre avec Robert-Lionel Séguin:

Qui sont les "habitants"?

Robert-Lionel Séguin, pour nous surprendre, vient de publier en même temps deux ouvrages, l'un à Parti Pris, LA VICTOIRE DE SAINT-DENIS, l'autre chez Fides, LA CIVILISATION TRADITIONNELLE DE L'HABITANT AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES. Chose curieuse, en conservant avec lui, nous comprenons que le second explique en quelque sorte le premier, car selon le professeur Séguin, qui vit dans une sorte de musée de notre civilisation traditionnelle, c'est le caractère de notre paysannerie, son caractère indépendant, qui peut le mieux nous faire comprendre les troubles de 1837-38.

Comment se fait-il que d'une manière générale on n'évoque jamais la victoire de Saint-Denis quand on parle de notre Histoire, victoire qui, à votre dire, est due au courage et à la ruse des Patriotes, des Capots-gris?

Vous savez d'abord que les troubles de 1837 n'ont jamais été exploités. C'est un sujet qu'on a évité le plus possible. Mais dans les travaux qu'on a faits sur le sujet, on parle de cette victoire, qui n'est pas la seule. Il y a aussi, entre autres, l'escarmouche du chemin de Chambly. En 38, il y eut d'autres victoires. C'étaient d'autres chefs, une autre équipe qui dirigeaient les Patriotes. Mais il est difficile de parler de Saint-Denis parce que les documents sont rares. Des baillis suivaient les troupes anglaises pour effectuer les arrestations des rebelles. Et on peut consulter leurs rapports. Mais comme les troupes anglaises n'ont pu entrer à Saint-Denis, il n'y a pas eu de dépositions. Nous avons beaucoup plus de renseignements sur Saint-Charles, Saint-Eustache. Sur Saint-Denis

il n'y a que les comptes rendus des procès qui eurent lieu en 38 et qui impliquèrent des gens qui se trouvaient là. L'autre source d'information demeure les journaux des officiers anglais qui décrivent le combat de Saint-Denis.

Les conséquences

Quelles furent les conséquences de cette victoire? Quel sens eut-elle alors?

Les Patriotes manquaient d'organisation. Ils auraient pu tirer un grand profit de cette victoire. Mais les chefs se rendaient à Saint-Denis sans trop s'attendre à une victoire, mais plutôt en guise de protestation. Ils ont été les premiers étonnés de leur victoire militaire. Voyant la déroute des troupes anglaises, s'ils avaient été bien organisés, ils auraient pu les poursuivre et les décimer. Ils les ont laissés filer. Une victoire plus complète aurait eu un effet psychologique considérable. Il est fort probable, d'autre part, que les officiers anglais ont péché par excès de confiance. Ils s'imaginaient que les Patriotes fuiraient au premier coup de fusil. Ils se sont bien trompés.

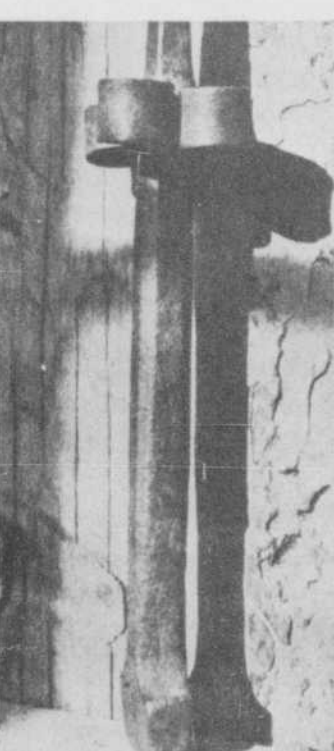
Les notables ou le peuple?

On a souvent dit que ces troubles étaient causés par des notables récalcitrants, que le peuple n'avait pas ou peu marché dans l'affaire. Votre récit conteste cela?

Les chefs du mouvement étaient, bien sûr, des notables, et c'est tout à fait normal. C'est toujours ainsi. Ils étaient les intellectuels de l'époque. Mais parmi les partisans il y avait surtout des artisans et des habitants. Ce qu'il faut

la civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles

robert-lionel séguin



bien voir, ici, c'est que les mouvements insurrectionnels ne sont pas inspirés par la lutte des classes mais par le souci de dignité nationale. Le Richelieu était une région prospère; la révolte n'avait pas pour but d'obtenir du pain. Le mouvement souverainiste, encore aujourd'hui, ne se fonde pas sur les classes mais sur la dualité culturelle. On se dit qu'on a perdu une bataille mais qu'on n'a pas perdu la guerre. L'idée fondamentale c'est une idée de libération politique. En 1837, les rebelles étaient des habitants aisés, indépendants de fortune, qui auraient pu acheter et payer comptant les officiers qui les assiégeaient.

Dans votre CIVILISATION TRADITIONNELLE DE L'HABITANT, montrez-vous qu'elle était originale, cette civilisation?

Elle n'est pas originale dans le fond, mais elle s'est naturellement adaptée à la situation du pays. L'habitant vivait à l'europpéenne. Au 18^e siècle, l'habitant a joui d'une prospérité économique assez extraordinaire. Il allait jusqu'à prêter de l'argent à son seigneur. Après la Conquête, faute de structures, nous n'avons pas résisté à la domination étrangère. Par la force des choses, notre société a vécu repliée sur elle-même, et notre paysannerie s'est alourdie. On le voit dans le

costume, dans la cuisine, dans le mobilier. A cause du manque de contacts avec la métropole. Il a fallu convaincre la Canadienne de s'adonner aux travaux domestiques comme le tissage. Comme on ne pouvait plus importer, il fallait qu'elle produise. S'il n'y avait pas eu la Conquête, sans doute que le pays, une fois structuré, se serait détaché de la métropole.

M. Séguin explique le canadienisme "habitant" par un fait précis: le paysan canadien refusait le titre de paysan, qui était péjoratif, puisqu'il évoquait le paysan français, simple métayer qui n'était pas propriétaire du sol, tandis que lui l'était. Ici, il était un petit seigneur, toujours en procès avec le seigneur. Cela lui a donné un esprit franc, un esprit d'indépendance. Il chassait à coups de bâton les officiers qui empiétaient sur son sol. Son titre de propriétaire foncier lui permettait de se payer du luxe. Le seigneur n'avait sur lui que le droit de lui imposer une rente. Notre "habitant" est donc un terrien original, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, à la même époque. La possession du sol a toujours provoqué une certaine insoumission. Allez trouver, un habitant, aujourd'hui, parlez-lui de son député, il vous dira crûment ce qu'il en pense. Mais allez voir un employé d'usine, il n'osera pas parler. C'est toute la différence.

LA VICTOIRE DE SAINT-DENIS, Editions Parti Pris, 45 pages, Montréal, 1968; LA CIVILISATION TRADITIONNELLE DE L'HABITANT, Fides, 700 pages, Montréal, 1968, par Robert-Lionel Séguin.

(Propos recueillis par André Major.)

Maintenant disponibles

Cahiers d'exercices et Contrôles indépendants de Mathématiques progressives

par GUY OUELLETTE et collaborateurs

Élémentaire, 1^{re} année - Exercices et contrôles indépendants \$0.70

Secondaire, 1^{re} année - Cahier d'exercices \$2.00

Contrôles indépendants et semestriels \$0.70

Guide du maître de POÉSIE, MANÈGE D'ÉTOILES

dans la collection "DESCHAMPS"

\$3.50

DISTRIBUTEUR

la centrale du livre, inc.

260 ouest, rue Faillon, Montréal (10e) - Tél.: 270-2121

VIENT DE PARAÎTRE

FONCTIONS LINÉAIRES ET QUADRATIQUES ET LEURS ÉQUATIONS

Volume I - Élève et Maître par T. D'Anjou

De la Collection: "ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES - Secondaire 2^e cycle"

sous la direction de J.M. JARRY, B.A.; L.Sc.; L.Péd. (U. de M.) M.Sc. (Math.) (McGill).

La présente collection de 7 "volumes" dont le dernier paraîtra durant l'année scolaire 68-69 s'adresse aux étudiants des niveaux de la 10^e année et de la 11^e année.

Elle contient les "prérequis" de la Collection "Éléments de Mathématiques Modernes" en 25 "livres" du niveau CEGEP.

DÉJÀ PARU: VOL. III - FONCTIONS CIRCULAIRES ET TRIGONOMÉTRIQUES

Élève: \$3.00

Maître: \$3.50

Jean-Maurice JARRY

À PARAÎTRE:

Volume II - Fonctions, puissances, exponentielles et logarithmiques par Thomas D'Anjou.

Volume IV - Géométrie analytique plane (droites-coniques) par Jean-Paul Rivet.

Volume V - Ensemble des nombres complexes - Théorie des équations par J.M. Marry.

Volume VI - Permutations et combinaisons - Le binôme - Probabilités - Induction mathématique et suites de nombres par J.-C. Ladouceur.

Volume VII - Initiation à la géométrie euclidienne plane par G. Pilon.

En vente chez tous les libraires et chez

LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

agence du livre français

NOUVEAUTÉS:

Contributions à la sociologie de la connaissance
Roger Bastide, J. Berques et autres 5.60L'ambivalence dans la culture arabe:
par J. Berque et J.P. Charnay 11.20Journal d'un guérillero
- la voix des maquis d'Amérique latine 3.05L'Égypte - imérialisme et révolution
par Jacques Berque 14.00La cafetière est sur la table -
ou contre le "nouveau roman"
par Pierre de Boisdeffre 3.20Sade mon prochain - précédé de: Le philosophe scélérat
par Pierre Klossowski 4.80RAPPEL IMPORTANT:
Révolution dans la révolution
Régis Debray 2.45Essais sur l'Amérique latine
Régis Debray 2.70Le procès Régis Debray
- préface de Jean-Paul Sartre 1.40Revue: Démocratie Nouvelle - (janvier 68)
Vietnam - Algérie 1.00

1249 ouest, rue Bernard - 271-6888

La semaine littéraire

Le Prix d'Etudes françaises à Ahdamou Kourouma, pour un récit: "Les Soleils des Indépendances"

Le prix de la revue Etudes françaises (publiée par le Département d'études françaises de l'Université de Montréal), prix de la "francité", vient d'être décerné à un auteur absent, Ahmadou Kourouma, d'origine ivoirienne mais résidant à Alger, pour "Les Soleils des Indépendances".

Ce prix, d'une valeur de \$2,000 a été fondé grâce à la générosité d'un imprimeur de

Montréal, J.-Alex Thérien, qui en assure l'existence pour une durée de cinq ans. Le but de ce prix est d'encourager la création d'oeuvres littéraires écrites en français mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France; et du même coup, il souligne à la fois la diversité et l'universalité de la culture française.

Le livre

Le jury, composé de G. André Vachon, président du Prix, Paul-Marie Lapointe, Naim Kattan, Jacques Brault, a choisi "Les Soleils des Indépendances", d'A. Kourouma, parmi 98 manuscrits provenant de vingt-quatre pays. Le livre primé est d'ailleurs pu-

blié — à titre exceptionnel, nous dit-on — par les Presses de l'Université de Montréal, représentées à la conférence de presse, donnée jeudi après-midi, par Mlle Danielle Ros. Mais voyons un peu de quoi il s'agit.

Le destin exemplaire d'un souverain de Horodougou, spolié de sa chefferie par les Indépendances, et qui mène dans la capitale, l'existence d'un prolétaire, tel est le sujet des "Soleils des Indépendances", premier livre de M. Ahmadou Kourouma. Il décrit en même temps la fin des valeurs traditionnelles, l'agonie d'une culture et d'une civilisation, et la difficile naissance de l'Afrique nouvelle. Dans la langue du peuple malinké, les "Soleils des Indépendances" désignent l'époque, l'ère des indépendances nationales, qui s'est ouverte en Afrique, avec la fin des "Soleils de la colonisation".

G.A. Vachon à Paris

Le lendemain de la proclamation du prix à Montréal, vendredi le 23, le Président du Prix, M. Vachon, prononçait à Paris une conférence dans laquelle il présentait cet ouvrage et le lauréat. Il y déclarait notamment ceci: "Est-ce un hasard si le Prix de la Revue 'Etudes françaises' est le premier prix international décerné par un jury canadien-français? Sa création en 1966 est un signe des temps: elle signifie que le Québec est conscient d'être porteur d'une culture qui lui est propre, façonnée par trois siècles d'histoire américaine,

par des usages sociaux et linguistiques originaux, qui font qu'au sein même de notre pays, nous formons, plus que jamais, une société différenciée. Et cette culture, nous l'exprimons dans une langue que nous partageons avec le peuple de France, avec les pays dont le français est la langue maternelle, et avec tous ceux qui l'ont adoptée comme langue de culture.

"Cette situation peut rendre particulièrement difficile l'expression littéraire des sentiments et des rapports entre les êtres. Les écrivains de la 'francité' ressentent, d'une manière particulièrement aiguë, l'écart qui intervient entre leur culture d'origine et la norme culturelle représentée par Paris. Il existe pourtant en Afrique noire et en Afrique du Nord, à Madagascar et à l'île Maurice, au Moyen-Orient, aux Antilles et au Canada, des littératures originales, d'expression française. Et l'exemple des Européens de toutes origines: Roumains, Irlandais, Espagnols, etc., dont l'apport à la littérature française contemporaine est bien connu, montre que la rencontre, et même le conflit de deux cultures, peut agir sur l'imaginaire littéraire à la manière d'un choc créateur.

"Le prix de la revue 'Etudes françaises' a été créé à l'intention des écrivains francophones qui, pour faire leur oeuvre, doivent surmonter un problème de culture analogue à celui qui vit, depuis deux siècles, les Canadiens français. Plus précisément, nous voulons attirer l'attention du public sur le renouvellement

de la langue, des thèmes et des formes littéraires qui se poursuivent actuellement dans toutes les régions périphériques du domaine français. Le jury du Prix de la revue 'Etudes françaises' a unanimement désigné, comme lauréat pour 1968, M. Ahmadou Kourouma, auteur d'un récit intitulé 'Les soleils des Indépendances'. Les Presses de l'Université de Montréal ont accepté, à titre exceptionnel, d'éditer l'oeuvre de M. Kourouma.

A. Kourouma

Comme l'auteur n'était pas présent à la proclamation montréalaise, on nous a présenté à l'écran une interview avec lui où il déclarait que son personnage est à la fois sage et inadapté, qu'il souffre de bêtise (colonisation et indépendance). Par la suite, les membres du jury, répondant aux questions, s'étonnaient qu'il y ait eu si peu de manuscrits canadiens. Est-ce, comme le croit M. Brault, parce qu'il est devenu facile de publier ici? Est-ce plutôt que les écrivains canadiens se sentent gênés par une compétition qui leur paraît risquée? Ou est-ce que la signification de ce Prix n'a pas été bien comprise? On s'est aussi demandé pourquoi la poésie n'était pas acceptée dans ce Prix. Pour le jury, c'eût été se condamner à être submergé de manuscrits. Pour finir, Mlle Ros a ajouté que la publication de ce premier prix encouragera sûrement les auteurs à faire parvenir leurs manuscrits avant le 1er avril 1968.

L'oeil sur les Poches



Le choix de la semaine

MANDINGO, par Kyle ONSTOTT ("Le livre de poche", No 2131), LES DAMNÉS DE LA TERRE, par Franz FANON (avec une affiche-préface de Jean-Paul Sartre, "Petite collection Maspéro", No 20), LE POUVOIR NOIR, par Malcolm X ("P.C.M.", No 31).

Trilogie sinistre: l'esclavage, la colonisation, la ségrégation. Le premier livre, un roman, est bouleversant; le second, un essai, est accablant; le troisième, recueil de textes politiques, est menaçant. On comprend, comme une gifle, ce qu'a dit récemment le jeune romancier français P. Guyotat: "Je crève de ne pas être noir". Ces livres ne sont pas faits pour nous: voilà pourquoi nous devons les lire. Pour écarter les deux derniers d'accès moins aisés disons que le roman de Kyle Onstott est à cet égard exemplaire. Nous sommes en Alabama, aux alentours de 1830, dans la plantation de coton des Maxwell, à Falconhurst. Ces noms-là ne s'oublient pas. Peut-être "Mandingo" n'a-t-il qu'une relative valeur littéraire, mais dans son réalisme précis et détaillé, c'est un irremplaçable document, un témoignage au travers duquel revit dans son atroce et banale inhumanité le crime quotidien de l'asservissement et de la cruauté. Nous croyons savoir ce que fut l'esclavage, dans son principe et ses grandes lignes, et nous le reprouvons tranquillement. "Mandingo" nous prouve avec simplicité et avec force, en racontant au fil des jours un drame trivial, que nous avions oublié le pire: le visage concret, les gestes, les sentiments et les opinions qui furent la monnaie courante et l'effet le plus hallucinant de l'esclavage. De ces livres après et terrifiants, on n'est rien moins que sûr de sortir innocent soi-même: il n'est pas de meilleure recette pour comprendre enfin — s'il n'est pas trop tard.

Des titres recommandés

JEAN RENOU, par Pierre LEPROHON ("Cinéma d'aujourd'hui", No 49, Inédit, Ségnier éd.).

Renou, c'est la charnière avec laquelle le cinéma français bascule vers ses formes nouvelles. Dans "La règle du jeu", tout notre cinéma actuel est en germe. Historien honnête, P. Leprohon retrace avec justesse les étapes de cette carrière et de cette oeuvre exemplaires, et offre une anthologie utile des paroles de celui que J. Rivette a nommé "Renou le patron".

LE DECLIN DU MOYEN AGE, par José HUIZINGA ("Petite bibliothèque Payot", No 108).

Classique irremplaçable, cette suggestive étude de psychologie historique brosse l'image la plus passionnante de la culture d'une époque de transition. Ce siècle ressuscité ressemble au nôtre: joie de vivre et déclin, liesse et mélancolie: outre un portrait passionnant, on verra dans "Le déclin du Moyen Age" une source de leçons.

BENJAMIN CONSTANT, par Henri GOUHIER ("Les écrivains devant Dieu", No 15, Desclée de Brouwer éd., Inédit).

Au suspens de deux siècles, entre les "philosophes" et les romantiques, Benjamin Constant est un penseur religieux d'une troublante finesse, que M. Gouhier sait analyser avec pénétration. "La psychologie religieuse rencontre souvent une foi qu'habite le doute: en gros, elle est ici devant un doute qu'habite une espèce de foi". On ne saurait mieux dire. Une étude attachante.

Laurent COLOMBOURG

PLANÈTE

\$1.63
(par poste 1.73)

SEULS NUMÉROS DISPONIBLES

15, 17, 18, 19, 20;
22, 25, 27, 28, 29,
30, 32 à 38 incl.

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest

ACHATS ÉCHANGE VENTE

Livres - Brochures
Revue

Librairie Ancienne
Camille Lavallée
7480, Deuxième Avenue
Montréal 38 - Tél.: 728-9023

LISEZ "LES CAHIERS DE L'ESPACE"
sous la direction "D'ALBERT DUCROQ"

DESTINATION LUNE qui vient de paraître.

- Les fusées de l'astronautique.
- Les Cosmonautes.
- La Lune, astre vivant.
- Le programme Apollo.
- La découverte spatiale de la terre.

Le volume **\$2.85**
L'abonnement aux 6 numéros **\$14.40**

POUR VOUS GRATUITEMENT

"Découverte de l'espace".
Ce volume, unique en son genre, est remis aux seuls abonnés des "CAHIERS de l'ESPACE"

Librairie Garneau, 47, rue Buade, Québec 4

LES OISEAUX DU CANADA

par W. Earl Godfrey
Musée National du Canada

Cet ouvrage traite à fond des 519 espèces d'oiseaux qui se voient ou se sont déjà vues au Canada. De belles planches en couleurs par l'artiste-naturaliste J.A. Crosby présentent quelque 420 espèces, de façon à en faciliter l'identification. Le texte est de plus parsemé de dessins en noir et blanc illustrant certains détails complexes. Des cartes permettent de reconnaître d'un coup d'oeil les régions de nidification. L'auteur explique les traits distinctifs, les mensurations, les chants, les sous-espèces, etc. \$12.50.

- Relié toile
- Glossaire
- 506 pages

L'IMPRIMEUR DE LA REINE
Ottawa
et votre librairie

Le livre québécois en Louisiane

Du 16 au 18 février dernier, MM. Georges Nadeau du Centre Educatif et Culturel, Roland Sasseville, de Lidec, Jacques Lambert du C.P.P., et J.-Z. Léon Patenaude, délégué professionnel se rendaient à Lafayette, en Louisiane. Pourquoi? Pour assister à une conférence des législateurs de cet Etat.

Ils étaient invités par le professeur R.S. Rodgers, de la Southwestern Louisiana University. Voyons quelques faits. La langue française est l'une des langues officielles de la Louisiane, 800,000 Acadiens dont 525,000 sont groupés dans le sud-ouest parlent le français à la maison. Il y a six mois, le gouvernement fédéral des Etats-Unis décrétrait et accordait des crédits substantiels pour l'enseignement d'une langue seconde au niveau de l'élémentaire. Déjà, dans le Texas, on enseigne l'espagnol. En Louisiane, c'est le français qui deviendra langue seconde enseignée. On compte investir, d'ici à trois ans, près de \$640,000 pour la formation de professeurs de français. Actuellement, quelque deux cents professeurs enseignent du français. On projette d'en former 2,000 pour l'enseignement du français. C'est donc dans le but de mettre ce projet en application que se tenait cette conférence à laquelle les éditeurs canadiens-français étaient conviés.

Qu'y faisaient-ils, au juste? Ils constataient que, pour eux, un nouveau marché s'ouvrait ou pouvait s'ouvrir prochainement. Ils pourraient, en conséquence, offrir à cet Etat leurs manuels scolaires et leur matériel audio-visuel. Les méthodes modernes qu'ont adoptées nos éditeurs, leurs ouvrages de conception nord-américaine, tout cela intéresse les responsables de l'éducation de la Louisiane.

Laurent COLOMBOURG

COLLECTION "VARIÉTÉS"

DES LIVRES D'UNE RARE BEAUTÉ: Tous les livres de cette collection sont des ouvrages particulièrement soignés. La typographie est belle, aérée, bien lisible sur un papier de qualité. Les reliures différentes pour chaque auteur.

LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Choisir autant de livres que vous le voulez. (minimum 12 volumes)

Consultez le volume envoyé à l'examen gratuit pour 8 jours. Si vous le gardez, vous recevrez mois par mois les ouvrages que vous aurez choisis aujourd'hui. Si vous le retournez, nous détruirons votre liste et vous ne nous devrez absolument rien.

*** N'oubliez pas notre GRAND CONCOURS ***

"VACANCES 1968"

VOYAGE GRATUIT AU MEXIQUE

JANVIER

- ☐ VERNE: Vingt mille Lieues sous les Mers I
- ☐ DUMAS: Le Chevalier de Maison Rouge
- ☐ DOYLE: Sherlock Holmes I
- ☐ FLAUBERT: Salammbô - Voyage à Carthage
- ☐ TOLSTOI: Resurrection

FÉVRIER

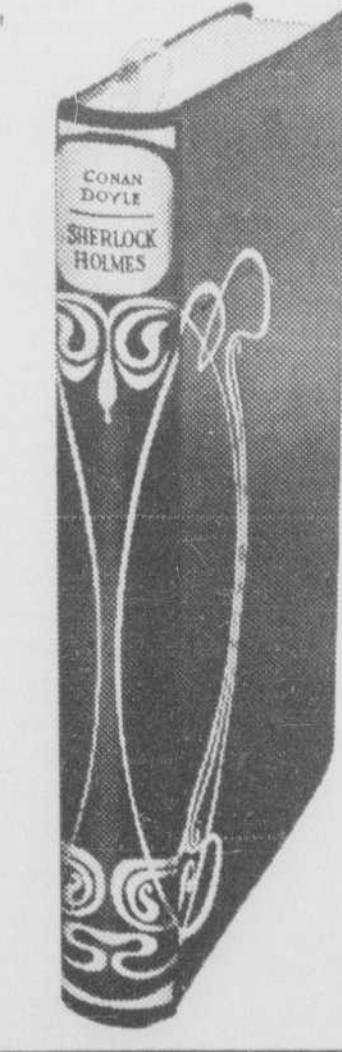
- ☐ GREENE: La Puissance et la Gloire
- ☐ DOYLE: Sherlock Holmes II
- ☐ CERVANTES: Don Quichotte I
- ☐ DAUDET: La Douleur
- ☐ ZOLA: Une Page d'Amour

MARS

- ☐ DOSTOÏEVSKI: L'Idiot I
- ☐ MANUEL: La chanson de mon Cid
- ☐ VERNE: Vingt Mille Lieues sous les Mers II
- ☐ HUGO: L'Homme qui rit
- ☐ SLAUGHTER: Afin que nul ne meure

AVRIL

- ☐ RACINE: Théâtre I
- ☐ VERNE: Cinq semaines en ballon
- ☐ DOSTOÏEVSKI: L'Idiot II
- ☐ DUMAS: La Reine Margot I
- ☐ STENDHAL: Napoléon



UNE BIBLIOTHÈQUE DE GOÛT: Le plus grand club de livres de langue française vous offre des livres de luxe à prix populaires.

MAI ☐ DOYLE: Sherlock Holmes III ☐ HUGO: Notre-Dame de Paris ☐ TOLSTOI: La guerre et la paix I ☐ CERVANTES: Don Quichotte II ☐ MANZONI: Les fiancés I	SEPTEMBRE ☐ DAUDET: Tartarin de Tarascon ☐ GREENE: Notre agent à La Havane ☐ DUMAS: Le collier de la Reine II ☐ ZOLA: La Bête Humaine ☐ DE LAUNAY: Les grandes crétes 1789 - 1814
JUIN ☐ DURANT: La vie de la Grèce I ☐ DUMAS: La Reine Margot II ☐ RACINE: Théâtre II ☐ TOLSTOI: La guerre et la paix II ☐ DOYLE: Sherlock Holmes IV	OCTOBRE ☐ SLAUGHTER: Merc' Colonel Flynn ☐ GUYEYROLLE: Dédie aux Voleurs ☐ DURANT: La vie de la Grèce III ☐ TOLSTOI: La guerre et la paix IV ☐ DE LAUNAY: Diplomatie Secrète 1814 - 1945
JUILLET ☐ HUGO: La fin de Satan ☐ VAILLANT: Les mauvais coups ☐ MANZONI: Les fiancés II ☐ DURANT: La vie de la Grèce II ☐ TOLSTOI: La guerre et la paix III	NOVEMBRE ☐ VERNE: Le Tour du Monde en 80 jours ☐ SLAUGHTER: Le Procès du Docteur Scott ☐ DUMAS: Les Deux Diane I ☐ GREENE: Le Jeune Homme ☐ ISTRATI: Les chardons du Baragan
AOÛT ☐ VERNE: Michel Strogoff ☐ GREENE: L'Agent Secret ☐ DUMAS: Le collier de la Reine I ☐ FLAUBERT: La tentation de Saint Antoine ☐ DE LAUNAY: Les grandes Contraverses de l'histoire - 1914 - 1945	DÉCEMBRE ☐ SLAUGHTER: Operation epidemie ☐ DE LA ROCHE: Le Maître de Jaina ☐ NIZAN: La Conspiration ☐ DUMAS: Les Deux Diane II ☐ RAMUZ: Dardorence

BON pour un examen gratuit durant 8 jours d'un ouvrage de mon choix.

J'ai marqué d'une croix les titres que je souhaiterais acquérir. Toutefois, avant de souscrire, je désire recevoir à l'examen gratuit pour 8 jours le 1er volume de mon choix et votre bulletin de présentation des conditions générales de l'abonnement. Si je conserve ce volume, vous m'enverrez alors, au fil des mois, selon nos conditions générales, les autres ouvrages que j'ai notés et pour lesquels je bénéficierai du prix spécial.

Si, par contre, je retourne dans les 8 jours le volume envoyé à l'examen, je ne vous devrai rien du tout, et mon choix ci-dessus ne saurait être considéré comme une commande.

\$2.65 le volume

*** Découpez cette liste et retournez-la aux Éditions Européennes Ltée, 764 St-Joseph, Québec.**

Nom Prénom

Adresse

Ville Âge

Signature:

Le livre québécois en Louisiane

Du 16 au 18 février dernier, MM. Georges Nadeau du Centre Educatif et Culturel, Roland Sasseville, de Lidec, Jacques Lambert du C.P.P., et J.-Z. Léon Patenaude, délégué professionnel se rendaient à Lafayette, en Louisiane. Pourquoi? Pour assister à une conférence des législateurs de cet Etat.

Ils étaient invités par le professeur R.S. Rodgers, de la Southwestern Louisiana University. Voyons quelques faits. La langue française est l'une des langues officielles de la Louisiane, 800,000 Acadiens dont 525,000 sont groupés dans le sud-ouest parlent le français à la maison. Il y a six mois, le gouvernement fédéral des Etats-Unis décrétrait et accordait des crédits substantiels pour l'enseignement d'une langue seconde au niveau de l'élémentaire. Déjà, dans le Texas, on enseigne l'espagnol. En Louisiane, c'est le français qui deviendra langue seconde enseignée. On compte investir, d'ici à trois ans, près de \$640,000 pour la formation de professeurs de français. Actuellement, quelque deux cents professeurs enseignent du français. On projette d'en former 2,000 pour l'enseignement du français. C'est donc dans le but de mettre ce projet en application que se tenait cette conférence à laquelle les éditeurs canadiens-français étaient conviés.

Qu'y faisaient-ils, au juste? Ils constataient que, pour eux, un nouveau marché s'ouvrait ou pouvait s'ouvrir prochainement. Ils pourraient, en conséquence, offrir à cet Etat leurs manuels scolaires et leur matériel audio-visuel. Les méthodes modernes qu'ont adoptées nos éditeurs, leurs ouvrages de conception nord-américaine, tout cela intéresse les responsables de l'éducation de la Louisiane.

Laurent COLOMBOURG

VIENT DE PARAÎTRE... aux ÉDITIONS LEMEAC INC.

LA GRANDE PIÈCE DE MARCEL DUBÉ

ZONE

DANS LA COLLECTION "THÉÂTRE CANADIEN"

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

\$2.00

DISTRIBUTION: LIBRAIRIE LEMEAC INC

Tél.: 273-2469

2 ou 3 CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE!
de JEAN LUC GODARD
MARINA VLADE
AMY DUPREY

elysée
35 MILTON / 842-6053

5^e Sem. POUR TOUS
le règne du jour

GODARD DÉNONCE LA VIOLENCE
LA PROSTITUTION, L'ÉTAT NORMAL
DU MONDE MODERNE

ANOUK AIMEE
GIOVANNA RALLI
PAUL GUERS

la fuga

VERSION
ORIGINALE
SOUS-TITRE
FRANÇAIS

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE

5^e JR SEMAINE
7.30 - 9.30

RÉSERVE aux
ADULTES
18 ans et plus

721-6060

DU 16 FÉV. AU 17 MARS (SAUF LUNDI)

tnm réservations: 849-9371

BÉRÉNICE

tragédie de Racine
avec Huguette Oligny, Jean-Louis Roux, Léo Hlial.

DIMANCHE 19H.30
MAR. A VEN. 20H.30
SAMEDI MATINÉE 17H.

SAMEDI 21H.

\$1.65 - \$2.75 - \$3.30
\$2.20 - \$3.30 - \$3.85

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL
MONTREAL 18 (QUEBEC), TÉL.: 842-2112

Deuxième conférence
Place des Arts / Air France

Le professeur Pierre Pichot
"Biologie, Médecine, psychologie"

Théâtre Maisonneuve
Dimanche, 10 mars, 16 h.
Billets:
La place: \$3.00, \$2.50
Prix du volume de l'intégrale
des conférences: \$2.00
28 avril:
Edmond Charles-Roux
12 mai:
Edgar Faure

COMMENÇANT MARDI SOIR

CETTE ANNÉE
C'EST VRAIMENT AUTRE CHOSE!

Susan Berens

Les toutes
NOUVELLES

SHIPSTADS & JOHNSON
ICE FOLLIES

"UN VÉRITABLE RÉGAL
POUR TOUTE LA FAMILLE"

COULEUR! FANTAISIE!
MUSIQUE! GAÏETÉ!

MATINÉES
à 1h, 30 et à 5h, 30

SAMEDI et DIMANCHE 2 et 3 MARS
3 représentations sam. 2 mars à 1.30, 5.30 et 9 h. p.m.
FORUM • 27 FÉV. au 4 MARS
avec MATINÉES SAMEDI et DIMANCHE à 1.30 et 5.30

Soirée d'ouverture — mardi 27 fév.
Réservée aux MAGASINS STEINBERG

Billets: 2.00, 2.50, 3.50, 4.50, 5.00
Achetez les vôtres aujourd'hui au Forum ou commandez par la poste
En soirée: lundi à vendredi à 8 h. — Samedi soir à 9 h.
Seulement 7 jours — AMÈNEZ LES ENFANTS

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER

DIRECTEMENT
DE PARIS
MEL HOWARD
présente

"LES PRODUCTIONS
D'AUJOURD'HUI"

2 dans

**ON NE BADINE PAS
AVEC L'AMOUR**
d'Alfred De Musset

Mise en scène par
ANDRÉ GINTZBERGER

DU 6 AU 10 MARS

Du mercredi au dimanche, en soirée: \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50, \$2.00
BILLET MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE
MONTREAL 18 (QUEBEC), TÉL.: 842-2112

Le cinéma

par André Bertrand

Qui est qui
dans le cinéma canadien

A gauche du caméraman Bernard Gosselin, deux Indiens s'entrelient avec le réalisateur Marcel Carrière lors du tournage d'un film qu'a fait censurer le ministre Arthur Laing, *THE INDIAN SPEAKS*. Toute vérité n'est pas bonne à dire, ni toute misère à montrer.

De Marcel Carrière à Denis Héroux

En 1967, 4 des 404 films présentés chez nous étaient Canadiens. Voilà ce qui ressort d'un bilan établi par l'Office National des Techniques de Diffusion. Plus que jamais, dans un pays où même les réseaux de distribution échappent à l'État, seul producteur de quelque importance, les cinéastes doivent lutter. C'est précisément ce qu'ont fait ensemble Denis Héroux et Marcel Carrière en 1961, alors qu'ils tournaient *Seul ou avec d'autres* à l'affiche de Radio-Canada ce soir, et c'est encore ce qu'ils font depuis chacun de leur côté. Au vrai, que sait-on d'eux?

Ingénieur du son, Marcel Carrière n'a jamais fait beaucoup de bruit. Au contraire des médiocres que la mafia se donne pour chefs dès après un premier court métrage sur des bagatelles, cent films ont à peine suffi à le tirer de l'ombre ou le reléguant de minables critiques pleines de bierre et de bonnes intentions. Cent films depuis 1956, et non des moindres: *Les Raquetteurs*, *A tout prendre*, *La lutte*, *Le festin des morts*, *Lonely boy*, 60 cycles, *Le chat dans le sac*, *Les enfants du silence*, *Rose et Landry*. Pour la suite du monde, n'est-ce donc rien? Comment nos buveurs si perspicaces ont-ils pu sous-estimer l'importance d'un pareil technicien dans un cinéma comme le nôtre, tout en direct? En buvant de plus belle.

Marcel Carrière est né à Bouchette le 16 avril 1934, "de père et de mère connus" comme il aime à le rappeler lui-même. Études primaires, études secondaires, études à l'institut, diplôme de l'O.N.F. en récompense. Puis Nassau où, pour le compte de la Bob Drew Associates de New York, il enregistre quelques courses automobiles. Le film sur le sport, l'un des sujets préférés des artistes québécois. Le cinéma considéré comme une activité ludique en attendant mieux. Un monde idéal où

se réfugier, dont les lois échappent aux lois d'une société réelle implacable, où le pouvoir nous échappe. Le ski, la natation, le football, la raquette, le cyclisme, la lutte, la boxe, le rouli-roulant, le hockey, la pêche, l'alpinisme, les cinéastes québécois ont exalté tous les sports. Mieux que le parlement, le Forum est au centre de notre univers. Nos champions sont le Maurice Richard d'un jeu si simple et l'Edouard Carpentier de la lutte. Le ring et la patinoire sont nos meilleures tribunes.

Réalisateur, Marcel Carrière débute donc en 1966 par un court métrage sur le peintre Arthur Villeneuve, barbare de Chicoutimi. Sa maison est elle-même une oeuvre d'art: il y a dessiné tous les murs. Puis 700 toiles qui témoignent d'un immense talent. Marcel Carrière en explore quelques-unes de l'intérieur, attitude spécifiquement cinématographique où le statisme de l'objet représenté est rompu grâce à la mobilité d'une caméra qui en exprime le mouvement virtuel. A cet élément documentaire s'ajoutent des interviews. Interview de madame Villeneuve d'abord, qui qualifie son mari de "phénomène unique au monde". Interview du peintre lui-même ensuite, homme simple qui aime "les choses merveilleuses" comme de partir à bicyclette pour la montagne ou de pêcher la truite au bord d'une rivière. Très près de la nature, ce "primitif" n'est pas sans préfigurer les Indiens sur lesquels Marcel Carrière se penche l'année d'après en tournant *The Indian Speaks* à Sandy Lake, dans le nord de l'Ontario.

The Indian Speaks. Une bombe que les experts du gouvernement ont bientôt désamorcée au lendemain d'une visite à l'Exposition universelle, par mesure de représailles envers les autochtones qui y dénonçaient la politique

fédérale. Tourné en anglais par un Canadien français pour cette raison qu'Ottawa, patrie du bilinguisme, n'a jamais enseigné aux Indiens un autre mot de français: mais Dieu, la résignation, le paradis de la réserve et les bienfaits d'une assimilation rapide. Marcel Carrière interroge ici une jeune Indienne qui a choisi la ville, Vancouver, et, de nouveau, un peintre, Normand Morisseau: il a opté pour la réserve et y fait baptiser son fils par les siens. Il faut voir quelles images Marcel Carrière a rapportées d'un mariage d'Indiens à l'église, habillés à la manière des Blancs des pieds à la tête, déguisés et costumés alors que tout en eux proteste comme à leur insu devant cette absurde mascarade. *The Indian Speaks* est une oeuvre de sociologue autant que de cinéaste, et de Québécois qui n'ignore pas où sont ses frères.

A suivre: un film pour le moins inattendu sur les zouaves, réalisé avec Bernard Gosselin et Alain Dostie. Et un jour d'un été, une heure de télévision en 16 mm, couleurs et noir et blanc: les interprètes en sont un couple de jeunes âgés de 21 et 23 ans, qui appartiennent au milieu ouvrier, et leur histoire se précise au fur et à mesure que le film s'élabore. Pas de scénario contraignant, beaucoup d'improvisation.

Tout jeune encore, Denis Héroux est l'un des rares cinéastes qui compte deux longs métrages à son actif: *Seul ou avec d'autres* et *Pas de vacances pour les idoles*. Pour Onyx Films où il fait équipe désormais avec Gilles Carle et Claude Roussel, il a de plus collaboré à certaines émissions du *Sel de la semaine* et tourné avec Jean-Pierre Ferland et Alain Stanké une commande intitulée *Cent ans déjà*, où sont recueillis les menus propos de la centenaire Christine L. Henderson au soir de la confédération.

Brillante satire des milieux intellectuels, *Pas de vacances pour les idoles* pose par ailleurs, bien maladroitement, les fondements du cinéma de fiction de l'avenir. D'innombrables impératifs commerciaux et notamment un scénario ridicule farci d'enlèvements, de meurtres et de chantages, où de méchants Chinois tentent de briser la carrière d'un talentueux chansonnier épris d'une belle fille, rôles dévolus à Joel Denis et à Suzanne Lévesque, sont responsables de l'échec du film autant que le jeu surfaît d'Albert Millaire au regard des autres comédiens, désespérément incapables. A ces faiblesses s'ajoute encore un manque d'assurance puisque l'auteur imite Lester et Help par endroits, comme si la formule utilisée dans le cas des Beatles devait inmanquablement convenir à tous les petits chanteurs de province sans exception, et pour une fois la photographie de Jean-Claude Labrecque ne sauve rien.

Seul ou avec d'autres a été réalisé sur le campus de l'université de Montréal avec le concours de Marcel Carrière, de Gilles Groulx, de Denys Arcand et de Michel Brault dont la caméra indiscrète s'aventure sous les bancs des élèves du beau sexe tandis que le professeur s'emploie à cerner la subtile notion thomiste de l'engourdissement des sens. Une leçon de choses sagement assimilée par un ancien étudiant de la faculté de philosophie, la nostalgie de l'école peut-être? Enfin, les meilleurs passages de ce film important, ceux dont on se souvient, montrent l'initiation des nouveaux et nous découvrent les Cyniques à leurs débuts. (La partition musicale est de Stéphane Venne et les protagonistes sont Nicole Braun, Pierre Lévesque et Marie-Josée Raymond.)

Denis Héroux prépare avec Jean Lebel un troisième long métrage. Titre provisoire: *NICOLE*.

EXCLUSIVITÉS	Réal Benoit F.B.M.	André Bertrand	Léo Bonville SÉQUENCES	Emmanuel Coché SEPT JOURS	René Hemier-Roy CIMS	Guy Joussemet Radio-Canada	Jacques Lamoureux MAINTENANT	Jean Milly U. de M.	Brigitte Morissette LA PATRIE	André Paquet Cinéma	%
LE REGNE DU JOUR	**	**		**	**	**	**	**	**	**	85
BLOW-UP	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	77
BONNIE AND CLYDE	*	●	**	**	**	*	**	**	**	**	67
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE	*	●		●	**	**	*	**	**	**	52
ULYSSES	**	*	*	**	**		*				50
L'ÉTRANGER		*	*	**	**	*	*	*	●	●	41
WAIT UNTIL DARK		*		*	**		*			*	40
LAMIEL		*		*	*	●	●	*	**		29
SANG RÉSERVÉ	●	*		*	*	*	*				28
THE ROYAL TRACK	●			**	*	●	*				27
OSCAR	*	●	●	*	*	●			●		11
THE PENTHOUSE					*					●	11
YOUNG APHRODITES		●			●	*	●	*		●	11
SEVENTEEN		●	●		●	*	●				

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30. Soirée 19 h. 30
Soirée "HAROLD PINTER"

**LA COLLECTION
ET
L'AMANT**

AVEC
MONIQUE MILLER — BENOIT GIRARD
LOUIS AUBERT, DOMINIQUE BRIAND
Mise en scène: PAUL BLOUIN

Au Stella — Tél. 844-1793 4664 St-Denis
Mtro Laurier

THÉÂTRE POPULAIRE
DU QUÉBEC

AUDITIONS
Samedi, le 2 mars 1968
au THÉÂTRE NATIONAL
1220 est. Ste-Catherine
(Mtro-Beaudry)

SCÈNES: (Durée maximum de 6 minutes chacune)
1. RÉPERTOIRE CLASSIQUE
2. THÉÂTRE CONTEMPORAIN

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant
mardi, le 27 février au

THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

1213 est. rue Ste-Catherine
Montréal 24, Qué. (tél: 527-8935)

UNIVERSITÉ SIR GEORGE WILLIAMS
SÉRIE DE CONCERTS
PRÉSENTE

LUKAS FOSS et son groupe expérimental

Première à Montréal d'ÉCHOI de Foss
interprète par Lukas Foss, piano
Jan Williams, percussion
Robert Martin, violoncelle
Ed Yodinsky, clarinette

Précédant le programme, commentaire sur
ÉCHOI par le compositeur

Vendredi, le 1er mars, 8.40 p.m.
Salle des anciens de l'édifice Hall, boulevard de
Maisonneuve et rue Bishop

\$2.50; étudiants \$1.00

Billets au bureau de la réception de l'édifice Hall

UN MATIN COMME LES
AUTRES de MARCEL DUBÉ

AVEC:
JEAN GACEPPE
MARJOLAINE HÉBERT
CATHERINE BÉGIN
PIERRE THÉRIAULT

Mise en scène: L.-G. Carrier
Décors: Hugo Wuetrich
Costumes: Mario Di Nardo

DES LE 23 FÉVRIER relâche le lundi

Les billets sont en vente aux endroits suivants: Comédie-Canadienne: 861-3338. Les guichets sont ouverts de 10 h. à 7 h. Lucien Melançon (Duvernay), Ed. Archambault Inc., Corbeil sur la Plaza.

COMÉDIE-CANADIENNE
840est, Ste-Catherine • 861-3338

SPECTACLE DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE
LES GRANDS BALLET CANADIENS
SAMEDI, 9 MARS, 20.30

**CARMINA
BURANA**

Musique: CARL ORFF
Chorégraphie: FERNAND NAULT

avec
PIERRETTE ALARIE
J. BOYDEN - P. DUVAL

* 150 artistes *

Plus de 100,000 personnes
ont applaudi ce spectacle.

"Une réussite complète"
Claude Gingras, LA PRESSE

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL 18 (QUEBEC), TÉL.: 842-2112

Arts et spectacles

LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
DÉMÉNAGE À L'ANCIENNE GALERIE
INTERNATIONALE DES ARTS

QUEBEC — Le Ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonce que le Musée d'art contemporain de Montréal emménagera au début de mars, dans l'ancienne Galerie internationale des arts de l'Expo 67.

Ce pavillon, situé près de la Place d'Accueil dans la cité du Havre, a en effet été acquis par le ministère des affaires culturelles.

Le musée d'art contemporain était logé, depuis sa création en 1964, dans l'ancien château Dufresne, propriété de la ville de Montréal, à l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke. Afin d'effectuer le déménagement, le musée sera fermé au public jusqu'au 12 mars. La direction annoncera bientôt le programme des expositions dans le nouvel immeuble.

Horaires-TV

SAMEDI		11.15	Cinéma	Champs
Le sigle C marque une émission en couleur.		12.40	Remontons les Champs	
		12.45	Blysses — France.	
		12.45	Dernière heure	
		12.45	Fermature	
CBFT 12		CBMT 10		
9.10	Aujourd'hui à CBFT	9.00	Text, Pattern and Music	
9.15	Cours Universitaires	9.15	Today on CBMT	
9.45	Le p'tit bishanhomme	10.00	Marvel's Super-Heroes	
10.00	Cours Universitaires	10.30	Unus the Lion-Hearted	
10.05	Civilisation romaine	11.00	Doktori	
10.45	Cours Universitaires	12.00	Cuisine: Coquille de Shrimps	
11.30	Tour de terre	12.30	Three Star Bowling	
12.00	Pépino	1.00	Three Star Bowling	
12.30	Les marionnettes	2.00	CBC Sports presents	
1.00	Le golf et ses étoiles	2.00	Kaleidosport	
1.45	Les Quatre Saisons	4.00	CBC Sports presents	
2.00	Elles	5.00	Golf Classic	
3.00	Cinéma: "Solamandre d'or"	5.00	Moby Dick	
3.30	Aventures — Bx (1951)	5.20	Bugs Bunny	
4.30	Images en tête	6.00	This land of ours	
6.30	Longue vivante	6.30	Sound 68	
6.35	Perdus dans l'espace	6.45	CBC TV News	
7.00	Cher Oncle Bill	7.00	Beverly Hillsbillies	
8.30	Soirée du hockey	7.30	The High Choppard	
8.30	New York à Montréal	8.30	Hockey	
10.15	Les Couches Tard	10.15	New York à Montréal	
10.45	Le Journal	10.45	The Outdoorsman	
11.00	Nouvelles du sport	11.00	CBC National News	
11.15	Cinéma	11.15	Night Report	
11.22	"Seul ou avec d'autres"	11.22	Weekend in Sports	
11.31	Can. Étude de milieu.	11.31	Film Favourites:	
			"Password, Kill Agent	
			Gordon"	
CFTM 10		CFCF 12		
7.30	Mire et musique	9.00	Sound of 12	
7.45	Metro-Matin	9.15	Newsroom 12	
7.45	Les p'tits bishanhomme	9.30	Rockey and his Friends	
9.00	Le bonbon	10.00	The Buddies	
10.00	La cabane à Midos	10.30	Batfink	
11.00	La roulotte du gros Bill	11.00	The Spiderman	
12.00	L'homme à la carabine	11.30	The Beatles	
12.30	Cinéma: "La Frangine"	12.00	Lone Ranger	
1.45	Cinéma: "La Cité de la peur"	12.30	Thunderbirds	
3.30	Les trois musquetaires	1.00	Wrestlings	
4.00	Sur le matelas	2.00	Saturday at the Movies	
5.00	Pantheon du Sport	3.30	The Flying Fisherman	
5.30	C'est arrivé cette semaine	4.00	Air Force	
6.00	Terre des jeunes	4.30	Wide World of Sport	
7.00	Jeunesse d'aujourd'hui	6.00	Like Young	
8.00	Les arpentis verts	7.00	The Jackie Gleason Show	
8.30	Intrigues à Hawaï	8.00	Academy Performance	
9.30	Gala 7e Anniversaire	10.00	A communiqué	
10.45	Dernière heure et météo	10.00	Garrison's Gorillas	
11.00	La ronde des sports	11.00	The National News	
		11.43	Pjama Playhouses	
		1.30	"Pillars of the Sky"	
			Sign of News	
DIMANCHE				
Le sigle C marque une émission en couleur.				
CBFT 12		CBMT 10		
9.10	Aujourd'hui à CBFT	9.00	Text, Pattern and Music	
9.15	Cours universitaires	9.15	Today on CBMT	
10.00	Cours Universitaires	10.00	Kiddies' Rendez-vous	
10.05	Initiation aux mathématiques modernes	10.30	This is Life	
10.45	Cours Universitaires	11.00	Man with a Mission	
11.30	Lecture pour tous	11.00	Man and his Music	
1.00	Panorama	12.00	Sport Magazine	
1.30	Les travaux et les jours	1.00	Variety Portraits	
2.00	L'enfant du cirque	1.15	Gardening with Gordon Warren	
2.30	Cent millions de jeunes	1.30	Country Calendar	
3.00	L'heure des quilles	2.00	Gilbert and Sullivan	
4.00	La fleche brisée	2.30	World of Music: New World Symphony	
4.30	Parout	3.30	Wonderful World of Golf	
5.00	Au bout de mon âge	4.00	Through the Eyes of Tomorrow	
5.30	L'heure des quilles	4.30	CBC TV News	
6.30	Atome et Galaxie	5.00	Man Alive	
7.00	Wall Disney présente	5.30	Himn Sing	
8.00	Les Beaux Dimanches	6.00	Wall Disney	
	Alcan — Lorsque l'enfant	7.00	Green Acres	
	parait.	7.30	Flashback	
10.00	2 + 1	8.00	Ed Sullivan	
10.30	Le grand nord	9.00	Bonanza	
11.00	Telejournal	10.00	The Way It Is	
11.15	Sports dimanche	11.00	CBC National News	
11.30	D'hier à demain	11.15	Night Report	
	"L'homme à la recherche de son passé"	11.28	Week end in sports	
	"Les éfrusques" (#3)		Cine Camp: "Mr Lucky"	
			Final Report	
CFTM 10		CFCF 12		
9.30	Mire et musique	9.00	Newsroom 12	
10.00	Regard sur le monde	9.15	London Line	
11.00	Bon dimanche	9.30	Images of Childhood	
12.00	Nouvelle édition	10.00	Let's find out	
12.30	Le coin du disque	10.30	Let's find out	
1.00	Les hommes de l'avenir	11.00	Let's find out	
1.30	Cinéma: "Les Revolets de Lomanach"	11.30	Continental Miniature	
3.15	C.E.Q.	12.00	Spectrum	
3.30	La selette	1.00	Question Period	
4.30	C'est votre affaire	2.00	Forum	
5.00	Telejournal	2.30	The Outdoorsman	
6.00	Caisse Boni	3.00	Mr. Gardener	
6.30	Music-Hall des jeunes	3.30	The Bag	
7.00	Le Virginien	4.00	The Entertainment Scene	
		4.30	Sunday Soccer Special	
		5.30	Challenge	
		6.00	Torant	
		7.00	The Monkees	
		7.30	The F.B.I.	
		8.30	I Dream of Jeannie	
		9.00	W-5	
		10.00	Rowan and Martin's	
		11.00	National News	
		11.15	Pulse	
		11.40	Crossfire	

La gravure de la semaine



● COUPERIN: "Troisième concert royal", "La Steinguerque", "La visionnaire" et "L'As-tre"; Rievre-Ensemble d'instruments anciens de Zurich: Michel Piquet (hautbois baroque), Christopher Schmidt (violin baroque), Bettina Banziger (viola de gambe), Hansjör Lange (basson baroque) et Martin Derungs (clavier); Gravure universelle-HMO-30.718 HARMONIA MUNDI ("La musique en 30-18").

— Interprétation: Sérieux et noble sont de rigueur
— Prise de son: exceptionnelle
— Caractéristique: utilisation d'instruments anciens

En cette année du troisième centenaire de la naissance de François Couperin (1668-1733), on peut s'attendre à de nombreuses éditions de ses oeuvres. Toutefois, cet anniversaire n'aura pas inspiré les organismes qui prétendent être les piliers de notre vie musicale: nos fameuses associations "dominicales" laisseront-elles passer cette date sans sourcilier? Jusqu'ici,

seul le Groupe de Rencontres Musicales a marqué dignement l'événement, lors d'une soirée Couperin-Messiaen.

Passons sans plus tarder à cet enregistrement délicieux. On trouve sur la première face le 3e concert royal, une suite à la française commandée par Louis XIV. A la suite des quatre concerts royaux, Couperin devait composer un autre recueil sous le titre "Les goûts réunis" (de forme plus libre). Gracieuses, élégantes et poétiques, les suites sont écrites pour trois instruments: violons ou flûtes ou hautbois ou bassons.

Les trois sonates qui occupent l'autre face sont des oeuvres de jeunesse: elles datent de 1692 et furent publiées en 1726 sous le titre "Les nations". En effet, à ces trois sonates il faut ajouter "La pucelle" et deux autres écrites ultérieurement. Mais pourquoi donc des titres aussi bizarres? Une seule explication valable: le goût de l'é-

poque pour les titres qui font image. Mais dans l'esprit du célèbre claviciniste français, la signification de l'image variait au fil des années. C'est ainsi que "La pucelle" deviendra "La Française", "La visionnaire", "L'Espagnole" et "L'Astree", "La Piémontaise" dans le recueil de 1726.

On notera que les trois sonates réunies sur le microsillon (en si bémol majeur, en ut mineur et en sol mineur) sont écrites pour hautbois, violon, basson et clavecin.

Pour ce qui a trait à l'interprétation musicale, nous avons affaire à un ensemble de taille. Ce groupe d'instrumentistes joue avec une sorte de grâce et de luminosité qui lui appartient en propre et qui nous touche aussi spontanément qu'une musique d'aujourd'hui. Car aucune de ces partitions n'a pris une seule ride. Voilà bien une succession d'autentiques chefs-d'oeuvre, comparables à ceux de Botticelli en peinture.

bien dans le répertoire contemporain: dosage des volumes sonores, homogénéité et belle mise en place. L'interprétation est jeune, rigoureuse et efficace.

● MAGNIFICAT: "IV Versets du VI ton" de Cavazzoni, "VII Versets du VI ton" de Titeulze, "V Versets du II ton" de Frescobaldi, "VI Versets du II ton" de Scheidt, "Magnificat Primi Toni" de Buxtehude, "Trois Fuguettes" de Pachelbel et "Fuga sopra il Magnificat" de Bach; Mireille Lagacé à l'orgue Casagrande du Sanctuaire de l'Église Marie-Reine-des-Coeurs à Montréal; Stéréo-MAS416-U MADRIGAL.

— Interprétation: sublime
— Prise de son: bonne
— Caractéristique: un merveilleux panorama de la musique d'orgue

Mireille Lagacé est une grande spécialiste de la musique d'orgue ancienne. Et le rôle qu'elle tient dans la vie musicale montréalaise est considérable.

Il y a quelque chose de profondément religieux dans son jeu, quelque chose de mystique (dans le sens de la communion et du recueillement),

● DIETRICH BUXTEHUDE: "Prélude et fugue en mi mineur", "Chaconne en ut mineur", "Choral Komm heiliger Geist, Herre Gott", "Prélude et fugue en mi majeur", "Toccata en fa majeur", "Choral-partita Vater unser im Himmelreich", et "Prélude et fugue en si mineur"; René Saorgin à l'orgue historique d'Alkmaar (volume 2); Stéréo-HMO-30.701 HARMONIA MUNDI.

— Interprétation: éloquent, impétueux...
— Prise de son: exceptionnelle
— Caractéristique: l'orgue d'Alkmaar date de 1511

Point n'est nécessaire de présenter Buxtehude (1637-1707). René Saorgin non plus d'ailleurs. Poursuivant son enregistrement intégral de l'oeuvre pour orgue du plus grand précurseur de Bach, ceux qui possèdent le précédent s'empresseront de se procurer celui-ci: il est égal au premier musicalement et techniquement parlant.

par Jacques Thériault

HENRY COMOR À CCA

Jean-Louis Roux qui vient d'être élu président de la conférence canadienne des arts et Arthur Gelber, son prédécesseur pendant neuf ans, viennent d'annoncer la nomination de Henry Comor, écrivain, acteur et personnalité de la radiodiffusion et de la télévision, au poste de directeur national de la conférence. En annonçant la nomination de M. Comor, MM. Roux et Gelber ont tous deux fait état de ses talents bien connus d'administrateur et de sa vaste expérience dans le domaine des arts.

Écrivain couronné de prix pour la télévision et la radio, M. Comor présente chaque semaine sur le réseau anglais de Radio-Canada une émission radiophonique intitulée "Hermit's Choice". Auparavant, il présentait à la télévision un programme hebdomadaire appelé "The Lively Arts". Avant de venir au Canada en 1956, M. Comor vivait en Grande-Bretagne où il était bien connu en tant qu'acteur de théâtre à Londres, et également en tant que directeur artistique de compagnies théâtrales de solide réputation.

Il fut pendant presque quatre ans président de l'Association of Canadian Television and Radio Artists. On lui attribue une influence majeure dans l'élaboration de la nouvelle loi sur la radiodiffusion, en ce qui concerne particulièrement la nécessité d'encourager les talents canadiens de toutes sortes.

M. Comor succède au directeur administratif actuel, Herman Voaden.

La Conférence canadienne des arts est une fédération de cinquante-huit organismes nationaux et régionaux s'intéressant chacun à un aspect particulier des arts au Canada. Elle comprend parmi ses membres des associations aussi différentes que l'Institut royal d'architecture du Canada, la Société des sculpteurs du Québec et la Fondation du Théâtre du Nouveau Monde dont Jean-Louis Roux est directeur artistique. Le travail de la conférence est financé en partie par le paiement de cotisations et en partie par des subventions du département du secrétaire d'Etat et, lorsqu'il s'agit de projets spéciaux, du Conseil des arts du Canada. Dès sa création, le principal rôle de

la Conférence fut de défendre les intérêts des artistes canadiens à tous les niveaux gouvernementaux: fédéral, provincial et municipal.

LUNDIS, MERCREDIS
ET VENDREDIS À 7h.45
DIMANCHES À 2h.00

Blue Bonnets



Faites voile vers le Salon Nautique

Du 24 fév. au 3 mars. Place Bonaventure, Montréal

Tous les jours de midi à 22 h.30 et, le samedi, à partir de 10 h.30. Entrée: adultes, \$1.50, enfants de moins de 12 ans, 50 cents.

BIENTÔT... JULIETTE GRÉCO



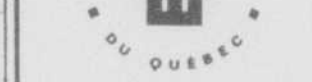
"Si l'on demande à une pièce de théâtre qu'elle divertisse, on peut sans crainte aller voir MURDER, MY LOVE. Le dialogue est mené avec une grande justesse... la distribution est juste ce qu'il faut de peuplant." (Luc Perreault, La Presse)



Un "suicide" par Jack M. Crisp du 20 fév. au 9 mars

avec Jeanine Beaubien, Michelle Chénier, Don Scranin, Eileen Clifton, Len Watt, Joan Blackman, G. Alexander. Du mardi au samedi 8.30 P.M. Matinées Samedi et dimanche 2.30 P.M.

Billets: \$2.00-\$3.00-\$4.00
RÉSERVATIONS: 526-0821



LES FAUSSES CONFIDENCES de Marivaux avec Henri Norbert

Louise Turcot, Jacques Brulicet, Jean Leclerc, Yvette Thuot, Yolande Michot, Louis Lalonde, Marcel Rovary, Robert Maurac, Roger Dumas

Mise en scène: Henri Doublier. Décors: Claude Fortin. Costumes: Gilles - André Vaillancourt

THÉÂTRE NATIONAL
1220 est. Ste-Catherine (métro Beaudry)

Jeu, 7 mars
Vendredi, 8 mars
Samedi, 9 mars
à 20 h.30

Billets: \$1.50 et \$1.00 (étudiants)
Guichet: 521-4751 à partir du 4 mars



et: VIVRE SA VIE de JEAN-LUC GODARD avec ANNA KARINA et ANNE PARMENTIER

Juliette Gréco chantera à la salle Maïsonneuve dès mardi le 27 février.

Après son premier passage à Montréal en février 1967, Juliette Gréco a continué ses grandes tournées internationales. Elle fit, ensuite, une grande tournée de 40 concerts dans toutes les Maisons de la Culture de France. Après cette tournée dans les Maisons de la Culture, Juliette Gréco a donné environ 35 concerts en Allemagne et en Autriche devant des salles de 3,000 à 5,000 personnes enthousiastes.

Juliette Gréco, c'est depuis 15 ans une des plus belles réussites artistiques que la France ait envoyées dans le Monde; elle donne à la chanson française des titres de noblesse.

LA BOITE A CLEMENCE



PRÉSENTE **SOIS TOLÉRANT** REVUE MUSICALE

DE CLEMENCE DESROCHERS ET PIERRE F. BRAULT avec Clemence, Yves Deschamps, Gilbert Chénier

(SPECTACLES) VENDREDI 9.00 - 11.00

SAMEDI 8.30 - 10.30 - 12.30

438 RUE JACQUES-CARTIER (Vieux Montréal)

AUJOURD'HUI & MARDI

le réalisateur d'ULYSSES Joseph Strick présente d'après Jean Genet

à 1.00 - 3.45
6.45 - 9.45
(V.O. anglaise)

le Balcon

et: VIVRE SA VIE de JEAN-LUC GODARD avec ANNA KARINA et ANNE PARMENTIER

MERCREDI et JEUDI **PAUL MUNI** I AM A FUGITIVE... THE LIFE OF EMILE ZOLA

et des VENDREDI: UNDERGROUND • CHAFED ELBOWS • SCORPIO RISING

verdi

CCA présente
VEN. SAM. et DIM. SOIRS 1, 2, 3 MARS UN
MERVEILLEUX SPECTACLE

LE PLUS SPECTACULAIRE ET LE
PLUS AUTHENTIQUE ENSEMBLE DE
DANSE DE L'ESPAGNE.

C.C.A. présente
ANTONIO
ET SES
Ballets de Madrid

Danseurs flamencos, guitaristes,
chanteurs et orchestre complet.
Ballets classiques, Zapateado
et danses flamencos.



PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

PRIX (taxe ind.) SOIRS: \$6, \$5, \$4, \$3, \$2, \$1.
MAT: \$5, \$4, \$3, \$2, \$1, \$0.

BILLET EN VENTE à la Place des Arts, CCA, 1822 Sherbrooke o. (sous-
sol), Import, CM Live, 8213 St. Laurent et 5975 Monk. Ed. Archambault
500 St. Catharines, 2113 J. Talon e. Universal Stationery, 4617
Sources D. des Ormeaux, Librairie Ducharme, 418 N. Dore e. Voyages
LaSalle, Centre Achat, Pont-Mercier, Caisse Populaire Maisonneuve, 4200
rue Adam.

Billets d'étudiants (\$1.00) se présenter en personne à CCA seulement.
Commandes postales: Adresser avec chèque payable à Canadian Concerts & Arts
Inc. 1822 Sherbrooke o. avec enveloppe retour affranchie.

RÉSERVATIONS: 932-2171; 2234



VOLUPTUEUSE!
PASSIONNÉE!

ANNA KARINA
dans
Lamriel
avec ROBERT HOSSEIN

cinéma
Fleur de lys

288-3303
STATION BERT
818 EST, STE-CATHERINE

EN COULEURS
HORAIRES: 1:30 - 3:30 - 5:30
7:30 - 9:30
Adultes
et adolescents
14 ans et plus

"UN FILM D'UNE BEAUTÉ VISUELLE
ÉMOUVANTE!"

EN COULEUR

EN SUÉDOIS
S.T. ANGLAIS

LE FILM LE PLUS
FASCINANT DU FESTIVAL
DE SAN FRANCISCO!

THE ROYAL TRACK
(KUNGLIGEN)

RESERVE AUX ADULTES
18 ans

CINÉMA
Festival

525-8600 1206 EST, RUE STE-CATHERINE

indomptable
ANGÉLIQUE
#4

TECHNICOLOR

MICHELE MERCIER
ROBERT HOSSEIN

COMPLÈMENT DE PROGRAMME
QUAND LES PARENTS
DORMENT

CANADIEN PLAZA

STATION BEAUDRY, 1204 est, Ste-Catherine STATION BEAUDRY, 6505, St-Hubert

UN ÉCLAT DE RIRE
À TOUT CASSER!

LOUIS de FUNÈS

Le film qui
mérite
l'OSCAR
du rire!

SCOPE-COULEURS

ELKE SOMMER

TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRAUÛTÉ
DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

**LE GANG DESCEND
SUR LA VILLE**

CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE
3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONT-NAC
525-2174 - STATIONNEMENT GRATUIT

Maisonneuve

SUR SEMAINE: 5.40 - 7.00
8.35 - 10.00, DIMANCHE
12.00 - 1.20 - 2.50 - 4.00 -
5.40 - 7.00 - 8.35 - 10.00

JEAN-TALON

JEAN-TALON À L'EST-DE-PIE-IX, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL
Franz-Paul Decker
directeur artistique

Concerts
d'abonnement

mardi et mercredi
27 et 28 février
8.20 p.m.

au pupitre

Charles
Munch
soliste
Pinchas
Zuckerman
Violoniste

Programme
Barber

Adagio pour cordes

Honegger

Pastorale d'été

Mendelssohn

Concerto pour violon,
Op. 64

Berlioz

Roméo et Juliette
(extraits)

\$2.50 - \$3.50 - \$4.50 -
\$5.00 - \$6.00

SPECIAL

100 billets de dernière
heure à \$1.50 les soirs
des concerts.

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL (QUEBEC) TEL. 842-2112

6e
ET
DERNIERE
SEMAINE

ADULTES
18 ANS

YOUNG
APHRODITES
empire

451, OULVY - 274-4531

Sur
semaine
15
7:30-9:45

Sam. & dim. 1.00-2.45-4.30-7.30-9.45

Galerie
Agnes
Lefort

1504 O. SHERBROOKE

Gino
Lorcini

Sculptures récentes

4 HEURES DU MATIN....

un film de ANTHONY SIMMONS

Prix des Cinémas d'Art et d'Essai, Cannes,
The Yella d'Or - Grand Prix Lozano.

VENDOME 14 ANS

PLACE VICTORIA - TEL. 878-1451

ACCES INTERIEUR A LA STATION VICTORIA

7 h. 30 DIM. - 8 h. 30 LUN. au SAM.
2 h. MER., SAM., DIM.

ROBERT SHAW dans le rôle du Général Custer

MARY URE - ROBERT RYAN - LAWRENCE TIERNEY dans

**CUSTER
OF THE WEST**

en CINERAMA et TECHNICOLOR

POUR TOUTE LA FAMILLE - MAT. ET SOIRÉE

Fauteuils réservés en vente par poste ou au théâtre: Jules Jacob Musique,
Morgan (magasin Boulevard, Dorval), Roi des Bos Prix, Roland Foucher,
C.T. Point-Vue.

CINERAMA, un
procédé différent,
sur le plus
VASTE ÉCRAN
INTERIEUR
AU MONDE

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Mt. Av. 8-7102 ou 5603

4e SEMAINE TRIOMPHALE! À ne pas manquer

EN COULEURS

L'oeuvre de
THOMAS
MANN

**SANG
RÉSERVÉ**

(WALSUNGENBLUT)

un film de ROLF THIELE

"L'AMOUR ILICITE TRAITÉ AVEC
UNE HAUTE QUALITÉ ARTISTIQUE"

— STERN

En Allemand avec
sous-titres français

En semaine: 7.15 - 9.15
Dimanche: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

5025, SHERBROOKE O. - 489-0821

Art CINÉMA

LES PRODUCTIONS SPEX PRÉSENTENT

JULIETTE GRECO

du 27 février au 5 mars

PLACE
DES ARTS

THÉÂTRE
MAISONNEUVE

MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL. 842-2112

internationales...informations internationales...informations inte

La mission Jarring au Proche-Orient

Un certain optimisme se fait jour bien que les positions des parties restent éloignées

TEL AVIV. (AFP) — Israël s'est engagé, à appliquer dans sa lettre et dans son esprit la résolution sur le Moyen-Orient adoptée par le Conseil de sécurité le 22 novembre

dernier, confirme-t-on à Tel Aviv de bonne source. Cet engagement a été exprimé dans une lettre remise, il y a une dizaine de jours, à M. Gunnar Jarring, envoyé spécial des Nations unies au Moyen-Orient, et destinée à mettre fin aux doutes égyptiens concernant la sincérité d'Israël.

Mais, ajoute-t-on, il s'avère que l'Égypte n'a pas été satisfaite et voudrait qu'Israël s'engage par écrit à évacuer les territoires conquis lors de la dernière guerre. Or, Israël est décidé à ne pas aller plus loin que l'acceptation formelle de la résolution du Conseil qui demande essentiellement, dit-on à Tel Aviv, "l'établissement d'une paix juste et durable dans des frontières sûres et reconnues". On admet que cela nécessitera à coup sûr l'évacuation de certains territoires conquis. Cependant, ajoute-t-on, la résolution du Conseil de sécurité n'exige pas l'évacuation de tous les territoires, mais de ceux seulement qui permettront l'établissement de "frontières sûres et reconnues".

En somme, estiment les observateurs, deux mois après le début de la mission de M. Jarring, on s'aperçoit une fois de plus, que le problème n'est pas l'acceptation par toutes les parties intéressées de la résolution de novembre qui avait déjà été acceptée par Israël aussitôt après le vote du Conseil de sécurité. Pour l'envoyé spécial de M. Thant, l'important est de faire accepter par Israël et par les pays arabes une interprétation identique de cette résolution.

Prudent optimisme

Les interprétations qu'Israël et l'Égypte donnent de la résolution du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient diffèrent également en ce qui concerne la nature de l'accord que M. Gunnar Jarring s'efforce de réaliser entre Israël et ses voisins arabes.

ATHÈNES (AFP) — A la suite de la mesure prise contre M. Leslie Finer, correspondant de la BBC, les membres du bureau de l'association de la presse étrangère ont immédiatement demandé, en l'absence du ministre de l'information, M. Sideratos, au directeur général de la presse, M. Apostolides, de les recevoir afin qu'il leur donne des explications sur la décision prise par les autorités grecques contre M. Leslie Finer.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M. Khotav, a proposé la création d'un fonds spécial de la CNUCED chargé de découvrir de nouvelles utilisations des produits naturels. Le délégué des Philippines, M. Mahilangar, a suggéré que ce fonds soit financé par une taxe sur les produits synthétiques fabriqués dans les pays développés. Il a réclame en outre la conclusion d'un accord international sur les oléagineux.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — "A l'agression politique de l'Occident, succède maintenant l'agression économique sous la forme de produits synthétiques ou de substitution qui ruinent des millions de producteurs du tiers monde", a déclaré hier M. Rahman, délégué du Pakistan, ouvrant ainsi, devant la commission ad hoc de la conférence mondiale du commerce et du développement, la discussion sur les problèmes de concurrence entre produits naturels et produits synthétiques. Après avoir évoqué les problèmes sur le marché du caoutchouc naturel, du coton, du jute et autres fibres dures exportées par les pays du tiers monde, M. Rahman a demandé une action internationale contre la prolifération des matières synthétiques concurrentes. Il a demandé en outre la suppression des obstacles tarifaires pour les produits manufacturés de jute, de coton et de caoutchouc. Pour sa part, le représentant de l'Inde, M.

Voyage et tourisme

Belgique

L'AMPLEUR SPECTACULAIRE DES GRANDS CARNAVALS

Dans la plupart des villes belges, en Flandre comme en Wallonie, le Carnaval est joyeusement perpétué et donne lieu à de brillantes festivités (*).

Si chacun de ces carnivals possède son caractère propre et s'avère digne de satisfaire la curiosité des amateurs de réjouissances populaires, il convient cependant de citer des carnivals tels ceux de Binche, aux Gilles prestigieux, Malmédy, aux masques célèbres, Stavelot et ses Blancs Moussis, Eupen et son "Rosenmontag", Alost et ses "Vuil Jeanettes", La Louvière et son cortège de Leatate, Fossela-Ville et ses Chênes, Tilff et ses Porais, Eben-Emael et ses Houères.

De telles manifestations se raréfient dans notre monde uniformisé, aussi la Belgique s'enorgueillit-elle de ces carnivals qui, perpétuant ou ressuscitant de vieilles traditions locales, se situent sur le plan international par l'ampleur spectaculaire de leurs coutumes, leur authenticité et l'originalité des types populaires qu'ils représentent.

Parmi toutes ces manifestations, signalons encore les festivités carnavalesques de Blankenberge, Bruges, Charleroi, La Louvière, Maaseik et Hasselt ainsi que le "Bal du Rat Mort" d'Ostende, les "Fastes des Bobelurons", de Spa et le carnaval étudiant de Louvain.

Le 419e Carnaval de Binche

Le 27 février, les Gilles célèbreront leur 419e Mardi-Gras en dansant dans les rues de Binche, au rythme obsédant des tambours.

Ce carnaval, l'un des plus authentiques et des plus célèbres d'Europe, attire chaque année des milliers de personnes avides de partager une joie carnavalesque qui ne comporte aucune implication mercantile car les Gilles obéissent à un cérémonial séculaire rigoureux, toujours strictement observé et ils ne se manifestent jamais en dehors de leur ville. Les Gilles que l'on voit ailleurs, en Belgique ou à l'étranger, ne sont jamais de Binche.

Si ce carnaval trouve son apogée dans l'envoûtant cortège du Mardi-Gras, on ignore généralement que c'est la l'aboutissement de nombreuses manifestations préparatoires des plus pittoresques qui s'étendent sur plusieurs semaines.

Une fois de plus, le dimanche gras (25 février) verra les travestis traditionnels des "Mamz'elles" mêler les déguisements de "Binchois" très masculins à d'autres travestis originaux ou luxueux. Les sorties "à la violette" se font des 9 heures et l'on ne pourrait assez recommander d'assister à ces anachroniques chorégraphies.

Vers 14 heures, un cortège animé d'un rythme endiablé descendra de la ville haute pour se répandre dans les rues du centre.

Le Mardi-Gras (27 février), conseillons au visiteur de se trouver à Binche, tôt le matin. Le Gilles sort de chez lui à l'aube et, vers 8 heures, les groupes se constituent. L'un des moments les plus étonnants de cette journée qui en compte tant, c'est à coup sûr la descente des sociétés par la rue de Robiano: les Gilles sont alors masqués de ce curieux masque de cire lunetté de vert qui leur confère un anonymat hiératique.

L'après-midi, les Gilles coiffent leur célèbre chapeau de plume d'autruches et les deux cortèges, celui de l'après-midi et celui du soir, se frayant lentement un passage à travers la foule énorme, menent le Carnaval de Binche au comble de la frénésie: toute la ville danse au pas des Gilles, dans l'auréolement des feux d'artifice.

La danse du Gilles est un rite autant qu'un divertissement. A cette fierté du Gilles, conscient de la valeur de la tradition qu'il incarne et perpétue, répond le respect dont la ville l'entoure. Pour évoquer l'importance des sacrifices financiers consentis par les Binchois, il suffira de dire que 5 à 10 millions de francs belges sont dépensés chaque année pour le carnaval et que la dépense supportée par un Gilles est évaluée à plus de 5.000 francs belges par an. Cet effort est loin d'être compensé par les dépenses des visiteurs, lesquelles profitent au moins autant aux villes environnantes qu'à Binche même.

Le carnaval d'Alost

Une des manifestations les plus typiques et les plus spectaculaires de la ville d'Alost, est certainement son carnaval. Le cortège est ancien; il remonte au Moyen Âge. A cette époque déjà, il constituait un événement, non seulement pour la ville, mais pour toute la région.

Les festivités commencent le dimanche gras (25 février) par une cavalcade à laquelle participent le Prince Carnaval, les Géants et de nombreux groupes carnavalesques alostois et étrangers.

Le lundi, du matin jusqu'au soir, les masques les plus décapitants envahissent la ville. C'est aussi le jour de L'Ajuinworp (Jet d'Oignons) du haut du beffroi, dans la foule qui lutte joyeusement sur la Grand-Place, pour attraper l'"Oignon d'Or" et les autres aussi, bien entendu.

Le Carnaval alostois atteint son paroxysme le Mardi-Gras (27 février) qui, traditionnellement, est le jour des "Vuil Jeanettes", travestis constitués par des détroques burlesques. Ainsi accoutré, le masque parcourt les rues et les cafés en quête de bons tours à jouer. L'Alostois, de nature espiègle, a la langue bien pendue, aussi s'en donne-t-il à cœur joie. Jamais il ne révélera son identité à sa "victime" et son plus grand plaisir est d'entendre celle-ci raconter par la suite ce qui lui est arrivé.

Ce sont là des traditions folkloriques des plus pittoresques, qui suscitent toujours l'étonnement amusé de l'étranger, même s'il ne peut en saisir toutes les finesses.

Le Carnaval de Malmédy

A Malmédy, les vieux usages sont restés vivaces et pleins de verdeur; parmi ceux-ci, nul n'est plus curieux que le "Cwarmé", le Carnaval.

Du samedi de la Quinquagésime jusqu'au matin du mercredi des Cendres, il anime la ville entière de la multitude variée de ses masques traditionnels dont l'origine se perd dans les siècles. C'est un carnaval populaire authentique et tout Malmédien le considère comme la plus grande fête de l'année.

1er jour: L'ouverture des festivités carnavalesques a lieu dans l'après-midi du samedi de la Quinquagésime (24



Le Gilles de Binche, tel qu'il apparaît le matin du Mardi-Gras, tenant en main le "ramon", le visage caché par cet étonnant masque de toile recouvert de cire et lunetté de vert.

février) par le cortège du "Trouvè", l'emblème du carnaval. Porté triomphalement par la Haguette, le plus ancien des masques locaux, le Trouvè est suivi d'un cortège burlesque dont le motif varie chaque année, mais qui s'avance toujours au son de la même marche processionnelle.

Ce premier cortège est suivi, dans la soirée, par quatre autres sorties costumées et par un défilé de chars somptueux.

2e jour: Le dimanche de la Quinquagésime (25 février) est consacré aux Parades et aux "Bandes courantes", un usage carnavalesque des plus originaux: ces "bandes", dont chacune compte plusieurs centaines de masques, se composent des antiques masques traditionnels: haguettes, harliques, pierrots... qui gambadent, dansent, courent, sautent et font des farces, aux sons de fougueuses fanfares. Inlassables, les "Bandes courantes" parcourent la ville en tous sens, du matin au soir.

3e jour: Le lundi (26 février), le carnaval change de nouveau d'aspect. A présent, ce sont les "Rôles", revues satiriques exécutées en plein air, sur des scènes ambulantes. Chaque carnaval voit au moins deux grands "Rôles" aux sujets toujours nouveaux.

4e jour: Les cortèges du Mardi-Gras (27 février) pour lesquels les compositeurs de la Ville créent des marches appropriées, parcourent les rues depuis 11 heures du matin jusqu'à la nuit.

Enfin, les bals de clôture constituent la synthèse de tout le carnaval malmédien. Des bals masqués ont lieu également le dimanche et le lundi, mais ceux du Mardi-Gras sont beaucoup plus pétillants.

"La Mesnie de la Haguette" de Malmédy

Un groupe folklorique intitulé "La Mesnie de la Haguette" a été créé récemment à Malmédy.

D'où vient et que signifie ce nom de "mesnie"? C'était, dans l'ancienne principauté de Stavelot-Malmédy, le nom donné à la force armée. Celle-ci était formée de compagnies urbaines rurales, et d'un petit détachement de soldats de métier, chargés de la sécurité du Prince-Abbé. Le chef suprême en était le Podestat, ou chef laïc de la principauté. Les travaux administratifs étaient assurés par la Prévôté.

C'est cette appellation très ancienne qui a été donnée à ce nouveau groupe folklorique dont le but est de renforcer encore la célébration des festivités carnavalesques par la mise en valeur toute spéciale de la Haguette, le plus représentatif des masques traditionnels de Malmédy.

"La Mesnie de la Haguette", membre de la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons, constitue un ensemble homogène destiné en ordre principal à garantir une représentation digne des traditions folkloriques malmédiennes à l'intérieur du pays et à l'étranger, mais à l'occasion de circonstances importantes et à l'exclusion formelle de toute manifestation pseudo-folklorique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Podestat de "La Mesnie de la Haguette", M. G. Gobiet, Hôtel de ville, Malmédy.

Le "Rosenmontag" d'Eupen

La ville d'Eupen, située aux confins des Ardennes belges, entre Verviers et Aix-la-Chapelle, possède un caractère à la fois wallon et rhénan. Son carnaval, aussi célèbre que ceux de Binche et de Malmédy, se caractérise par le faste des multiples chars qui y défilent et par l'animation colorée des nombreux groupes locaux qui y participent.

Le point culminant du Carnaval d'Eupen, c'est le "Rosenmontag", le Lundi des Roses, fête la veille du Mardi-Gras. Dès le matin, des groupes de soldats de fantaisie parcourent la ville au son de fanfares martiales.

QUÉBEC

\$10,000.

POUR

AMÉLIORER
L'AFFICHAGE

Le ministère des Affaires culturelles a décidé de consacrer une somme de \$10,000 à la réalisation d'une campagne de re-francisation et d'embellissement des enseignes, rue Saint-Louis, dans l'arrondissement historique du vieux Québec.

Ce projet, qui s'inscrit dans la politique du ministère visant à l'amélioration du français écrit et parlé, fait suite à une lettre du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne. Il prévoit un travail de collaboration entre le Service d'urbanisme de la ville et le ministère, par le truchement du Service des monuments historiques. On offrira une assistance technique et financière aux commerçants de la rue Saint-Louis, pour l'amélioration de leurs enseignes.

Des esquisses ont déjà été réalisées et présentées par des artistes québécois. Il est prévu, au cours d'une seconde étape, d'indemniser les commerçants qui auraient posé leurs enseignes avant 1961, date où l'obtention d'un permis par la ville est devenue nécessaire.

Le ministère des Affaires culturelles considère ce projet, restreint à la rue Saint-Louis, comme une première expérience. Il entend, éventuellement, poursuivre cette campagne d'embellissement et de re-francisation dans tout le vieux Québec.

GRAND TOUR D'EUROPE

du 1er au 22 avril \$895.

(comprend: Transport, hôtels, repas, etc...)

Voyez 12 pays et les grandes capitales — Fatima, Lourdes, Lisieux, Padoue, Paris, Rome... Jours Saints à Assise, Audience avec le Saint-Père.

• Nos guides vous accompagnent du commencement à la fin.

Agences Franciscaines Inc.

500, 8e Avenue — Québec 3

Tél.: 523-0031

VOYAGE CULTUREL

ÉTÉ-1968-EUROPE

Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe - 42 jours en Europe: départ 3 juillet, avion de Dorval; retour 13 août, avion de Paris. - Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Monaco et France.

Tout compris

\$1,210.00

en dollars canadiens

Profitez de l'expérience - 14e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. - Pour informations, demandez:

P. Julien Déziel, O.F.M.

Les Franciscains,

2010 o., boul. Dorchester,

— Montréal —

VOYAGES - 1968

I — PÂQUES en TERRE SAINTE: 1er avril, 21 jours, \$1090

(Mgr Marier)

II — EUROPE: 63 jours, (bateau), 50 jours, (avion), 12 pays, 11e

TOUR, 24 juin/2 juillet, \$1290

III — MOYEN-ORIENT: 21 jours, 29 juillet, \$1090

(abbé Lamarche)

RENSEIGNEMENTS:

Voyages Bel-Air: 2155 rue de la Montagne, Mtl. 844-8817

Voyages Bel-Air: 42 Côte de la Montagne, Qué., 529-3747

M. G. Bellefleur: 3973 Montana, Mtl. 523-2583



LE MONDE VOUS INVITE
LE PRINTEMPS... EN EUROPE

De merveilles en
merveilles

L'Europe dans le
cadre des 21 jours

FRANCE — ITALIE — SUISSE

Direction: Mlle Edmée Hone

Du 27 mai au 17 juin — 21 jours — \$975

NOS AUTRES VOYAGES DE PRINTEMPS (21 JOURS)

9 mai Grèce-Yugoslavie/Vienne/Paris — \$1190.

23 mai — Europe de l'Est — 7 pays — \$1174.

TOUS LES PRIX SONT EN DOLLARS CANADIENS

Pour renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2, tél. 845-8221

Le maître à notre porte... station McGill/Union

Voyages en groupe

LE MEXIQUE 2 semaines

Départs tous les vendredis en février et mars — départs 26 avril, 10 et 24 mai, 7, 21 et 28 juin, 5, 12, 19 et 26 juillet, 2, 9 et 23 août, 6 et 20 sept., 11 et 25 oct., 8 et 22 nov.

Circuit avec guide, Mexico, San José Puruo, Taxco et Acapulco — nombreuses excursions et visites: En février et mars \$575

Autres départs \$555

FRANCE-ITALIE-SUISSE 21 jours

Départs 12 avril, 3 mai, 17 mai, 12 et 26 juillet, 2 et 30 août, 12 sept., 11 oct.

Circuit en autocar de luxe — hôtel de 1re classe.

Tout compris \$788

GRAND TOUR D'EUROPE 21 jours

Départs 17 mai, 12 et 26 juillet, 2 et 30 août, 14 sept., 11 oct.

Circuit en autocar de luxe: France, Italie, Suisse, Allemagne, Belgique.

Tout compris \$831

ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL 21 jours

Départs 27 avril, 18 mai, 8 juin, 13 juillet, 3 août, 7 et 28 septembre, 12 octobre.

Séjour à Paris et circuit en autocar de luxe au départ de Madrid.

Tout compris \$725

Demandez notre guide de vacances

AGENCE DE VOYAGES

VIAU

3428, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL 18 — Tél.: 842-4648

Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 8 h. 30

et le samedi de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Vous dormez
en toute quiétude
à quatre pieds d'altitude
dans le

Cavalier

entre Montréal et Toronto

Voyage de nuit.

Vous arrivez à Toronto le matin, frais et dispos.

• Grand choix de places couchées

• Départ tous les soirs de la gare Centrale

à 23h 55 et de Dorval à 00h 25

• Arrivée à Toronto à 07h 30

• A la gare Centrale, vous pouvez monter dans le train

dés 23h 00 et vous installer confortablement

• Voitures-coach, voiture-lounge, voitures-lits

• Toutes les places doivent être réservées d'avance

bon prix bon repos bon repas

Les jours de tarif Rouge:

Billet simple de voiture-coach: \$ 8.20

Billet simple de voiture-lits (chambrette): \$17.20

EN

Faites vous des amis en

AUTRICHE

cette année!



C'est si facile. Partout où vous allez — à n'importe quelle saison — un accueil chaleureux vous attend. Où que vous séjourniez, une population bienveillante sera enchantée de prendre part avec vous à une vie enrichissante et pleine de charme — aux fêtes rustiques des villages alpins — à l'élégance de l'Opéra de Vienne — aux grands concerts — aux promenades dans des parcs romantiques — à l'enthousiasme pour les festivals internationaux de Vienne, Bregenz, et Salzbourg. Jouissez de la vie dans les anciennes villes historiques — aux grands châteaux — dans les stations balnéaires et thermales. Le grand tour de la pleine saison: Bregenz — Innsbruck — Salzbourg — le Danube — Vienne — Burgenland — Graz — les lacs carinthiens — le Tyrol. A Vienne, visitez les vignobles de Grinzling, les cafés renommés, les auberges de gourmets, les restaurants connus dans le monde entier. On vous introduira aux chefs-d'œuvre de l'art dans de grands musées et de cloîtres paisibles. Un bouquet de chers souvenirs — c'est l'Autriche! Laissez-nous vous aider dans la préparation de votre séjour! Allez voir votre agence de voyage! Ecrivez!

OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN DU TOURISME
630 Ouest, Boul. Dorchester, Montréal 2, P. Q.

Nom: _____

Adresse: _____

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTÉE

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HEURES LE SAMEDI JUSQU'À 4 HEURES Services gratuits

Voyages et tourisme



Les affiches de Georges Mathieu

UNE INVITATION AU VOYAGE

A l'occasion du lancement au Canada des quatre affiches que le peintre Georges Mathieu vient de créer pour Air France, une exposition est organisée dans le hall d'honneur de la Place des Arts.

L'exposition des affiches Mathieu, inaugurée en octobre à Paris par André Malraux, a remporté un très vif succès et elle est maintenant en tournée de plusieurs grands musées autour du monde.

La technique

Sur le plan technique, deux choses essentielles caractérisent la fabrication de ces affiches. La première, c'est la liberté avec laquelle l'artiste a assumé son rôle de créateur. Liberté, parce que, jusqu'à ce jour, lorsqu'un afficheur devait exécuter une affiche, il l'exécutait pratiquement toujours sur du papier, en couleur, à l'huile ou à l'aquarelle, mais jamais en relief. Or Mathieu a utilisé aussi bien la toile que le papier, le carton, la toile, le velours, le feutre, le tissu, le relief, sans pour autant que la maquette soit au départ présente dans son aspect définitif.

Deuxième point essentiel: la variété des procédés. Habituellement, une affiche se réalise sous le signe de l'uniformité: un seul papier, une seule qualité d'encre, une seule technique de reproduction. Pour ces affiches, au contraire, on a utilisé cinq procédés différents, on les a quelquefois mélangés, on a sélectionné huit sortes de papier. Il ne s'agit plus d'une technique, mais d'un très grand nombre de techniques.

Ces considérations avaient amené Air France, dans le passé, sur les chemins de l'affiche décorative, de l'affiche-tableau, et même vers la symbolisation.

On a voulu aller plus loin. Il a paru intéressant de découvrir comment un peintre fondamentalement abstrait parviendrait, sans abdiquer sa personnalité, à traduire, par d'autres signes que des images, les sensations émotives que suscite

l'évocation exotique des voyages. C'est pourquoi on a demandé à l'un des peintres les plus représentatifs et les plus dynamiques de l'art abstrait contemporain, Georges Mathieu, de tenter cette passionnante expérience.

A la question
Comment peut réagir une écriture graphique originale dans les limites orientées d'un sujet prédéterminé?

Comment cette même écriture peut-elle conserver une richesse d'inspiration soutenue, face aux multiples contingences d'un thème constant, renouvelé quatorze fois dans des registres différents?

Comment un génie créateur français peut-il traduire, sans les trahir, les symboles, les pensées, les émotions, les croyances, les états d'âme de nombreuses civilisations du monde, dont il reste malgré tout à l'extérieur?

Comment peut-on incorporer, dans les arts appliqués, une technique purement picturale?

Comment, dans une industrie comme celle du transport aérien, dont la mission fondamentale est de servir de trait d'union aux divers peuples de la terre, peut-on trouver des signes, des images et des symboles d'une signification universelle?

L'exposition a débuté dimanche dernier à la Place des Arts. Elle est le résultat des longues recherches entreprises par Georges Mathieu dans ces différentes voies. Elle témoigne aussi du désir du commanditaire, au-delà des réalités commerciales, d'apporter une contribution novatrice dans ce domaine particulier de l'art pictural.

PETITE HISTOIRE DE GEORGES MATHIEU

Né le 27 janvier 1921 à Boulogne-sur-Mer, Georges Mathieu, après des études de lettres et de philosophie, commence à peindre en 1942. Le premier en France, il réagit violemment contre les formes de la peinture abstraite géométrique et organise les premières manifestations en faveur d'un art libéré de toutes les contraintes et habitudes classiques qu'il définit comme l'abstraction dont il se fait le promoteur.

Ses toiles sont aussitôt remarquées et des expositions particulières ont lieu à Paris en 1950, à New York en 1952. En 1954, il exécute ses premières grandes toiles. En 1957, il part pour le Japon et y rencontre un accueil triomphal. Il se rend ensuite au Brésil, en Argentine, au Liban, en Israël, au Canada et dans presque tous les pays d'Europe, pour exposer.

En 1963, la musée d'art moderne de la ville de Paris organise une rétrospective de cent vingt de ses œuvres. Cette consécration, rarement accordée à un peintre de son vivant, et la parution de son livre "Au-delà du tachisme" publié aux éditions Julliard la même année, l'établissent comme l'un des artistes les plus importants de notre temps et comme le peintre le plus lucide de sa génération.

Mathieu arrête alors de peindre pendant près d'un an pour prendre un recul vis-à-vis de son œuvre. En 1964, il aborde pour la première fois les petits formats pour son exposition de Nantes. Son exposition de Londres à la galerie Gimpel annonce un véritable tournant de sa peinture. En 1965, il expose à Zurich, à Düsseldorf, à Copenhague, à Stockholm, à Oslo, à Montréal, à Milan, à Gstaad et montre à Paris ses toiles à la Galerie Charpentier, empreintes d'une rigueur et d'une austérité nouvelles.

En 1966, la manufacture des Gobelins lui commande une tapisserie de cinq mètres sur cinq pour le salon d'honneur du Pavillon français à l'Exposition Universelle de Montréal.

En 1967, il publie son deuxième livre "Le privilège d'être" (éditions Robert Morle).

Son œuvre figure actuellement dans 48 des principaux musées du monde.



La Renault-10

L'Europe en toute liberté, sans horaires ni parcours fixes.

Louez ou achetez une Renault: des deux façons vous économiserez.

A la descente du bateau ou de l'avion, prenez le volant d'une Renault et découvrez l'Europe à l'europpéenne. Allez où bon vous semble. Visitez ce qui vous tente. Vous pouvez en louer une à partir de \$22.30* par semaine, kilométrage illimité. Ou alors, profitez de l'occasion pour acheter une Renault flamboyante neuve (caractéristiques canadiennes) à partir de \$1.270. Renault vous la ramènera sans autre formalité et le tout vous fera réaliser une économie appréciable. L'Europe est à votre portée... et à celle de votre bourse.

RENAULT SERVICE OUTRE-MER MD-3
C.P. 6400, Montréal (Québec)
Veuillez m'adresser une documentation complète sur vos conditions de vente et de location.

NOM _____
ADRESSE _____
TÉL. _____
VILLE _____ PROVINCE _____

*Renault 4 louée pour 6 mois.

Chiens et chats

Certains animaux sont admis dans la cabine des avions commerciaux lorsqu'ils voyagent en compagnie d'un passager. Ils doivent ne pas dépasser une grandeur et un poids déterminés, être inoffensifs, en bonne santé, et placés dans une corbeille ou une cage appropriée.

Cependant, il arrive souvent que des passagers, désirant emmener leur petit chien ou leur chat, ne possèdent pas le matériel adéquat. Afin d'y remédier, Swissair a mis au point un emballage en carton paraffiné muni de poignées, très pratique, mesurant 45 cm. de long, 29 cm. de haut et 23 cm. de large. Cette cage peut s'obtenir lors de l'enregistrement des passagers aux guichets de la compagnie.

D'autre part, en ce qui concerne le transport des animaux accompagnés à destination de l'Italie, de nouvelles dispositions sont appliquées avec effet immédiat et en complément des directives vétérinaires en vigueur dans ce pays. Tout passager accompagné d'un animal domestique voyageant à destination de l'Italie doit être en possession d'un certificat vétérinaire attestant que 30 jours avant la vaccination de l'animal contre la rage, aucun cas n'a été signalé dans une zone de 20 km. du lieu de domicile du passager.



Procurez-vous la brochure pratique "un trésor de souvenirs" de votre agent de voyages ou de CPA. C'est GRATUIT. C'est amusant. 32 pages illustrées, remplies de conseils qui ajouteront au plaisir de votre séjour en Europe.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

LA CROISIÈRE "RHAPSODIE EN BLEU"

en MÉDITERRANÉE et PÂQUES en ITALIE

VOYAGES
TRAVELAIDÉ

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.
Services gratuits
UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

DÉPART LE 30 MARS
"Offrez-vous une saison fleurie de 30 jours"

Un seul prix exceptionnellement avantageux

\$875 can. couvre presque toutes vos dépenses

Consultez vous-mêmes les attraits exceptionnels de ce voyage. Demandez notre dépliant. Nous aurons une soirée d'information cette semaine. Pour de plus amples renseignements hôtez-vous de nous téléphoner. 861-7272

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272



Le deuxième volume du "Boréal Express, journal d'histoire du Canada" a été lancé jeudi aux Éditions Fides. Ce volume réunit les dix fascicules ou numéros qui racontent, sous la forme d'un journal qui aurait été publié à l'époque, les principaux événements de la vie canadienne de 1760 à 1810. Les Éditions Fides assumeront la diffusion des deux volumes parus. Sur la photo: le Père Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur des Éditions Fides, M. Denis Vaugeois, un des rédacteurs de Boréal Express, et M. Michel Brunet, directeur de l'Institut d'histoire de l'université de Montréal, qui a écrit la préface du volume.

Suites de la première page

LE DÉBAT

privée à préféré, comme c'était son droit d'ailleurs, continuer seul l'audition des causes et la poursuite des enquêtes, avec l'aide de quelques policiers "suspendus" de Saint-Michel.

Ces derniers, incidemment, ont assisté avec grand intérêt aux délibérations de la Chambre.

Peut-on nous blâmer alors, a repris M. Bertrand, de faire preuve de prudence et de faire en sorte de ne pas être accusés un jour d'avoir été "les complices ou les artisans d'une campagne de moralité en vue de promouvoir l'intérêt d'une vedette ou d'un parti politique"?

Je regrette "l'attitude surprenante" de M. Beaudry dans cette affaire, a dit le ministre de la justice. S'il a dirigé seul sa cause peut-on nous blâmer de le laisser continuer ainsi? Le gouvernement n'a rien à cacher dans cette affaire, a soutenu le ministre, et si des amis de l'Union nationale sont reconnus coupables de quelque crime, ils en subiront les conséquences.

Aux journalistes, hors de la Chambre, M. Bertrand a

dit qu'il ne saurait être question que le gouvernement défraie les honoraires professionnels de M. Beaudry. Quand on lui fit remarquer que l'avocat représentait le public dans cette affaire, le ministre a répliqué que le public était représenté, à Montréal, par des procureurs permanents de la Couronne, des procureurs indépendants et impartiaux, qui auraient très bien pu prendre charge des dossiers si les plaignants avaient bien voulu les leur confier, comme ils ont été invités à le faire d'ailleurs.

La vigueur renouvelée de l'opposition a quelque peu surpris les observateurs, qui en ont tiré le présage d'une session active et fort animée.

En fin de matinée, l'intervention de M. Claude Wagner, ponctuée de très nombreuses interruptions et de plusieurs rappels au règlement, s'est achevée par une décision du président, M. Rémi Paul, qui a estimé que le député de Verdun avait épuisé son temps de parole. Il avait commencé son discours jeudi soir et le terminait hier matin. Normalement, le président tient compte des interruptions. Mais il semble que les calculs de M.

Paul et ceux de l'opposition ne coïncident pas. Aussi, au nom de l'opposition, M. Lesage en a-t-il appelé de la décision du président, décision maintenue par 50 voix contre 44.

M. Wagner qui réclamait, comme M. Laporte la veille, une enquête complète et publique sur Saint-Michel, parvenait difficilement à prononcer deux phrases de suite sans être aussitôt interrompu, ou bien par le premier ministre, ou bien par le leader ministériel, M. Bellemare. L'un et l'autre faisaient valoir qu'il ne devait pas se prononcer sur l'ensemble des trois bills municipaux dont la Chambre est saisie puisque l'étude en deuxième lecture ne doit porter que sur le premier des projets de loi, celui qui assujettit Saint-Michel à la tutelle de la Commission municipale.

Pour l'essentiel, l'intervention de M. Wagner se résume à ceci: Il faut éviter l'instauration d'une justice sous le boisseau, une justice en catimini, une justice qui refuse l'enquête publique. Car, dans une enquête publique, il n'y a ni accusés ni accusateurs. Il y a un président qui cherche à faire la lumière sur des faits. C'est à la lumière de ces faits que les accusations sont ensuite portées, les cas échéant.

Dès le début de la séance, M. Lesage avait invité le premier ministre à déposer et à rendre public le rapport préliminaire de M. Clovis Sasseville, enquêteur spécial de la Commission municipale à Saint-Michel, rapport préliminaire qui, sur la foi d'interviews avec M. Sasseville, conclut à la nécessité de poursuivre ses recherches dans cette municipalité. Si on en connaissait le contenu, a dit M. Lesage, il serait plus facile de poursuivre l'étude sur le projet de loi concernant Saint-Michel.

Le premier ministre a rejeté cette requête, le mémoire de M. Sasseville n'ayant pas encore été porté à l'attention du conseil des ministres. Il ne serait pas conforme à l'intérêt public, a-t-il dit, de déposer le rapport qui n'a pas été rédigé en vue d'être rendu public. Au surplus, il appartiendrait au gouvernement, une fois adoptés les trois projets de loi, de décider à la lumière de ce rapport s'il y a lieu d'instituer une enquête judiciaire à Saint-Michel.

Si le premier ministre donnait à la Chambre l'assurance qu'une enquête publique sera instituée à Saint-Michel en vertu des autres bills municipaux dont la Chambre est saisie, a dit M. Lesage, l'opposition pourrait voter sans délai le projet de loi sur la tutelle de cette municipalité. Faute d'une telle assurance, les libéraux continuent de réclamer une enquête publique et de soutenir que la tutelle, bonne en soi, n'est pas suffisante.

L'enquête, a répondu M. Johnson, n'est pas, à elle seule, une solution au problème urgent de Saint-Michel. Le gouvernement ne s'y oppose pas pour l'avenir. Mais, pour l'instant, il faut d'abord obvier à une situation urgente: calmer l'inquiétude des contribuables de Saint-Michel et décréter la tutelle.

C'est avec calme et sérénité que le député de Gouin a fait, vendredi après-midi, la genèse de l'affaire Saint-Michel, devant des tribunes remplies d'étudiants et de religieuses. S'efforçant de respecter rigoureusement le règlement pour éviter les interruptions qui avaient gêné son collègue de Verdun en matinée, M. Yves Michaud a d'abord soumis au président de la Chambre un plan de son discours. Puis il s'est employé à démontrer l'existence d'un malaise social dans la banlieue de Saint-Michel; il a évoqué les origines de l'affaire; rappelé la préoccupation et les conclusions du juge Laganier qui observait "un système de crime" dans cette municipalité; il a décrit

l'oeuvre accomplie par Me Gérard Beaudry (qui se trouvait dans la tribune des visiteurs); montré ensuite que plusieurs des initiatives de l'avocat ont été contées par certaines manœuvres; affirmé enfin qu'il y a pire que des actes de violence dans une société, il y a "un état de violence". Or, selon le député de Gouin, une société est en état de violence lorsqu'elle tolère une situation semblable à celle qui a suscité les projets de loi dont la Chambre est saisie.

LA CEQ

pinion publique en même temps que d'y trouver un meilleur appui.

C'est pourquoi, la C.E.Q. a déjà modifié son régime d'information et qu'elle songe à recourir à des professionnels de l'information. Le public y gagnerait à connaître davantage les positions respectives des parties en présence. Actuellement, chacun présente à sa façon les données du problème ou la tournure des entretiens, et le public ne peut former son jugement à partir des données concrètes et vérifiées.

Si cette proposition est agréée, a dit M. Laliberté, il faudrait qu'intervienne une entente entre les intéressés et les journalistes, entente en vertu de laquelle la presse ne publierait pas nécessairement tout ce qu'elle apprend au cours de ces négociations. En effet, certaines tentatives de rapprochement sont d'une nature telle qu'elles risqueraient d'avorter des lors qu'elles seraient portées à la connaissance du public.

M. Laliberté a déclaré que les entretiens se poursuivent entre son organisme et les deux autres mouvements d'enseignants; il espère qu'un accord sera prochainement réalisé.

Dès qu'un front commun aura été fait sur cette question, la proposition sera soumise au gouvernement à la table des négociations.

Le gouvernement, estime M. Laliberté, a autant intérêt que les enseignants à bien éclairer l'opinion publique.

À la sortie de la Chambre hier soir, M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, n'a pas commenté cette proposition.

GOVERNEMENT

leurs niées vigoureusement en pleine chambre — paraissent devoir créer hier à la fermeture des travaux de la chambre une atmosphère empoisonnée.

Le Devoir avait laissé entendre que M. Caouette aurait eu des entretiens avec M. Jean Marchand au sujet de l'évolution de la crise plus tôt cette semaine et que ces entretiens ne seraient pas étrangers à la solution de celle-ci.

La vérité c'est que M. Caouette a eu un bref entretien plus tôt cette semaine avec M. Marchand au cours duquel M. Caouette aurait fait part de son désir de voter en faveur de l'ajournement de la chambre si les libéraux le proposaient.

Plus tard, soit mercredi matin, M. Caouette aurait également eu un entretien — c'est lui qui l'a confirmé au Devoir — avec M. Paul Martin au cours duquel la discussion a porté sur la possibilité pour les crédistes de donner leur consentement à un débat immédiat sur la motion Pearson. M. Caouette ne s'opposait pas en Chambre à cette proposition gouvernementale.

Mais hier l'affaire prenait dans une partie de la presse parlementaire des proportions plus considérables et le premier ministre a dû être extrêmement ferme devant des journalistes de langue anglaise qui lui demandaient s'il n'avait pas promis des récompenses quelconque comme des voyages aux frais de l'Etat — à M. Caouette. Le premier ministre a qualifié de dégoûtantes ces insinuations, en ajoutant qu'elles constituaient ni plus ni moins qu'une insulte à l'endroit de M. Caouette.

Hier soir les ministériels confirmaient cependant que la formulation de la motion Pearson n'était évidemment pas étrangère à l'idée de faire en sorte que M. Caouette et son groupe puissent voter en faveur du gouvernement.

Le débat plutôt général — en fait il a pris l'allure des débats sur le budget ou des débats sur l'adresse en réponse au discours du trône — va donc se poursuivre la semaine prochaine.

Et au-delà de la durée de ce gouvernement, de la solution des questions financières mises en cause par la crise, de ce que le parlement fera quand elle sera résolue, on se demande quelle sera l'interprétation qu'apporteront les constitutionnalistes à la position prise par le gouvernement.

Il faut s'attendre en tout cas qu'à l'avenir les partis d'opposition harcelent d'avance le gouvernement pour savoir s'il s'agit ou non dans chaque cas spécifique d'un vote de confiance. Cette sorte d'avis préalable peut modifier considérablement la pratique parlemen-

taire en enlevant à la longue au cabinet le droit d'interpréter comme il l'entend un vote qui lui fut défavorable.

Comme l'ont également signalé les editorialistes, l'atmosphère de ce parlement ne sera plus jamais la même. Déjà hier et bien qu'il ait été fort courtousois en le faisant, le chef de l'opposition a tenu des propos extrêmement durs à l'endroit du premier ministre allant même jusqu'à dire que la défaite de son gouvernement et son humiliation personnelle créaient une situation pathétique.

On peut tirer une autre conclusion du développement de la crise cette semaine et c'est que la télévision paraît avoir eu à cette occasion sur la population canadienne un impact extraordinaire.

C'est du moins ce qu'en pensent les hommes politiques qui en ont fait un usage abondant dans ce qui est devenu au cours de la crise "le foyer" de la Chambre des communes, un nom qu'on n'avait jamais pensé de donner à l'espace qu'on trouve juste à l'entrée de la Chambre verte.

Le premier ministre a d'ailleurs souhaité hier en fin de journée que les caméras de télévision trouvent bientôt leur place dans la Chambre des communes. Il disait également que cette crise lui a apporté plus de courrier que ce n'avait été le cas durant le débat sur le drapeau, et que la plus grande partie de ces lettres l'invitaient à déjouer la stratégie des conservateurs si elle est bien de plonger le pays dans des élections générales.

Après cette longue journée, la fin de semaine s'annonçait calme à Ottawa. Les travaux reprendront lundi, jour où les députés hésitent souvent à revenir à la Chambre. Ce ne sera pas le cas cette fois-ci.

Et au cours de la fin de semaine les calculs reprendront dans les quartiers généraux des candidats à la succession de M. Pearson. La crise qui a failli donner sur un plateau d'argent le poste de premier ministre à M. Martin n'a pas empêché d'autres candidats de tenir des réunions stratégiques. M. Trudeau entre autres a rencontré plusieurs députés du Québec au cours de dîners intimes cette semaine.

Ce moulin aux rumeurs qu'est la colline parlementaire fonctionne particulièrement activement ces jours-ci. Les journalistes pourraient employer un personnel à temps plein pour les tuer les uns après les autres.

LES MARINES

à quelques mètres du palais impérial. C'était le troisième raid de la journée. Un avion d'observation américain était abattu en même temps à 100 mètres à l'ouest par les mitrailleuses lourdes nord-vietnamiennes. Son pilote a été tué.

Aucun bombardement n'a encore été effectué sur le palais impérial construit en 1810 et vénéré par tous les Vietnamiens parce qu'il abrite des trésors historiques. Les Américains ne veulent pas prendre la responsabilité de détruire ce patrimoine national et les autorités sud-vietnamiennes semblent décidées à l'épargner également. La tactique serait donc d'encercler le palais, d'en faire le siège, les Américains venant à l'est et les Sud-Vietnamiens à l'ouest, et les groupes d'élite, les "panthères noires" gouvernementales au centre. "Nous pourrions les forcer à capituler en coupant leur approvisionnement s'ils veulent résister jusqu'au bout. Sans vivres, ils devront se rendre ou mourir de faim", a déclaré un officier américain, commandant une compagnie de "marines".

DANANG (AFP) — Les Nord-Vietnamiens ont abattu hier au mortier un hélicoptère géant des "marines" américaines qui quittait la base de Khe Sanh, où 6.000 Américains environ attendent une attaque des Nord-Vietnamiens qui les entourent et dont les effectifs sont estimés par les Américains à deux divisions.

L'hélicoptère a été détruit. Un porte-parole des "marines" a déclaré que 9 Américains avaient été tués et 29 blessés hier à Khe Sanh, sans préciser s'il s'agissait des pertes dues à la perte de l'hélicoptère.

Au cours des trois derniers jours, les Nord-Vietnamiens ont intensifié leur attaque contre la base où les "marines" tendus, subissent les coups, enterrés comme des taupes dans leurs bunkers. Dans la journée d'hier, les Nord-Vietnamiens ont lancé 377 salves de mortiers, d'artillerie et de fusées sur la base. Chaque avion qui atterrirait déclencherait une nouvelle salve.

SAIGON (AFP) — Les plus hauts responsables militaires américains sont attendus dans les prochains jours à Saigon pour un examen général sur place de la situation, apprend-on de source autorisée. Le général Earle Wheeler,

Le SFPQ: le congédiement de 129 employés de la voirie est une provocation

QUEBEC (PC) — Le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec proteste énergiquement contre le congédiement de 129 employés du ministère de la voirie. Le syndicat interprète cette attitude du gouvernement du Québec comme "une provocation évidente à l'ouverture des négociations" entre les fonctionnaires et le gouvernement.

De plus, le SFPQ accuse le gouvernement de violer la convention collective. La plupart des employés qui ont été congédiés depuis le 1er février étaient des permanents. Le gouvernement, pour sa part, déclare que "le manque de travail", a provoqué la mise à pied de ces 129 fonctionnaires du ministère de la voirie.

Cependant, le SFPQ conteste cette explication du gouvernement. Il argumente que depuis le congédiement des employés de la voirie, deux tempêtes ont forcé le ministère à rappeler presque tous ceux qui ont été remerciés de leurs services. Le syndicat soutient encore que le ministère a fait travailler ces gens de 20 à 24

heures par jour sans leur payer du temps supplémentaire parce qu'ils étaient considérés à ce moment-là comme des employés occasionnels.

Le syndicat affirme également que le gouvernement a engagé autant d'employés qu'il en a congédiés. Enfin, toujours d'après le communiqué du SFPQ, le gouvernement a confié des travaux de voirie à des entrepreneurs privés alors que ces mêmes contrats étaient exécutés par le ministère de la voirie par le passé, ce qui a provoqué le congédiement de plusieurs employés permanents du ministère de la voirie.

Le syndicat se demande si les routes entretenues par le ministère sont en meilleur état que celles qui sont confiées à un entrepreneur particulier. Il y répond en soutenant que les routes sont aussi bien entretenues quand ce sont des employés du ministère de la voirie qui en ont été chargés.

Le SFPQ accuse, en conclusion, le gouvernement de se départir de ses responsabilités en confiant l'entretien des routes à une entreprise privée.

chef de l'état-major interarmes est arrivé le premier, vendredi matin à Saigon. Il est accompagné de personnalités du département d'Etat dont M. Phil Habib, chargé des questions du Vietnam dans ce département.

Le général Wheeler a déclaré à son arrivée que l'un des buts de sa visite était de faire connaître au général William Westmoreland la "grande confiance que le président, le se-

crétaire à la défense et l'état-major général ont placée en lui".

"Il a notre soutien total pour remplir la lourde mission qui lui a été confiée. La même confiance va aux courageux soldats sud-vietnamiens; à ceux du monde libre et aux troupes américaines qui ont dû faire face lors des dernières semaines aux sauvages assauts vietcongs", a ajouté le général Wheeler.



VENTE DE
MARCHANDISES
DE DOUANES
NON RÉCLAMÉES



Le soussigné a reçu instruction de M. P.-H. L'Heureux, percepteur de la taxe d'accise et des droits de douane au ministère du Revenu national, pour le port de Montréal, de vendre par

ENCAN PUBLIC
À L'ENTREPOT D'EXAMEN

105, rue McGill, Montréal

MARDI le 27 février 1968; et les jours suivants si nécessaire, les biens ci-dessous tels qu'énumérés au catalogue.

Marchandise de chemin de fer non réclamée
Marchandise de messageries non réclamée
Marchandise saisie
Marchandise gardée à l'entrepôt depuis plus de 2 ans

Condition: ARGENT COMPTANT — Un dépôt de 25% est exigible au moment où le lot est adjugé. Heures de la vente: de 10 a.m. à 12.30 p.m. et de 1.30 p.m.

BISSELL & BISSELL LTD.
ENCANTEURS DE LA REINE

On peut se procurer les catalogues des marchandises en vente à l'ENTREPOT D'EXAMEN 105, rue McGill, Montréal, P.Q.

HAUT D'OUTREMONT COTTAGE SUR PAGNUELLO

Maison avec jardin ombragé - Solaire chauffé - Cuisine moderne - Sous-sol fini - Plomberie, électricité, chauffage en bonne condition - Prix raisonnable - M.L.F.

Mme F. Eschenlohr
738-9241

COLLÈGE de MONTRÉAL

fondé en 1767; dirigé par les Prêtres de St-Sulpice

Institution indépendante
Cours secondaire; option classique
Externat et pensionnat; congé de fin de semaine

EXAMENS D'ADMISSION

PRÉCLASSIQUE 8^e SECONDAIRE (classique)
16-23-30 mars, 6-11 avril 2-9-23-30 mars, 6-11 avril

1931 Ouest, rue Sherbrooke (Station de Métro: Guy)

Apporter le bulletin de cette année

Renseignements:

Bureau des admissions - 933-7397

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, FAIRMOUNT - Métro Laurier

— COLLÈGE à DIRECTION LAIQUE, MIXTE
— RECONNU comme COLLÈGE CLASSIQUE en 1963
— 1,200 élèves — canadiens-français et français — en 1966-67 et 67-68

EXAMENS D'ENTRÉE EN ÉLÉMENTS LATINS

(pour les élèves de 6^e et 7^e années des Commissions scolaires)

le 24 février de 9 h. à 12 h.

le 2 mars de 9 h. à 12 h.

le 9 mars de 9 h. à 12 h.

INSCRIPTIONS EN COURS

1 — **PRIMAIRE** — primaire français en 5 ans
— jardin d'enfants, dès l'âge de 3 ans
— 1^{re} année, 2^e à 4^e ans
— 1^{re} année, 5 à 6 ans
— classe spéciale d'élèves français ou pré-classique pour élèves de 5^e ou 6^e ans

2 — **1^{re} SECONDAIRE**
— avec latin, éléments latins à vérification.
— sans latin, de 6^e à 3^e français (3^e à 1^{re})

3 — **COLLEGIAT** (baccalauréat français en 3 ans)
— BELLES-LETTRES SPÉCIALES avec aphons, littéraires (avec ou sans latin) et scientifiques (avec ou sans latin) pour les élèves de 1^{re} scientifique ou les bons élèves de 1^{re} générale

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

272-1455 272-0754

INSCRIPTIONS AU COLLÈGE STANISLAS

— La période des inscriptions des élèves pour l'année scolaire 1968-1969 s'étendra du 15 février au 15 mars 1968.
— Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes français, séries classiques et modernes. Les élèves peuvent également passer le B.A. canadien.
— Le Collège n'a pas d'internat. On reçoit les élèves dès la onzième (1^{re} année canadienne); enfants nés en 1962.
— Tout candidat passe un examen d'entrée, sauf pour la 1^{re} année.
— Les familles intéressées sont invitées à demander par lettre l'ouverture d'un dossier.

COLLÈGE STANISLAS

780, boulevard Dollard
Outremont, Montréal 8

Tél.: Grand Collège 277-1146
Petit Collège (classes primaires) 274-3181

Vous voulez une auto? Fiez-vous à Deragon

vous aurez toujours raison.

Vous avez décidé de louer une auto... une auto neuve, bien entendu. Il ne vous reste qu'à choisir la compagnie de louage où vous la louerez.

Pensez à Deragon... Vous aurez toujours raison de vous fier à Deragon.

C'est une question de logique.

Quand on est sérieux et qu'on veut rester en affaires pour l'avenir, on s'arrange pour donner pleine et entière satisfaction à sa clientèle. C'est le principe qu'a compris le président des Voitures de Louage Deragon Ltée et tout le personnel. Depuis déjà 10 ans que la Cie des Voitures de Louage Deragon Ltée loue des voitures à des centaines de clients, et 85% de sa clientèle lui est demeurée fidèle. La seule raison: ce sont des clients satisfaits.

Louage de voitures sur une base annuelle et à court terme

Fiez-vous à Deragon, vous aurez toujours raison!

LES VOITURES DE LOUAGE DERAGON LIMITEE
deragon

317, rue Principale, Cowansville, Qué. - 263-0101
Bureau de Montréal: 861-3327



Le service de louage le plus avantageux dans le Québec

Thunderbird — Lincoln Continental
Mustang — Cougar
Fairlane — Comet
Ford — Mercury
Falcon — GT Model
et tous les camions Ford.

